

DIX-HUITIÈME ANNÉE

TOME XVIII, n° 1

Prix : 8 francs.

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

—♦♦♦—

ANCIENS TAMBOURS DE BRONZE

Par H. PARMENTIER,

*Architecte diplômé par le Gouvernement,
Chef du Service archéologique de l'Ecole française d'Extrême-Orient.*



HANOI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

—
1918

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* est en vente à Hanoi, à l'Ecole française d'Extrême-Orient et à l'Imprimerie d'Extrême-Orient ; à Paris, chez E. LEROUX, 28, rue Bonaparte. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 francs, port compris.

Les volumes parus sont mis en vente au prix de 30 francs, pour les années 1901-1910 (tomes I-X) et de 25 francs pour les années suivantes. Toutefois les tomes I et III (1901 et 1903) ne sont plus vendus séparément.

Chaque numéro simple, antérieur à l'année 1912 est vendu 7 fr. 50 ; chaque numéro double 15 francs.

A partir de l'année 1912, chaque numéro est vendu à un prix spécial, indiqué sur la couverture.

Ce tarif annule les précédents.

Toutes les communications concernant la rédaction du *Bulletin* doivent être adressées à M. le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, à Hanoi.

Articles à paraître en 1918.

N. PERI. — Les femmes de Çākya-muni.

H. MASPERO. — Etudes d'histoire d'Annam.

Capitaine SILVESTRE. — Les Thai blancs de Phong-tho.

A. BONIFACY. — Suite des recherches sur les génies thériomorphes.

BULLETIN
DE
L'ÉCOLE FRANÇAISE
D'EXTRÊME-ORIENT

Éditions d'Amérique et d'Orient
ADRIEN MAISONNEUVE
11, Rue Saint-Sulpice, 11 — PARIS 6^e



BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME XVIII. — 1918



HANOI

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1918

A LA MÉMOIRE

DE

EDOUARD CHAVANNES

Membre de l'Institut.

ANCIENS TAMBOURS DE BRONZE

Par H. PARMENTIER,

Architecte diplômé,

Chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient.

Le Musée de l'École française d'Extrême-Orient possède un des plus beaux spécimens de cette classe de tambours de bronze qui ont déjà fait l'objet d'études importantes sans que les diverses questions que soulève leur examen aient été complètement élucidées; il n'a jamais été publié. En outre un certain nombre d'autres tambours ont été signalés en Extrême-Orient. Nous nous proposons de faire connaître ces diverses pièces. M. Heger qui a écrit à ce sujet un ouvrage important ⁽¹⁾ en a connu 165. Notre contribution portera le nombre des tambours publiés à 188 ⁽²⁾.

GÉNÉRALITÉS.

Il ne sera pas inutile, pour mettre ces quelques pièces nouvelles dans leur cadre, de résumer en quelques mots ce que l'on sait actuellement de ces tambours. Leur forme est simple : ils sont composés comme une boîte cylindrique

⁽¹⁾ *Alle Metalltrommeln aus Südost-Asien*. Leipzig, K. W. Hiersemann, 1902, in-folio, avec un album de 45 planches. Cet ouvrage formant un excellent répertoire des motifs qui entrent dans la décoration de ces tambours, nous y renverrons, toutes les fois qu'il sera possible, par l'indication de la planche et le n° du motif. Nous ferons régulièrement précéder cette référence de la lettre H. et nous la ferons suivre du chiffre romain de la classification Heger, lorsque le motif cité n'appartiendra pas à la classe où se range le tambour étudié par nous. Par exemple, s'il s'agit d'un tambour du type III, l'indication H., CX, 73, IV, voudra dire que le motif étudié est semblable à celui publié dans l'album Heger sous le n° 73 de la planche CX et que ce spécimen dans l'album Heger est tiré d'un tambour d'un type différent, le type IV.

⁽²⁾ Plusieurs des tambours examinés ici sont la propriété de diverses personnes, MM. d'Argence, Besson, Chemin-Dupontés, Cognacq, Cordier, Demange, Holbé et Toussaint, qui nous en ont facilité l'étude avec la plus grande complaisance; nous sommes heureux de les en remercier.

à un seul fond ; c'est sur la surface extérieure de ce fond que l'on frappait ; aussi est-elle toujours en son milieu munie d'une étoile, d'ordinaire à centre lisse, qui recevait le coup de mailloche. Quatre anses en deux groupes opposés permettaient de soutenir et sans doute de transporter l'instrument au moyen de chaînes ou de liens. La matière dont ces tambours sont faits est une sorte de bronze où entre une proportion importante de plomb. Ils paraissent fondus d'une seule pièce et les contours du moule, visibles seulement sur la caisse circulaire, sont au nombre de deux entre les groupes d'anses dans les pièces anciennes, de quatre dans les pièces récentes.

M. Heger distingue quatre types parmi ces tambours. Le type I auquel appartiennent les plus vieux, et notamment celui de notre Musée, paraît être le type fondamental. De grandes dimensions en général, ils présentent deux formes qui semblent dériver l'une de l'autre. Dans la première, la caisse est composée de trois parties distinctes : celle du milieu est droite ; en haut, une surface fortement bombée unit le plateau au cylindre et se termine à sa rencontre par une arête ; un tronc de cône forme le bas. La seconde série perd l'arête creuse qui sépare les deux premiers éléments et le haut de la caisse prend alors un profil en S qui vient finir nettement sur le tronc de cône terminal. Dans les deux formes les anses sont importantes ; des grenouilles souvent, et parfois des cavaliers sont posés sur le plateau. D'ordinaire ces sujets tournent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. L'ornementation de ce groupe de tambours est caractéristique ; les plus anciens offrent un dessin schématique fort curieux d'hommes, d'animaux, de maisons, de barques, etc., motifs qui dans les suivants se stylisent au point de devenir méconnaissables. Ce type s'est rencontré au Tonkin, dans le Sud de la Chine et dans l'Archipel malais.

Les types II et III ont de très grands rapports. Le plateau y est toujours débordant ; les zones d'ornement, bien plus nombreuses que dans le type I, sont décorées de motifs minuscules. L'impression générale est celle que donnerait la traduction en bronze d'une vannerie. Le plateau est toujours orné de grenouilles placées sur quatre ou six points du tour extérieur.

Dans le type II, les formes générales diffèrent parfois un peu des pièces du type I ; les anses perdent de leur importance et ont souvent une section circulaire. L'étoile a fréquemment un petit nombre de rayons et ceux-ci sont filiformes. Les zones du plateau sont d'ordinaire en petit nombre et le décor, dans la plupart des cas, y est constitué par deux motifs alternés. La stylisation des ornements y paraît plus accentuée que dans le type III. Sans pouvoir préciser exactement le centre de diffusion de cette série, il semble, d'après M. Heger, qu'on doive le chercher dans la Chine méridionale. Cependant, en plus des 13 connus, nous en présenterons six qui viennent du Sud du Tonkin ancien

Le type III, de taille moindre et souvent petite, n'a que rarement des grenouilles uniques ; elles sont plutôt superposées, parfois jusqu'au nombre de

quatre. La forme de la caisse est plus simple que dans le type I ; le cylindre y occupe une place prépondérante et montre rarement l'évasement inférieur. Les anseş sont petites et élégantes, formées de pièces triangulaires en tresses à brins multiples ; elles se poursuivent en décors sur la caisse, tandis que sur les coutures du moule se présentent des animaux ou des motifs végétaux en relief. L'origine de cette classe est mieux déterminée ; elle est limitée aux Karens blancs et rouges de Birmanie, et certains voyageurs rapportent que des tambours de ce genre sont encore exécutés dans les États Shans.

Toutes les pièces du type IV sont la copie, parfois mêlée d'éléments ou de caractères chinois, d'une forme dérivée des tambours de la classe I. On en trouve un grand nombre en Chine, et six des dix décrits ici proviennent de Yunnan-fou. De taille moindre que ceux des groupes I et II, ils sont bas de forme et le tracé presque invariable de la caisse est celui d'une accolade très creuse, dont la branche inférieure serait coupée au premier tiers à partir du sommet. L'étoile y est toujours à douze rayons et ce nombre paraît en rapport avec le cycle duodénaire, car plusieurs de ces pièces portent les caractères ou les animaux cycliques. Ce type présente des décors propres, dont l'un, caractéristique, est une composition d'éléments géométriques qui, par une série de transformations, données en partie dans la planche H., xxxii, se rattachent aux guerriers schématisés des premiers tambours. On y trouve également des combinaisons de traits courbes, formant souvent des motifs en S couchées, des rangées de boutonssailants et une ornementation de grandes dents de scie sur le tronc de cône curviligne inférieur. Les grenouilles n'apparaissent jamais sur ce type ; la caisse montre d'ordinaire quatre coutures de moule et les ornements sont souvent, et peut-être toujours, exécutés par estampage (1).

Ces tambours, non étudiés en Europe avant 1883, étaient recueillis depuis longtemps dans les collections chinoises ; ils y sont d'habitude attribués à un général légendaire des Han, Ma Yuan, le Mã Viện des Annamites, qui vivait vers le début de l'ère chrétienne. On rapporte qu'il installait ces tambours dans les cascades du Sud de la Chine, pour tenir en respect les montagnards rebelles ; trompés par le bruit de l'eau qui frappait le métal, ils croyaient entendre les troupes chinoises et se tenaient cois. Suivant une autre version moins fantaisiste, ces tambours auraient été donnés aux chefs des tribus en

(1) Il existe une autre classe de tambours de bronze qui sont de caractère nettement chinois ou annamite. Ainsi celui, assez richement orné, du Maréchal Sou, entré au Musée sous le n^o D 6214, 22 et un autre de la province de Nam-dinh (village de Hân-Thiên, canton du même nom, huyên de Giao-thủy, phủ de Xuân-trưông), curieuse traduction en beau métal épais des tambours de pagode à caisse bombés en bois laqué. Pas plus que M. Heger, nous ne nous occuperons de cette série dont l'origine n'est pas douteuse.

signe d'investiture, et peut-être doit-on rapprocher de cette tradition l'importance considérable des gongs de cuivre chez les sauvages de la Montagne annamitique, en particulier chez les Bahnars ; le nombre des tam-tams y est en certains lieux le signe extérieur de la richesse et de la puissance.

Pour avoir écarté ces histoires légendaires, les Européens ne sont pas arrivés cependant à des présomptions bien solides sur l'origine de ces tambours et leur fonction même est inconnue. La présence de grenouilles sur le plateau fait supposer que ces objets ont pu jouer le rôle de tambours de pluie (1) et leur bruit, comparable aux roulements du tonnerre, peut avoir été utilisé pour tenter de mettre fin aux sécheresses.

Quant à leur aire d'expansion, elle est considérable ; si l'on n'en a trouvé aucun dans l'Inde, par contre ils sont fréquents en Chine, dans une partie de l'Indochine et dans l'Archipel malais : leurs limites extrêmes sont Lama-miau au Nord de Kaïgan, en Mongolie et l'archipel Key, au Sud de la pointe O. de la Nouvelle-Guinée. De Groot a démontré qu'ils sont de toute antiquité indigènes dans le Sud de la Chine. La présence des plus anciens de ces tambours au Tonkin et dans les îles malaises, comme le caractère polynésien des dessins qu'ils portent, suggèrent l'idée qu'ils peuvent avoir été l'œuvre des populations qui, avant l'ère chrétienne, émigrèrent du Sud-Est de l'Asie pour aller peupler la Malaisie, tandis que les tambours stylisés qu'on trouve en Chine et en Indochine pourraient être attribués aux descendants de ces populations, rejetés par les envahisseurs dans les montagnes et en partie civilisés ensuite par les Chinois. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

TAMBOURS DU TYPE I

Le principal tambour possédé par notre Musée y est classé sous la cote D 6214, 21. Un autre plus petit et moins intéressant, du type IV, porte le numéro D 6214, 20. A ces deux pièces nous ajouterons un gong D 6214, 1 qui est incontestablement de la même famille. Ces trois pièces sont entrées au Musée presque en même temps, en avril 1903, à la suite de l'Exposition de Hanoï où elles avaient figuré ; elles furent acquises de la bonzerie de Long Đòison et du village de Ngoc-lu (province de Hà-nam, Tonkin).

Le tambour D 6214, 21 est dans la forme la plus ancienne des pièces du type I et il est de grande taille : diamètre : 0 m. 86 ; hauteur : 0 m. 63 (pl. I, A). Le cylindre s'unit au plateau par un tore saillant d'un beau profil ; quatre anses en

(1) DE GROOT, *De Antieke Kelettrommen in den Oost-Indischen Archipel en of het vasteland van Zuidoost-Asië*. (Verslagen en Mededeelingen der Koninkl. Akademie van Wetenschappen. Afd. Letterkunde, 4^e Reeks, Deel II.)

deux groupes, servant sans doute à suspendre le tambour, s'attachent à la fois au tore et au cylindre.

La décoration ⁽¹⁾ de ce tambour consiste en motifs géométriques et en représentations animées. Le plateau (pl. II, f et III, i) est orné par zones dont le centre est l'étoile. La première zone importante en s'écartant de celle-ci, est garnie de scènes humaines ; — la suivante, de quatre groupes de quadrupèdes et d'oiseaux ; — la troisième, d'oiseaux volants et posés (pl. III, i). La caisse est décorée dans sa partie bombée d'une suite de barques entre lesquelles sont dressés des oiseaux (pl. IV, a, e). La partie verticale et le bas du tore précédent sont découpés en panneaux par des bandes verticales qui correspondent aux anses ; d'autres se disposent symétriquement sur l'axe opposé, mais avec un écart différent ; le tout détermine huit cadres dont six sont transformés en rectangles allongés par une bande horizontale supérieure placée dans le même sens. Ceux de l'axe perpendiculaire au plan des anses sont restés nus (pl. I, A) sans doute parce qu'ils sont coupés par la couture du moule ; chacun des six autres présente un groupe de deux personnages allant de gauche à droite (pl. IV, f, h). La partie conique inférieure est nue.

Nous allons reprendre ces diverses sections avec plus de détail.

L'étoile, intermédiaire entre H., xxx, 1 et 3, a quatorze rayons aigus. Ils déterminent des triangles ornés de traits et d'un motif central ; celui-ci (pl. III, i) semble l'origine des décors, jusqu'ici incompréhensibles, qui se trouvent en ce point sur les autres tambours. Cet élément est fourni d'une manière bien moins claire par le tambour Moulié, pièce principale de la publication Heger, et qui a les plus grands rapports avec le nôtre (H., xxxi, 1). Le motif est formé de deux poissons à queue longue ⁽²⁾ opposés par le ventre.

Toutes les zones ornementales (même pl. e, i) que nous verrons ensuite séparer les rangées de figurations animées et les bandes de la caisse, sont ornées d'une façon unique par des suites de cercles simples ou doubles, tous avec point central ; les circonférences extérieures sont unies par des tangentes obliques à la ligne des axes et parallèles entre elles (H., xli, 58-53). Ces chaînes de cercles liés s'opposent toujours deux par deux, soit voisines dans les larges zones ornementales et encadrées alors de lignes de dents de scie aiguës et de suites de points, soit en pendants aux deux côtés d'une zone à figures. Trois motifs seulement viennent s'ajouter à ces éléments. L'un, unique, autour de

(1) Nous avons divisé le plateau en demi-cercles A et B, les barques de la caisse sont numérotées de C à H, les panneaux de I à N ; tous ces indices sont portés sur le plan du tambour (pl. II, f).

(2) L'ensemble du triangle donne l'impression du bout d'une plume de paon. Est-ce une simple rencontre ? Nous verrons la place que tient l'oiseau dans ces décors ; dans d'autres, le paon joue un rôle spécial (tambour-Gillet, Heger p. 27). Il semble cependant que la dualité constante du motif doive faire écarter cette dernière interprétation.

l'étoile, est une grecque oblique (m. pl., i) d'un dessin élégant (H., xxxvi, 1 et 2) ; les autres près des panneaux de la caisse sont des bandes de rayures simples ou alternées (m. pl., a) comme un ruban plié à angles raides (H., xxxiv, 38).

Nous examinerons les décors figurés, des plus simples aux plus complexes, les animaux d'abord, les hommes isolés ensuite, avant les scènes. Nous partirons du plan de division des pièces du moule. en allant en sens inverse de la marche des aiguilles d'une montre : c'est en effet dans cette direction que se dirigent les divers êtres animés.

Le plan de division du moule, qui n'affecte d'ailleurs pas la surface extérieure du plateau, ne correspond pas exactement à la division des zones figurées et le diamètre qui unit l'extrémité des coutures, passe au travers des séries de bêtes et des scènes répétées ; nous prendrons la description au voisinage de cette ligne. La seconde zone se compose de deux suites de dix cerfs, séparées par deux séries, l'une de six, l'autre de huit oiseaux volants. Les cerfs sont alternativement mâle et femelle (m. pl., i) ; ils ont les cors très longs, identiques malgré la différence des sexes, et leur pelage semble tacheté. Les oiseaux (m. pl.), tous pareils entre eux, sont vus comme d'en dessus, sauf pour la tête qui est de profil. L'œil y tient une place démesurée, le bec est assez long et une caroncule analogue à celle des dindons pend au-dessous.

La zone extérieure ne comprend que des oiseaux (m. pl.). Ceux qui volent, placés de même, sont des échassiers, au bec démesuré, à forte huppe, qui seule d'ailleurs varie dans le décor. Les oiseaux posés, qui occupent le vide sous le bec des précédents, sont dressés de profil ; ils sont de deux types, l'un général, l'autre rare : le premier est un oiseau trapu, avec bec moyen, auquel s'accôle un triangle qu'on pourrait peut-être interpréter comme la poche d'un pélican ; le second a un bec long et recourbé (m. pl., c).

Les oiseaux que nous retrouvons entre les barques, sont encore des échassiers. On les voit isolés ou par paires, suivant l'espace disponible ; ils posent sur le cercle inférieur qui limite la zone, ou sur une bande horizontale ornée des cercles habituels ou de points (pl. iv, a). Leur huppe est petite ; le bec, parfois court avec une caroncule au-dessous, peut être long et courbe ou long et élargi en son milieu ; une fois il pend comme une trompe et s'épanouit à l'extrémité en losange (DE : m. pl., a) ; le seul oiseau qui montre dans la nature un fait analogue, la spatule, est loin de présenter un élargissement aussi démesuré. Quelques-uns de ces oiseaux offrent la particularité d'en soutenir un autre perché sur leur dos (EF, côté F : m. pl., e) ; cette représentation n'est pas spéciale à ce tambour et se retrouve sur celui de Salétier (H., xxxiv, 1) ; peut-être est-ce une image très conventionnelle d'accouplement.

Les figures des panneaux inférieurs de la caisse sont fort curieuses. Nous donnons deux des groupes les plus caractéristiques (m. pl., f, h) avec l'image (pl. v, o) du tambour Moulié qui les explique (H., xxxiv, 17). Ces figurines paraissent être des guerriers en costume de combat, fait comme d'ordinaire

pour grandir l'homme et par suite épouvanter l'ennemi. Ils portent de hauts cimiers qui semblent formés de plumes et présentent le plus souvent dans leur composition une tête : plus claire sur le tambour Moulié, elle y apparaît comme celle d'un énorme oiseau. Le costume semble fait de deux panneaux de plumes qui couvrent les jambes, tandis que le corps s'abrite derrière un haut bouclier rectangulaire ; une pointe le termine en bas et il se replie en haut. Ce bouclier s'orne souvent d'une tête analogue à celle du cimier (pl. IV, n). L'arme ordinaire est ici une hache.

Nous retrouvons les mêmes personnages sur les barques (m. pl., c). Celles-ci paraissent faites de planches assemblées et maintenues par des ligatures obliques ; elles ont l'avant et l'arrière relevés, le premier décomposé en trois éléments complexes avec des pièces qui pendent en dessous, le second plus simple formé seulement de deux motifs bien séparés. L'arrière est muni d'une forte rame, au manche orné, qui joue le rôle de gouvernail ; un petit spardeck, poste de combat, s'élève en avant de celui-ci. Il est porté par quatre poteaux qui le dépassent et se décorent des ornements habituels ici (m. pl., i). Ses bordages sont recouverts de ronds pointés qui semblent exprimer des surfaces de clôture. Au-dessous se trouve un objet qui le plus souvent a la forme d'un de nos tambours posé à terre (m. pl., c, g) ; en H le décor donne l'impression d'un vase placé sur un feu (m. pl., i). Au centre du bateau est une indication peu claire, qui peut correspondre à un mât avec ses haubans et sa voile, celle-ci indiquée seulement par des sortes de palmes analogues aux plumes des coiffures (m. pl., b). L'équipage des barques consiste en un certain nombre de guerriers, un barreur et un archer sur le spardeck ; un guerrier debout près de ce qui peut être le mât. paraît préposé à la manœuvre de la voile.

Les occupants des bateaux sont assis ou debout et brandissent des haches, des javalois à empennage continu ou de simples traits. Le petit guerrier du château d'arrière tire des flèches, soit en avant soit en arrière. Celui-ci n'a qu'un simple chignon ; peut-être la raison en est-elle dans le manque de place pour développer une haute coiffure, car tous les autres navigateurs en sont parés. Ces coiffures, de proportions plus démesurées (1) encore que celle des guerriers sur les panneaux de la caisse, s'en différencient plus par la place des éléments que par leur détail. Le cimier est ici le plus souvent en arrière et la tête d'oiseau en avant ; celle-ci est alors dépourvue de bec. Enfin l'ensemble de la coiffure est parfois encore plus riche, comme le montre l'exemple d'un des navigateurs de la barque G (m. pl., g, en avant du spardeck). Le costume paraît par contre très réduit et nous ne rencontrons pas, même sur les guerriers debout, les panneaux de plumes. Seuls les combattants du château

(1) Ici apparaissent des éléments très minces terminés par un épanouissement, qui pourraient être des plumes de paon réduites à la tige et à un œil terminal (pl. IV, d).

d'arrière les portent parfois (m. pl., g, i). Les barreaux des barques présentent un détail de costume spécial et leur dos reçoit une sorte de panneau (m. pl., i) qui en F est très orné (pl. III, b).

Nous arrivons enfin à la scène la plus importante, celle qui décore la zone principale du plateau en s'y répétant deux fois (1) presque trait pour trait (pl. IV, I.) Le premier objet que nous rencontrons près du diamètre qui unit les coutures du moule est particulièrement déconcertant. Il se présente comme une arche accostée de deux panneaux terminés par des cercles en haut, le tout porté par une bande ornée de points et de traits qui repose sur deux groupes de potelets (2) et une cariatide humaine centrale à mi-corps. Une frange tombe de la bande horizontale et l'arche, à demi close par deux panneaux ornés de ronds pointés, enferme un petit personnage debout qui en B élève les deux bras et semble tenir des bâtonnets, en A porte un objet circulaire à long manche ; dans les deux cas il est sobrement vêtu et n'a qu'un simple chignon.

Vient ensuite une figure tournée vers l'arche ; au-dessus s'envole un oiseau du type de ceux de la zone aux cerfs. Le personnage est peu vêtu, mais présente les panneaux de jambes ; un rond semble indiquer son ventre. La figurine de B élève un bras et porte de l'autre un instrument coudé à angle très aigu ; celle de A serre des deux mains un objet peut-être analogue. Puis vient un groupe de deux personnages qui se font face, tenant chacun un long bâton vertical, auquel s'attache par le grand côté un panneau long. Ces bâtons s'engagent dans un ustensile à large base, fendu angulairement. La figure de gauche est vêtue de panneaux de plumes et, en B, a les cheveux pendants ; celle de droite est nue ou presque et porte chignon ; en A elle pose le pied sur le support de l'ustensile comme pour le maintenir.

La représentation d'une maison continue le panneau. Elle est indiquée par un trapèze curviligne qui figure le toit avec ses extrémités recourbées en cornes fattières et deux groupes de poteaux qui le portent. Sur le faite sont perchés des oiseaux, un en A, deux en B, paon et coq, semble-t-il. Les poteaux latéraux montent jusqu'à la corne fattière et enferment entre eux et les bords obliques du trapèze un espace triangulaire qui correspond peut-être à l'idée du pignon. Le toit est orné sur sa surface de grandes combinaisons géométriques ; son bord est garni d'une frange tombante comme un chaume régulièrement coupé. La maison a son sol relevé sur pilotis et sous son centre des taches indistinctes peuvent être les poutres obliques à encoches qui forment escalier dans les maisons moï. Le plancher est indiqué par une bande horizontale ornée d'une ligne de points.

(1) C'est la partie A que nous avons donnée en dessin et décrivons.

(2) Ils sont sur le tambour Moulié (H., pl. III) traités comme de véritables jambes humaines, conception de support qui, à la rigueur, ne serait guère plus extraordinaire que la griffe antique formant pied de meuble.

Le décor du toit, interrompu à dessein, laisse voir dans la maison deux personnages assis en face l'un de l'autre, les cheveux en arrière, et qui élèvent chacun un objet indistinct. L'espace sous la maison n'est pas occupé de même dans les deux scènes. En A à gauche est un objet analogue à un tambour couché, en B une masse formée de deux prismes rectangulaires verticaux réunis par un troisième plus bas. En A à droite est un petit personnage, assis, tourné à droite, la tête renversée en arrière et qui tient un objet assez semblable au mât du bateau. En B ce personnage est remplacé par un objet peu net, de la forme d'un tambour couché obliquement. Le petit personnage est ici remonté dans le triangle du toit, où par suite la combinaison géométrique du décor est supprimée. Il semble qu'il y ait eu d'ailleurs hésitation de la part de l'artiste dans cette partie, et le personnage assis à gauche est lui-même à moitié emmêlé avec le décor de toiture.

Immédiatement contigu à la maison, et peut-être en faisant partie, est un plancher soutenu par des poteaux, parfois ornés dans la partie dépassante. Sur le plancher se trouvent quatre figures assises ou exceptionnellement debout, tenant toutes un bâton vertical qui s'arrête au plancher. Au-dessous de chacun d'eux est un objet analogue à un tambour, placé sur un plateau soutenu par un poteau vertical et tout entouré d'une nappe de points. Tous ces personnages ont des chignons ou ont les cheveux libres.

Le groupe suivant (pl. II, f et pl. III, i) est une suite, en A de six, en B de sept figures ; dans les deux cas les six personnages sont en grand costume, le septième en B seul ne porte pas la haute coiffure (m. pl., f). La plupart tiennent dans la main qui est en avant une arme presque droite, sans doute un sabre ; la main en arrière porte un objet coudé à angle plus ou moins aigu qui ne peut guère s'expliquer que comme un boomerang. Le premier guerrier de la série A tient un javelot à long empennage (m. pl., h), le cinquième A (m. pl., d) et le sixième B un instrument à plusieurs tiges, qui paraît être un khène ou mieux une sorte de syrinx ; le sixième de la série A (m. pl., d) et le septième de la série B (m. pl., f) tiennent des armes ou des ustensiles difficiles à déterminer et dont nous nous contentons de donner l'image. Les coiffures sont du type élevé, mais sans tête détachée ; seul 7 B (m. pl., f) n'a qu'un haut et mince chignon sur lequel se fixaient sans doute les ornements démesurés des grandes coiffures.

Nous avons donné, en évitant avec soin les interprétations problématiques, une description aussi complète que possible de ce tambour. Cherchons maintenant à comprendre le sens des figurations qui s'y trouvent, en nous servant à l'occasion des représentations du tambour Moulié.

Nous laisserons d'abord de côté les guerriers des panneaux de la caisse dont nous nous occuperons avec les autres représentations. Pour les barques, certains détails demandent une explication, et leur aspect même mérite d'être relevé. Ces embarcations ne paraissent pas de simples pirogues et les personnages debout ou assis ne sont pas des rameurs, comme M. Heger le suppose. Dans l'un et

l'autre tambour ils rameraient à contre sens, et d'ailleurs aucune rame n'apparaît, sauf la rame-gouvernail du barreur qui marque l'arrière. D'autre part il est presque impossible d'expliquer le motif central de la barque, aussi bien dans le tambour Moulié que dans le nôtre, autrement que comme un mât muni de sa voile. L'apparence d'instabilité et de légèreté qu'indiquait le dessin de ces barques sur le tambour Moulié est ici nettement contredite par la présence du petit château d'arrière. Pour recevoir à cette hauteur un plancher portant des guerriers (1), il faut une construction navale très robuste et très stable, une véritable barque de haute mer, assez lourde alors pour que l'aide de la voile soit fort utile, surtout s'il s'agit d'une barque de combat. Fait remarquable et qui donne une indication précieuse, le sommet du rectangle que nous supposons être une voile, est traité exactement, sur le tambour Moulié, comme le haut du bouclier des guerriers aux panneaux de la caisse de notre pièce (pl. iv, f, h) et sur le tambour Moulié (pl. v, o). On conçoit mal le haut d'un bouclier plié, mais une voile de cette forme est de toute impossibilité. Il est donc probable que ce pli cassé est une convention pour exprimer le gonflement de la voile, et nous devons alors comprendre nos boucliers comme un haut panneau de rotin qui se recourbe au-dessus des guerriers pour protéger leur tête du tir plongeant. A ce point de vue l'image (pl. v, o) serait dans le haut d'un dessin presque correct, à la réserve des traits de vannerie qui ne sont d'ailleurs qu'un remplissage négligé.

Ces barques ont à l'avant des dispositions spéciales dont l'examen ne manque pas d'intérêt (pl. iv, m). Un petit cercle y correspond sans doute à l'œil d'une tête qui n'est pas autrement discernable. Un motif en forme de trident peut être une corbeille à feu qui éclairerait la marche de la barque ou la signifierait la nuit. Les autres éléments sont indiqués trop conventionnellement pour qu'aucune interprétation n'en soit de pure fantaisie. Sous cet avant, deux motifs sont plus faciles à comprendre. L'un, recourbé et triangulaire, peut être un éperon ou une dérive et, en D, il semble qu'il n'y ait guère de doute sur ce dernier sens (m. pl., k) ; elle confirme l'idée d'une barque à voile. Une pièce suspendue semble une lourde pierre appelée à former ancre ; elle peut avoir servi également au moment d'un abordage à défoncer une barque plus légère prise sous l'étrave (m. pl., m). Les deux éléments de la poupe paraissent uniquement décoratifs (m. pl., j).

Pour mieux comprendre la double scène principale, il est utile d'établir la relation des éléments qu'elle présente dans les trois tambours qui la montrent ; elle ressortira du tableau suivant :

(1) Qu'il n'y en ait qu'un est sans doute une réduction de dessin, comme le nombre même des navigateurs, six par barque ; on ne construit pas une barque de neuf longueurs d'homme, soit 15 mètres environ pour porter six individus.

MOULIÉ		GILLET	D 6214, 21
1 ^{re} partie	2 ^e partie	1 ^{re} et 2 ^e parties	A et B
Arche	Arche	Arche	Arche
—	—	—	Travailleurs
Guerriers	Guerriers	Guerriers	—
Echafaud	Echafaud	Maison	Maison
Maison	Maison	Echafaud	Echafaud
—	Travailleurs	—	—
Guerriers	Guerriers	Guerriers	Guerriers

Il résulte de ce tableau que les seules figures essentielles de cette scène sont l'arche, les guerriers, la maison et l'échafaud de tambours et que leur ordre n'est pas nécessaire.

M. Heger voit dans cette scène une sorte de fête d'inauguration de ces tambours. C'est là une conception qui paraît difficile à soutenir.

Notons d'abord qu'elle est absolument contraire à tout ce que nous connaissons de l'art des sauvages. Il n'est nullement dans l'habitude des primitifs de représenter un fait historique ou une scène spéciale. Le premier artiste voit plus large : il peint l'animal, la chasse, la guerre, non tel animal, tel combat. Si parfois il a pu vouloir représenter le particulier, il semble que ses moyens l'aient trahi et que ce soit sous les traits du fait général qu'il l'ait toujours traduit. On le voit mal peindre une fête déterminée et, spécialement, celle de l'objet qu'il décore. Pour nous ces tambours représentent seulement, outre un certain nombre d'animaux qui, pour le maître de l'objet, ont un intérêt propre, les tableaux mêmes de l'existence du sauvage.

L'arche serait le temple ou la maison commune ; la maison s'explique d'elle-même ; les gens somptueusement vêtus sont, non des femmes, comme M. Heger tend à le supposer, mais des guerriers : sur le plateau, ils partent à pied pour le combat ou la chasse dans les domaines giboyeux qui se trouvent en dessous d'eux ; sur la caisse, ils s'éloignent en barque pour quelque expédition navale. Les gens sobrement vêtus ne sont pas simplement des hommes, en opposition avec la riche parure des femmes : une telle distinction n'existe pas chez les sauvages, ou mieux renverse les rôles ; ce sont des individus de l'un ou l'autre sexe, non couverts du costume de parade et qui vaquent aux occupations domestiques.

Prenons les éléments les uns après les autres et nous verrons qu'ils s'accordent aisément avec cette conception. Les guerriers — et je crois que cette désignation n'est pas douteuse, puisque seuls ils portent des armes — ont des coiffures et des vêtements qui leur donnent, ou mieux tendent à leur donner, un aspect d'oiseau. Or un oiseau est perché sur une des barques du tambour Moulié (1)

(1) Il est vrai qu'un quadrupède bizarre existe de même sur une de nos barques, F (pl. m. b) et qu'il faudrait peut-être alors ne voir, pour les deux cas, dans ces animaux, qu'un butin de chasse, que l'artiste eût été incapable de représenter couché et mort.

(H. IV, 1) ; enfin les oiseaux tiennent une place prépondérante dans le décor. On en vient alors à se demander si nous ne sommes pas en présence d'une coutume totémique qui rendrait compte de bon nombre de difficultés, dont la moindre n'est pas la conception invraisemblable de ce costume d'apparat, avec son énorme tête et son cou démesuré d'échassier. Il ne semble guère possible de voir dans ce décor de tête autre chose qu'un élément de mascarade, guerrière ou religieuse (1).

Le reste du vêtement peut s'interpréter de deux façons, soit qu'on prenne le dessin pour exact, soit qu'on le tienne pour conventionnel. Si on le juge véritable, le costume se compose de deux pans qui semblent des plumes, placés en avant et en arrière des jambes. Outre son rôle dans la mascarade, il peut avoir fourni une protection efficace pour les parties du corps que ne garantissait pas le bouclier, et l'on sait qu'un matelas de plumes fait dévier aisément un projectile de faible pénétration. De même s'expliquerait le panneau (pl. IV, 1 ; III, b) qui couvre le dos du barreur ; il remplace le bouclier, interdit au personnage par sa fonction, alors que sa vie est peut-être la plus précieuse pour le salut de l'esquif. La répartition des panneaux sur les barques semblerait confirmer ce rôle de protection ; en effet nous les trouvons sur les guerriers à terre et sur les combattants du château d'arrière ; les autres navigateurs ne les portent pas. Or ceux-ci ont les jambes défendues par les bordages épais du bateau (2) ; au contraire, dans les combats terrestres, le bouclier ne peut descendre assez bas et les bordages de la passerelle nécessairement légère donneraient sans doute une protection insuffisante contre le tir adverse.

Examinons maintenant la seconde hypothèse et notons tout d'abord que ce vêtement, bien que plus court, n'est pas représenté d'une façon différente chez les civils ; en ce cas d'ailleurs, même dans le sens de la mascarade, il ne s'explique pas en l'absence de la tête d'oiseau. Une autre explication est nécessaire et il faut faire intervenir l'habituelle convention de ce genre de dessin :

(1) On peut justement s'étonner de la hauteur démesurée de ce cimier et se demander comment un homme pouvait marcher avec un tel attirail sur la tête. Mais que dirait-on alors de l'extraordinaire coiffure, en bâti de bambou et toute couverte de plumes, haute comme trois hommes que nous montre ce cliché pris à Awar, Hansa Bay, Nouvelle Guinée, et qui appartient au Field Museum of Natural History de Chicago (pl. VIII) ? Moins important, mais encore presque de la hauteur de l'homme qui le porte, apparaît un panneau qui se fixe sur la nuque dans certaines cérémonies funéraires ou religieuses d'une population à caractère nettement totémique de la même île ; en outre quelques-uns de ces sauvages se couvrent d'un manteau fait de plumes et arborent sur les cheveux une tête d'oiseau à long bec. (Cf. *Bijdrage tot de ethnographische kennis der Mariende-Anim*, par O. G. HELDING, dans *Tijdschrift voor indische Taal-, Land en Volkenkunde*, 1913, deel LV, pp. 429-465, pl. I fig. 1 et 2).

(2) Ce n'est évidemment qu'une convention qui les montre en entier hors de ces bordages et comme s'ils marchaient dessus. La même observation s'applique à l'archer du château d'arrière.

comme il ouvre la maison pour découvrir les gens qui jouissent de son abri, l'artiste supprime le vêtement là où il cacherait les jambes : c'est en effet la dominante à montrer pour exprimer le départ. Il faudrait dans ce cas voir simplement dans ces panneaux le sarong continu coutumier aux peuples malais, qu'on porte en parade et qu'on laisse au besoin de côté pour les opérations domestiques ; un simple pagne donne plus d'aisance. Le bombement du panneau antérieur sur le tambour Moulié, comparé par M. Heger à un ventre de femme enceinte, trouverait alors sa raison d'être dans l'épaississement produit en avant par le serrage des extrémités de ce sarong.

Quelle explication que l'on adopte, et pour nous la seconde est de beaucoup la plus vraisemblable, on ne rencontre dans le costume aucune difficulté sérieuse. L'interprétation du premier motif est plus délicate. Je ne crois pas que rien empêche de voir dans l'édifice bizarre qui commence la série le temple ou la maison commune, mais il faut bien avouer aussi que rien ne prouve cette supposition ; tout au plus pourrait-on dire que la bizarrerie de ses supports, jambe et cariatide, indique une recherche que peut motiver seul un édifice de rôle très important. Nous aurions l'image de cette étrange construction ici de face, à moitié close par des rideaux, tandis qu'elle se présenterait de profil sur le tambour Moulié. Ainsi s'expliqueraient les deux aspects des supports, qui dans notre tambour pourraient alors encore être des jambes, les pieds en équerre. Serait-ce le dieu ou un prêtre que nous apercevons à l'intérieur ? Il est impossible de le savoir, bien que la seconde hypothèse paraisse plus vraisemblable. On pourrait dans le même sens expliquer le personnage qui se dirige vers l'édifice, au-dessous d'un oiseau, et y voir un sorcier accoutumé à soigner les oiseaux captifs, images des ancêtres de la tribu. Mais encore une fois tout cela n'est qu'une hypothèse bonne, faute de mieux, à donner une apparence de sens à cette étrange composition.

La maison se comprend plus aisément et son aspect, avec le décor de son toit, ne diffère guère de certaines maisons moï ou malaises. L'embaras recommence avec l'échafaud qui s'y accole. Frappé de la similitude de forme qui existe entre nos tambours et les objets placés sous l'échafaud, M. Heger n'hésite pas à y voir des tambours réels, et c'est l'argument principal de sa thèse que la bande des tambours Moulié et Gillet représente la fête d'inauguration ou de consécration de ces tambours. Il voit en ce point des hommes assis sur un tréteau pour frapper les tambours installés au-dessous.

Notre pièce et la pièce Moulié présentent un détail qui semble avoir échappé à M. Heger et dont son hypothèse ne rend pas compte : c'est la présence de la nappe de points qui entoure chacun des pseudo-tambours. On pourrait y voir, il est vrai, une conception ingénieuse du sauvage artiste pour évoquer l'idée de l'onde sonore qui s'échappe de l'instrument : cette explication, bien que possible (on rencontre parfois d'autres subtilités plus étonnantes dans ces naïves interprétations), n'est pas nécessaire, je crois. En effet il semble bien difficile d'admettre le rôle attribué aux hommes placés sur le plancher. Le

moindre embarras est dans le nombre des tambours. Le dessinateur primitif se contente en général d'un objet pour exprimer une idée, et c'est seulement lorsqu'il s'agit d'une multitude qu'il l'exprime par quelques unités. Or ces tambours, qui sans doute représentaient une valeur énorme chez des peuples encore peu outillés, ne durent jamais être en bien grand nombre dans une tribu, et l'on s'étonnerait de les voir figurer par plusieurs pièces, alors même que celles-ci n'exprimeraient pas un nombre considérable. Mais ceci n'est qu'une impression. Une difficulté plus sérieuse, une objection presque péremptoire, naît de la place des personnages et du mode de pose des tambours. Frapper avec un pilon vertical un de ces instruments en se tenant au-dessus est une idée qui ne viendra jamais à personne. Il sera presque impossible, si la mailloche est un peu lourde, de ne pas la laisser retomber sur le tambour, en étouffant ainsi le son produit ; l'opération présente d'ailleurs les plus grands dangers pour le tambour qui risque d'être crevé ou brisé et le résultat sera très médiocre, puisque la plus grande partie de l'effort est dépensée à soulever le percuteur et non à frapper avec. Au contraire le coup lancé à bout de bras profite de tout l'élan de l'homme et l'élasticité du tambour renvoie la mailloche en arrière sans risquer d'étouffer le son. Notons en outre que les bâtons s'arrêtent toujours au plancher de l'échafaud : si le sauvage avait voulu indiquer la percussion du tambour, il est plus que probable qu'il eût marqué le contact. Le mode d'installation crée une autre difficulté. Nos tambours sont invariablement munis d'anses pour être suspendus et ces pseudo-tambours sont posés sur des plateformes qui annuleraient toute sonorité. Le même embarras se présente quand ils sont placés sur les barques. Enfin nombre d'objets analogues sont figurés sous les maisons et parfois renversés. Si on veut y voir nos beaux tambours de bronze, on sera étonné de leur nombre et de la négligence avec laquelle ils sont traités : représentant une petite fortune, consacrés même dans une cérémonie si importante et qui sans doute leur eût conféré un caractère religieux, il est invraisemblable qu'on les traite avec un tel sang-eûne, outre que leur rejet de côté ne s'explique guère dans une telle cérémonie.

Mais que faut-il voir alors dans ces objets de forme si voisine du tambour et qui n'en seraient pas ? Nous croyons qu'il s'agit là de grandes corbeilles, d'énormes paniers de vannerie que les sauvages excellent à fabriquer, et qui leur servent à enfermer leurs grains. Toutes difficultés cessent alors. Vides, ils sont sans utilité et jetés négligemment sous les maisons : on en voit ainsi constamment chez les sauvages et au Cambodge, attendant l'instant de leur emploi. Pleins, ils sont embarqués et contiennent les provisions du voyage ; ils sont alors mis à couvert sous l'endroit le plus abrité du bateau. L'échafaud placé près de la maison, sous son immédiate surveillance, est la grange, et son plancher l'aire où l'on bat les épis. Les grains coulent par les orifices ménagés et tombent dans les paniers placés à demeure à cet effet : fixés loin du sol et sur une table à pied unique, il est aisé de les surveiller et de les protéger contre les rongeurs et les termites. Les nappes que nous avons signalées, sont les grains qui

tombent. Leur évasement même hors des paniers n'est pas une difficulté ; comme la multiplicité de ces derniers, elle exprime l'abondance : la récolte est si belle qu'il faut de nombreux récipients et qu'ils débordent. Il est probable, si notre interprétation est exacte, que la grange devait être couverte ; peut-être s'agissait-il d'ailleurs d'un simple appentis aisément négligeable ; sa représentation eût masqué les travailleurs et l'abri n'était plus ici, comme c'était le cas dans la maison, la dominante à exprimer.

Suivant la même idée, nous trouverons dans les deux personnages debout les gens qui se livrent au décorticage journalier du riz ; il suffit d'avoir passé quelques heures dans un village de sauvages, pour avoir, fixé dans l'esprit, le souvenir des deux travailleurs, souvent des femmes ou des enfants, dressés autour des mortiers et laissant alternativement retomber les lourds pilons de bois. Le mortier est vu en coupe aussi naturellement que la maison est éventrée pour en montrer les habitants. L'hypothèse, très probable, n'explique pas la présence des panneaux attachés en haut des pilons. Peut-être est-ce un simple ornement dû au ciseleur, comme il en place sur les poteaux, la tige du gouvernail, les javelots même, qu'on suppose difficilement si fort alourdis (pl III, h). Peut-être la pièce eut-elle dans la réalité un décor véritable, suivant cette idée qui conduit les primitifs à mettre quelque chose de personnel, voire de divin, dans tous les objets qui leur sont d'une utilité essentielle, et par suite à les honorer.

En résumé, les représentations du tambour nous donneraient, un peu comme le bouclier d'Achille, une image en raccourci de toute l'existence du sauvage, qu'il parte en guerre ou en chasse, ou qu'il se livre à ses occupations dans son village, sous la protection des animaux qui représentent ses ancêtres disparus.

L'exécution même de ce tambour n'est pas sans intérêt et peut donner quelques indications sur l'état de civilisation de ses auteurs. La fonte en fut coulée dans un moule à deux ou trois parties ; deux coutures en saillie sont en effet très apparentes au dehors de la caisse ; elle s'arrêtent à la rencontre du plateau pour reprendre par contre à l'intérieur en dessous de celui-ci, mais seulement dans le premier tiers extérieur. Le centre en est indemne ; il présente d'ailleurs un aspect nettement différent de la périphérie et de la caisse ; l'oxydation y est plus claire, la surface plus grenue, comme sableuse. A la percussion, la zone centrale rend un son plus bas de trois ou quatre notes que la zone périphérique ; le timbre surtout est différent, plus grave au centre, plus chantant mais moins harmonieux dans le reste. La ligne de démarcation est appréciable à l'oreille ; fait curieux, le cercle qui sépare les deux parties tombe au milieu d'une zone ornentée et ne correspond à aucune division du décor (zone des cerfs). S'il y a réellement différence de matière, il n'y a certainement pas soudure postérieure et la seule explication plausible paraît être dans la succession immédiate de deux coulées différentes, la première moins importante mais d'alliage plus riche.

La surface de la caisse et la zone extérieure du plateau présentent un quinconce de points séparés par des espaces de 7 à 10 centimètres. Ce sont de

petites sections rectangulaires qui paraissent soudées pour boucher autant de trous ; quelques-uns de ces raccords sont tombés du plateau, qui d'ailleurs est légèrement fêlé. Ces points ne sont pas accidentels, car ils sont placés de façon à ne jamais interrompre le décor et leur écartement varie à sa demande. Il n'en existe aucun sur le plateau, où ce respect des motifs eût été impossible, et seule la zone extérieure nue en montre (pl. III, i). Peut-être ces points correspondent-ils à des événements ou mieux à des tenons placés de distance en distance pour maintenir les deux pièces du moule après la fonte de la cire et les empêcher de se rapprocher ; il auraient été ensuite bouchés par des pièces encastrées à chaud et martelés en place pour obtenir une soudure relative.

Le décor du plateau est en creux ; la surface générale, plus saillante et plus lisse et qui paraît plus sombre, encadre les traits et les masses évidées occupées par des décors qui reprennent une légère épaisseur. Le même système est employé pour les zones ornementales de la caisse, mais les sujets au contraire sont formés de traits en relief. Les chaînes de cercles sont interrompues sous les anses ; d'autres, près de les toucher, sont remplacées par des bandes de traits obliques sur une longueur de 7 à 8 centimètres ; l'un et l'autre fait montre que le moulage des anses était placé sur le modèle du tambour avant son décor, le second semble indiquer que le travail délicat de ces cercles (1) devenait trop difficile près de la saillie des anses.

Celles-ci, qui sont fondues avec l'ensemble, présentent un détail d'exécution très particulier. Le moule en a été pris sur nature : on a fixé sur une lame de métal cinq torons de corde de coco et on les a serrés et fixés en place au moyen d'une cordelette très mince, presque un gros fil. On distingue nettement la lame de métal, les rugosités sèches de la corde de coco, et le fil qui serre les torons, aussi bien sur ceux-ci qu'au revers de la lame (pl. III, g). Sans doute le travail de sculpture a paru trop ardu au ciseleur qui n'avait peut-être pas encore passé ce premier stade de l'interprétation artistique, le dessin gravé. Ce détail ferait supposer ce tambour antérieur à ceux qui présentent des ébauches sculptées de grenouilles ou de cavaliers sur le tour du plateau.

J'avais espéré signaler encore un autre tambour du type I et, fait particulièrement remarquable, daté. Il eût contribué à résoudre un des problèmes les plus délicats que soulève la question des tambours de bronze, l'époque même de ceux qui peuvent passer pour les plus anciens. Ce tambour fit partie de la collection de Touan-fang, mort il y a peu d'années, et est dessiné dans le *T'ao tchai ki kien lou*, chap. VII, pl. I ; il porte une inscription donnant sa date, la sixième année du règne de Kouang-wou II, l'un des empereurs mêmes

(1) La régularité de ces chaînes de cercles fait à première vue supposer qu'ils ont été imprimés ; il n'en est rien, leur écart n'est pas absolument réglé et un cercle d'essai est reconnaissable au-dessus du panneau M.

auxquels les Chinois attribuent souvent ces antiques pièces, 30 A. D. Malheureusement, à un ou deux détails minuscules près, il se trouve que ce tambour, de dimensions tout autres, est la répétition rigoureuse d'un tambour de bronze non daté de la collection de K'ien-long, publié dans le *Si h'ing ken kien* et donné par M. Heger sous le nom Hsi I (pl. XI de l'album et p. 40 du texte). Il y a donc là un grave soupçon de faux qui oblige, par simple prudence, à ne faire état ni de cette pièce ni de sa date.

Par contre, l'examen du gong D 6214, 1 ouvrira peut-être, à côté de ces tambours, une classe parallèle d'instruments sonores, dont l'étude pourrait à l'occasion fournir des données nouvelles sur la question même des tambours. Mais à cette heure l'exemple est unique et son enseignement médiocre : au moins n'est-il pas douteux que la pièce ne soit de la même famille. Ce gong est légèrement conique avec double attache opposée (pl. 1, b) et mesure 0^m35 de diamètre. Il fut fondu dans un moule en deux pièces dont la couture n'apparaît qu'à l'extérieur. Le plateau à la même composition que celui des tambours (pl. 1, c), mais l'étoile y tient une place bien plus grande ; elle a ses rayons détachés par des triangles rayés alternativement suivant un de leurs côtés opposés. Autour règne une zone ornée d'oiseaux tournés dans le sens contraire à la marche d'une montre, entre deux zones doubles de chaînes de ronds (pl. v, h). Les oiseaux sont parents du second type de ceux posés dans la zone extérieure du tambour D 6214, 21 (pl. III, c.) ; les autres décors s'y retrouvent intégralement.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt, avant de continuer la revue de cette série de tambours par l'examen de types plus déformés, de signaler la similitude curieuse qui existe entre les décors des haches préhistoriques de bronze du Tonkin et les figurations des plus anciens de ces tambours. Mais rappelons tout d'abord que les mots « préhistorique » et « âge du bronze » ne doivent pas éveiller en Indochine une idée d'antiquité aussi considérable qu'en Europe et que, si l'âge du bronze a pu durer en Occident jusqu'au temps de la guerre de Troie, il pourrait être ici encore bien plus récent : l'âge de la pierre polie n'a pas encore fini pour quelques sauvages de la chaîne annamitique. Cette réserve faite, revenons à ces haches. L'une, la première connue A 31, 110, n'est qu'un fragment d'une pièce d'un type fréquent, hache à soie en trapèze dissymétrique, à corne supérieure accentuée. Son décor, par bonheur complet (pl. IX, c) offre une barque et deux cerfs dans un cadre orné d'une grecque. Cette grecque, motif fréquent dans ces haches, a de grands rapports avec certains ornements du tambour Moulié (H., pl. II). Les cerfs sont traités dans le même esprit de stylisation que ceux de notre grand tambour ; la barque surtout est caractéristique : c'est la même courbure générale, la même différence entre l'avant et l'arrière, la même complication bizarre de la proue, la même dualité du motif de poupe.

Nous retrouvons les mêmes cerfs et un oiseau (m. pl., κ), un cerf semblable et peut-être un chien (m. pl., η), un crocodile (?) et un porc (m. pl., ε) sur deux haches et un poignard (?) ornés. Un fer de lance (?) (m. pl., ρ) montre des ornements spiraliqnes parents de ceux des tambours et de curieuses représentations d'hameçons stylisés. Plus étrange encore un poignard, ou mieux une dague, offre sur sa lame courte et large, au-dessus d'un ajour circulaire figuré ici par le disque noir (m. pl., β), et sur la poignée plate (m. pl., α) d'étranges figures humaines plus schématisées encore que nos guerriers. Enfin nous retrouvons sur une cupule aussi ancienne (m. pl., λ) la série de cercles unis par des tangentes caractéristiques de nos tambours I (1). Un poignard à poignée quadrangulaire A 31, 132 monire sur cette poignée et sur son pommeau des décors géométriques assez voisins de ceux que nous étudions ici (m. pl., δ, γ).

TAMBOURS DU TYPE II.

Du type II nous avons à présenter six tambours, mais l'un est réduit à son plateau et quatre autres forment deux paires dont l'une semble une réplique de l'autre. Ces quatre tambours (2) sont cependant les plus intéressants (3) et, détail qui a sa valeur, proviennent de la même région, le pays *mường*, qui fournit une des pièces I le plus caractéristiques, le tambour Moulié. Ils sont conservés dans une modeste pagode de chaume du village de *Cô-lũng*, situé sur un petit affluent du *Sông Ma*, le *Hòn Chan*. Ce point se trouve à une quinzaine de kilomètres au Nord de *La-hán* et dépend de la délégation de *Hòr-xuàn*, province de *Thanh-hoá*. Nous n'avons vu que deux de ces tambours, un exemplaire de chaque couple, au poste de *La-hán* où les habitants nous les avaient apportés.

Le plus grand a 0 m. 825 de largeur sur 0 m. 58 de hauteur et son plateau déborde de 22 millimètres, (pl. I, δ, ε). La caisse au profil renflé dans le haut et qui s'évase dans le bas, n'a pas ses sections irrégulières limitées par des arêtes précises : elles sont simplement déterminées par deux bagues. Le bord du plateau se relève légèrement et une surépaisseur renforce le contour inférieur de la caisse. Celle-ci est munie de quatre petites anses, en S, plates,

(1) Ces remarquables pièces proviennent de la collection de M. d'Argence qui les a mises à notre disposition avec la plus grande amabilité. Elles proviennent toutes du Tonkin.

(2) Ils nous ont été signalés par M. Robin, résident de *Thanh-hoá* qui a mis la plus grande complaisance à nous en faciliter l'examen.

(3) La conservation de ces tambours en paires, sans garantir leur exécution locale, en fournit cependant quelques présomptions.

décorées de deux bandes de chevrons la pointe en bas, déformés parfois en petits losanges et qui donnent une impression de sparterie. Quatre grenouilles (pl. II, h) au corps orné de petits ornements gravés (H., XXIX, 14, 1) tournent autour du plateau dans le sens ordinaire. La fonte est médiocre et présente des manques, mais le métal a pris une remarquable patine vert pâle. Nous retrouvons ici les mêmes bouchages carrés énigmatiques que sur le tambour D 6214, 21, mais ici au travers du décor même, sa composition serrée ne permettant pas d'éviter cet inconvénient. La caisse présente les deux coutures extérieures de moule habituelles.

Le décor est assez simple et consiste en deux systèmes de bandes enfermées entre filets saillants, les unes employées comme motifs extrêmes, les autres comme motifs courants. Les premiers sont des sortes de palmettes (m. pl., l) (en rapport avec H., XXXIX, 25) dont l'angle est dirigé vers la périphérie du plateau ou vers le haut de la caisse; les secondes sont occupées (m. pl., g) par un quadrillage de losanges pointés (H., XLII, 15). Sur le plateau, l'étoile de battement a un centre saillant à huit rayons minces (H., XXX, 20) qui s'allongent sur une surface sans ornement, immédiatement suivie par une rangée de palmettes. Nous retrouvons celles-ci au cercle terminal. Entre ces deux extrêmes, six zones de losanges se placent dégagées de leurs limites et entre elles par des bandes nues. Les quatre grenouilles sont à cheval sur la dernière de ces bandes.

La première section de la caisse, la plus importante, offre six zones de losanges séparées de même. La seconde plus petite mais plus riche, possède deux bandes de losanges entre deux autres de palmettes; à la dernière s'accrole une suite de demi-cercles occupés par des hachures verticales (m. pl., l). La troisième division ne montre plus que deux zones de losanges et une ligne terminale de palmettes séparées toutes trois par les mêmes bandes. Les anses sont placées sur la deuxième et la troisième zone de la première section.

Le second tambour est semblable au précédent, mais plus petit n'ayant que 0^m66 de largeur au plateau, sur 0^m43 de hauteur; le disque supérieur déborde trois fois plus en proportion, de quarante millimètres environ. Les anses très petites ont un simple profil sans décor, et les quatre grenouilles, placées de même, sont nues. L'ornementation consiste également en deux types de zones, dont les motifs sont estampés; les unes forment les ceintures extrêmes sur la caisse et sont ornées de palmettes spéciales sous une bande de cercles pointés, les autres sont de simples champs de losanges spiraliques (m. pl., a) (1). Les mêmes surfaces nues séparent les zones; elles accompagnent l'étoile et le cercle périphérique, rebord saillant et nervé du plateau. Celui-ci compte six zones de

(1) Les uns et les autres manquent dans l'album Heger.

rectangles autour de l'étoile à huit rayons minces qui traversent la bande nue et pénètrent dans le premier champ de losanges. La caisse est divisée comme la précédente. La première section montre après une bande nue un rang de palmettes et deux zones de losanges séparés de la ceinture. La deuxième division est composée de deux nouveaux champs de losanges également indépendants. La troisième section n'en offre plus qu'un avant la série des palmettes. La bande nue habituelle et une surface lisse séparent cette dernière de la surépaisseur finale.

Ce tambour, plus mince et de patine moins franche, ne présente pas les raccords carrés de l'autre ; ses deux coutures de moule se continuent jusque sous le rebord du plateau.

Un autre tambour du type II se trouve encore dans le Thanh-hoá ; il a donné son nom à la pagode de Đông-cổ (pagode du tambour de bronze) (1). C'est une pièce assez grande et plutôt haute, de 0 m. 83 de diamètre supérieur sur 0 m. 675 de haut. Sa forme encore dérivée du type primitif est très redressée et ne s'évase qu'à peine ; les sections y sont marquées, comme dans les précédents, par des anneaux de simples moulures. Le plateau qui débord de trois centimètres tout autour, est orné de quatre grenouilles traitées aussi brutalement que d'ordinaire et placées dans le sens habituel. La décoration de ce tambour, en relation avec l'ornementation des pièces de Cỏ-lũng, consiste en zones qui se réduisent à un petit nombre de motifs géométriques. Au centre du plateau est une étoile de battement composée d'un disque bombé et de huit rayons minces (H., xxx, 19 ou 20) ; le décor entre ces pointes est indistinct. Huit zones circonscrivent l'étoile ; la première est ornée de demi-cercles opposés remplis par des rayures normales à l'ensemble (pl. v, j), tandis que le losange curviligne dessiné par la rencontre des demi-cercles semble montrer un petit rond ou même un quatrefeuilles à pointes aiguës (motif analogue à H., xxxiv, 14). Puis viennent six zones garnies de petits losanges non jointifs (pl. v, k) qui forment une sorte de quadrillage dont les jours sont marqués d'un point (H., xlii, 21 a, III). Vient ensuite une dernière bande de demi-cercles et le bord du plateau orné de moulures avec ses quatre grenouilles.

La caisse présente sur sa partie bombée cinq zones, opposition de trois rangs de demi-cercles et de deux bandes des mêmes losanges pointés. Sous les moulures de rencontre le corps oblique de la caisse s'orne d'abord d'une zone large décorée d'une alternance régulière de trois bandes verticales, l'une nue, l'autre à rayures obliques, la dernière à traits courbes superposés, la convexité vers le bas. Cette zone est arrêtée par deux moulures entre lesquelles

(1) Village de Dan-nè, huyện de Yên-đĩnh, phủ de Thiệu-hoá, province de Thanh-hoá.

est une suite de petits losanges concentriques (pl. v, k), voisins du motif H., XLII, 26, III. La partie basse offre une nouvelle bande de losanges pointés, une de rayures verticales avec traits obliques opposés en feuilles de fougères et une dernière bande de demi-cercles ; une face nue termine la pièce en bas.

M. d'Argence a acquis le plateau supérieur, seul reste d'un tambour qui paraît être du type II et provient de la région de Ninh-binh. Son diamètre est de 0 m. 59 et il faisait saillie sur la caisse d'environ deux à trois centimètres. Son décor est très simple : autour d'une étoile à 7 rayons filiformes qui partent d'un large disque, combinaison intermédiaire entre les n^{os} 17 et 19 de H., xxx, sont six zones ; chacune a ses deux filets propres, mais ces zones sont jointives. Elles sont décorées de losanges spiraliqnes placés verticalement et accompagnées dans les intervalles de demi-losanges. Le rebord forme une zone nue avec une légère surépaisseur. Sur le dernier cercle de losanges sont les traces de quatre grenouilles (?).

TAMBOURS DU TYPE III.

Au groupe III appartiennent deux tambours : l'un est la propriété de M. Besson, colon à Xieng-Khouang, l'autre est entré récemment dans la remarquable collection de M. Holbé à Saigon.

Celui de M. Besson a été acquis, je crois, dans le pays même. Lorsque je photographiai cette pièce, je n'avais pas encore été amené à m'occuper de ces tambours et je n'ai pris ni les dimensions exactes, ni une description détaillée de celui-ci. Je ne puis donc en parler que d'après l'examen des clichés vérascopiques que j'en possède, ce qui est d'ailleurs suffisant. Il mesure environ 0 m 50 dans la plus grande dimension. Le plateau débordé la caisse qui dans le bas est cylindrique (pl. vi, haut) et s'élargit près du plateau en un tore peut-être angulaire. Il a ses deux paires d'anses serrées et minces, quatre coutures de moule et sur l'une d'elles, qui passe entre les anses, sont dans le bas deux petits éléphants, tandis qu'un fin décor accompagne l'arête ; en outre le plateau présente à la périphérie quatre groupes de deux grenouilles superposées dirigées dans le sens habituel. Le décor autour de l'étoile à douze branches du plateau et sur la caisse est fait de zones étroites dont quelques-unes sont ornées de minuscules rosaces (H., XL, 65) et les autres de fins motifs qui rappellent une composition de sparterie.

Le second tambour du type III a été envoyé de Bangkok à M. Holbé et proviendrait de Xieng Mai.

Ses dimensions principales sont de 0 m.50 en hauteur, 0 m.68 de diamètre au plateau qui débordé tout autour de 3 centimètres, 0 m.50 à la base de la caisse. La forme générale de celle-ci est d'un tronc de cône qui sans arête se

gonfle sous le plateau en un large tore où s'attachent deux paires d'anses en tresses. L'ornementation du plateau présente autour de l'étoile centrale une série de zones étroites, de dimensions voisines et par suite assez confuses. Chaque bande est séparée de la suivante comme de l'étoile par deux cercles légèrement saillants, et de distance en distance un troisième cercle vient renforcer les deux premiers pour accuser une division. La surface du plateau est donc ainsi répartie en cinq grandes zones, ce qui, en comptant l'étoile pour une, forme six divisions. La deuxième et la quatrième, formées de bandes respectivement semblables, constituent la trame même de la composition, la troisième et la cinquième les parties principales du décor.

La première division, l'étoile présente cette particularité que ses douze fins rayons se séparent, presque du centre, sans laisser la place d'une bonne surface de frappe (H., xxx. 21) et que leurs pointes viennent interrompre le double cercle qui l'entoure.

La seconde division et ses pareilles offre quatre bandes qui, de l'intérieur à l'extérieur, sont : 1° une série de rayures normales (H., xli, 26, IV) ; 2° et 3° deux bandes de petits cercles entourés de points qui se touchent presque (H., xli, 40) ; 4° une suite continue de losanges concentriques (H., xlii, 26) comme ceux du tambour de Dan-né (pl. v, i).

La troisième division est constituée par deux bandes : la première porte, à des écartements réguliers, des rosaces à douze pétales (H., xl, 65), entre lesquelles se voient ou des losanges recoupés par leurs médianes en quatre losanges plus petits (H., xxxviii, 2), ou des oiseaux stylisés (pl. v, d), presque sans ailes, la queue fourchue et la tête tournée tantôt d'un côté, tantôt de l'autre (H., xxxviii, 24, 25). La bande suivante montre un motif qui se présente comme une suite de palmes repliées, courbées régulièrement dans le même sens et partant, en bas, d'un petit cercle (pl. v, g), lointain souvenir des guerriers schématisés des premiers tambours (voir H., xxxii).

L'autre zone principale, la cinquième, redouble la première bande de la troisième, et répète la seconde, mais ces trois éléments y ont une largeur moindre.

Enfin hors de la dernière ceinture se voit seulement une bande nue qu'arrête une fine tresse. Sur le bord du plateau sont quatre groupes de trois grenouilles superposées, toujours dans le sens indiqué.

La caisse est divisée à son tour en cinq zones, dont deux sont nues, les autres morcelées en étroites bandes ne présentant aucun décor qui n'apparaisse sur le plateau.

Les coutures du moule passent entre les anses et sont aplaties et polies de telle sorte qu'elles semblent recouvrir les zones horizontales. L'une d'elles porte dans la partie inférieure en allant de haut en bas, trois tortillons de dimension croissante et trois petits éléphants (H., xviii) descendant, entre deux séries de volutes placées dans le même sens ; elles sortent de la même tige, parallèle à la couture et toute voisine de cette dernière.

TAMBOURS DU TYPE IV.

Tous les autres tambours dont il nous reste à parler, font partie du groupe IV et le nombre important qui nous en fut signalé en moins d'un an montre combien ces pièces sont en réalité communes et, comme le fait remarquer justement M. Pelliot (*BEFEO*, III, p. 357), sans doute peu anciennes. Elles se répètent en outre de très près et par suite ne méritent pas une étude détaillée. Aussi en abrègerons-nous la fastidieuse description.

Le tambour du Musée n° 6214, 20 a 0 m. 54 de diamètre sur 0 m. 29 de hauteur. Il présente dans l'estampage de ses motifs un curieux fait d'économie, dont il n'est pas d'ailleurs l'unique exemple (H., XL, 40 et 41) : la bande extérieure du plateau se répète sur la caisse en haut (pl. v, a, c), tandis que les zones de volutes du cylindre, au milieu et au bas, bien que fort différentes d'aspect, sont obtenues par la même matrice posée dans un cas en longueur, dans l'autre en hauteur. Ce tambour paraît répéter de très près celui que M. Heger dénomme « Mandl. privat. II » et qui ne figure dans son album que par ses détails.

Du centre à la périphérie le plateau présente (pl. v, a) : 1° une étoile à douze rayons (H., xxx, 13, Mandl I) enfermant des motifs de décors en amande double accompagnés de petits traits normaux (H., xxxi, 29, Mandl II) ; 2° des éléments de grecque (H., xxxvi, 28, Mandl II) ; 3° un motif en S couchées très détaillées (H., xxxvi, 46, Mandl II, mais en sens inverse) ; 4° une rangée de boutons ronds saillants espacés de leur diamètre (H., xx, xxiv, etc.) ; 5° une bande de rayures normales (H., xli, 26) ; 6° la zone caractéristique de cette série de pièces, souvenir lointain des guerriers des plus vieux tambours et dont la filiation apparaît dans la planche xxxii de l'album Heger. Le motif est ici celui même du n° 28 (Mandl II). Les quatre bandes suivantes de 7 à 10 sont nues ou ornées de rayures ou de boutons ; la 11° est exactement le motif 19, proche parent du décor 21 (Mandl II) de la planche H., XLIII.

Sur la caisse (pl. v, c) nous trouvons de haut en bas 1° et 3° ce dernier motif ; puis 2° une série de décors en double volute opposée (H., xxxv, 12, Mandl II) ; 4° une zone large nue ; 5° et 7° des rayures verticales ; 6° un motif analogue à H., XL, 40 (Mandl II) ; 8° une zone nue ; 9° et 11°, rectangles spiraliqes (H., xli, 2) ; 10° motif renversé analogue à 40 renversé qui est H., XL, 41 (Mandl II) ; 12° triangles qui en contiennent d'autres non concentriques (H., xxxix, 41, Mandl II).

Le tambour de M. d'Argence, qu'il reçut en 1898 du maréchal Sou, est particulièrement intéressant parce que ses origines sont connues avec précision. Trouvé dans une grotte des environs de Ping-tsiang (1) par des hommes du

(1) Kouang-si, à 35 k. de la porte de Nam-quan, sur la route de Long-Tchéou.

maréchal, il fut utilisé par eux comme marmite et pour ce faire ils lui rognèrent les anses, restaurées depuis. Ce tambour, presque semblable au précédent, est seulement un peu plus petit : 0 m. 50 sur 0 m. 28.

La seule différence au plateau consiste dans la présence d'une zone extérieure nue et dans le motif des guerriers déformés. Le dessin y est plus raide, les angles sont droits, le rectangle n'a que six traits horizontaux au lieu de sept, l'espèce de houlette a sa terminaison à angle aigu, et les deux pièces qui donnent l'impression d'étendards flottants sont plus courtes, plus larges et terminées presque carrément. Il y a un peu plus de dissemblances dans la caisse, mais elles ne sont que de détail.

Des deux tambours de M. Demange, l'un provient de la région de Hoà-binh, l'autre d'un point de la côte d'Annam. Le premier, d'exécution assez grossière, mesure 0 m. 53 dans sa plus grande largeur sur 0 m. 27 de hauteur. Son plateau offre dans sa zone principale le décor caractéristique habituel, mais qui se différencie du type le plus courant par son sens inverse et par la grande importance des banderoles inférieures. Celles-ci sont au nombre de trois, tandis que l'élément supérieur s'allonge en horizontale et prend plutôt l'aspect d'un rectangle à lignes concentriques. Le trait diagonal et un autre s'ajoutent sous le rectangle (pl. II, b). La zone d'arabesques la plus large montre un motif spécial (m. pl., i), tandis qu'un ornement qui rappelle un peu une agrafe (m. pl., d) et un motif en haricot moins original (m. pl., c) viennent, au milieu des décors habituels, orner la caisse. Les anses sont percées de trois trous rectangulaires entre deux bandes où se retrouve le souvenir de la tresse.

L'autre tambour, d'exécution bien supérieure, mesure 0 m. 54 sur 0 m. 285. Son détail le plus intéressant est la forme de l'étoile dont les douze rayons, enfermant les motifs habituels, ont une saillie anormale de six millimètres, tandis que le centre revient au nu du plateau. L'aspect de cette étoile très particulière est celui d'une araignée dont on aurait complètement écrasé le corps, tandis que les pattes seraient encore crispées sur le sol. Les divers ornements, et parmi eux le motif caractéristique, ont tous leurs similaires dans l'album Heger (1) ainsi que les anses ornées de trois petits rectangles à traits concentriques. Seule la zone d'arabesques extérieure présente un motif un peu spécial (m. pl., k).

Le tambour depuis longtemps entre les mains de M. Cognacq est d'origine incertaine. Sa plus grande largeur est de 0 m. 46, sa hauteur, de 0 m. 25. Les

(1) H., xxx, 13, I^{iv} ; xxxi, 41 ; xxxiv, 27, 43 ; xxxii, 43, plateau ; — xxvi, 39 et xxix, 6, caisse.

dessins A et B de la planche VII nous dispenseront d'une description (1). Remarquons seulement que le motif caractéristique est ici d'une forme et d'une position périphérique un peu spéciale et que les grands décors curvilignes de la zone 8 du plateau sont rognés dans la hauteur pour tenir dans celle des bandes de la caisse. Les motifs en S couchés du plateau et en haricot de la caisse sont particuliers à ce tambour.

Le tambour de M. Toussaint a été acquis récemment au Yunnan ; bien que l'ouverture de cette région y ait occasionné un grand commerce de faux dont trop de collectionneurs indochinois sont les victimes, la question d'authenticité ne paraît pas se poser pour cette pièce. Son décor, très usé par le temps, avait été presque complètement caché par une couche de laque noire, faite de plusieurs épaisseurs, qui paraît ancienne et qui de toute façon ne pouvait que nuire beaucoup à une vente profitable ; pour étudier cette pièce, nous avons dû écailler minutieusement ce vernis pour arriver au métal même, bronze où la proportion de cuivre paraît faible en raison de la blancheur de l'alliage. Les détails de ce tambour, de un à deux centimètres plus grand que le précédent en tous sens, sont donnés dans les parties C et D de la planche VII (2). Les rayons de l'étoile offrent la particularité de se terminer carrément.

Plusieurs zones de la caisse présentent une suite de motifs courbes assez complexes et nouveaux, si ma lecture de cet élément, assez délicat à distinguer dans son effacement, est exacte.

Le tambour de M. Chemin-Dupontès a 0 m. 47 de largeur sur 0 m. 26 de hauteur. Il provient également de Yunnan-fou. L'exécution en est médiocre ; les motifs estampés ne sont pas toujours ni complets ni bien placés et se chevauchent parfois. La dernière zone du plateau en particulier est ornée au moyen d'une matrice de rayon un peu plus grand que celui du cercle qu'elle est appelée à décorer, et de plus elle fut irrégulièrement appuyée. Ces grossiers défauts, qu'un faussaire eût sans doute évités pour donner meilleur aspect à la pièce, paraissent être une garantie d'authenticité, malgré les réserves à faire en raison de son lieu d'origine.

La description du tambour de M. Toussaint s'appliquerait presque exactement à celui-ci ; il n'y a de différence que dans l'ordre des décors.

Le motif principal caractéristique de ce type est donné ici pl. V, n, et rappelle de très près H., xxxii, 42 ; c'est le premier exemple de ce décor où les

(1) Les motifs de ce tambour répètent les éléments H., xxxi, 14 ou 15 ; xxxvi, 29 ; xli, 26 ; xliii, 18 ; xxxii, 40, 41, 45, au plateau — et sur la caisse : xli, 2 et 6, 46 ; xlii, 6.

(2) H., xxxvi, 31 ; xxxii, 42, et 43-45 ; xli, 26 ; xliii, 27 a, plateau ; — caisse : xxxv, 15 ; xli, 2 ; xxxix, 26.

traits enveloppants soient réunis en bas. La zone 9 offre un décor de volutes mêlées (m. pl., 1) qui a de grands rapports avec H., XLIII, 24 ; comme cet exemple, il montre sous les volutes une indication de dents de scie, qui s'y rattachent avec peine et qui semblent particulièrement mal indiquées dans le dessin de Heger.

Trois autres tambours, qui proviennent également du Yunnan, ne nous sont connus que par des photographies envoyées par M. Cordier, directeur des écoles françaises de Yunnan-fou. Le premier lui appartient, les deux autres sont déposés au Musée de la ville. Des uns et des autres nos photographies ne nous permettent de décrire que le plateau ; la caisse semble d'ailleurs n'avoir rien de particulier.

Le tambour de M. Cordier (pl. VI, bas) est d'une remarquable exécution. La zone qui entoure le motif caractéristique du plateau offre des courbes mêlées qui sont de la famille H., XLIII, mais sont réduites aux deux volutes principales de ces motifs, posées sur des traits complémentaires droits ou obliques qui leur font, par hasard d'ailleurs, comme des pattes. La zone extérieure montre une série de volutes mêlées plus importantes, analogues à H., XLIII, 25 et qui sont le même motif que celui du tambour Chemin-Dupontès, mais si soigneusement placés qu'on ne distingue pas le raccord des estampages (1).

L'un des tambours du Musée de Yunnan-fou, que nous désignerons par A, est également d'une exécution remarquable et rentre dans le type courant. Seul le décor spécial est un peu anormal ; analogue pour l'ensemble à H., XXXII, 42, le rectangle divisé y est remplacé par la ligne sinueuse de 40, plus large encore et à cinq traits sans compter les deux traits supérieurs d'entourage général (2).

Le tambour B du même Musée paraît plus éloigné du type primitif. L'étoile a douze rayons qui enferment ici des caractères cycliques (3), et la rangée des décors spéciaux est remplacée par les douze animaux reconnaissables pour la plupart. Le reste des motifs offre des entrelacs formés de deux lignes sinueuses qui se croisent irrégulièrement (H., XXXVIII, 38), des rosaces simples formées de deux cercles concentriques (H., XI, 2) et d'autres éléments courants.

Nous signalerons à la suite de cette série deux remarquables tambours publiés par le Musée de Tôkyô en 1906 dans le *Teishitsu hakubutsukwan*

(1) Les autres motifs se retrouvent dans les planches de M. Heger en XXXIII, 13 ; XXXVI, 31 ; XXXVI, 43 ; XXXII, 44.

(2) Autres motifs : H., XXXI, 14 ; XXXVI, 43 ; XLIII, 13, avec la volute isolée et la languette de cet élément rejetées de l'autre côté.

(3) Cf. CORDIER, *Le Musée de Yunnan-fou*, BEFEO., XV, n° 3, p. 37.

kanshōroku, pl. 44-47. Le premier (pl. 44, 45) appartient au prince Tokugawa, le second (pl. 46, 47) au vicomte Tani. L'un a 0 m. 58 de largeur et 29 de hauteur, l'autre, un centimètre de moins dans les deux dimensions. Leur forme générale est la forme classique, mais leurs anses sont ajourées.

Le tambour du prince Tokugawa offre sur le plateau une version nouvelle du motif caractéristique de cette série (pl. v, b), et sur la caisse des attributs malheureusement indiscernables sur la photographie. Les autres motifs sont ordinaires (1). Les coutures du moule sont très saillantes et la caisse est percée de nombreux trous dont quelques-uns bien circulaires, paraissent fraisés intentionnellement.

Le tambour du vicomte Tani, peut-être moins ancien, est par contre d'une exécution bien supérieure, et les décors finement ciselés ne paraissent pas estampés. Il offre, comme le tambour B du Musée de Yunnan-fou, la particularité de présenter les douze animaux cycliques, mais avec la zone de décors spéciaux à la série IV. Parmi les animaux, neuf quadrupèdes ne se distinguent guère que par la queue et les deux proéminences de la tête, cornes ou oreilles indiscernables sur la planche ; les autres bêtes sont un serpent, un dragon et un oiseau. Le motif caractéristique est assez analogue à celui du tambour Cognacq, mais davantage à H., xxxii, 45 ; il est ici dans l'autre sens, avec le zigzag au milieu et à angles droits, et deux petites banderoles supplémentaires sous le rond d'où partent les deux grandes banderoles ordinaires. Autour de l'étoile une des premières zones montre un motif de S couchées originales, bien qu'apparentées avec H., xxxvi, 46, 47 (pl. v, m).

Le second tambour de M. Holbé, acquis à Yunnan-fou en Août 1917, semble du type le plus éloigné des formes premières. Il porte sur la face interne du plateau l'inscription 廣西府西關銘 *Kouang-si-fou si kouan ming*, « Barrière Ouest de Kouang-si-fou ». Sa forme est la forme constante. Sa largeur est de 0 m. 49 et sa hauteur de 0 m. 285 ; son plateau déborde d'un demi-centimètre. Il montre comme d'ordinaire quatre coutures de moule et porte quatre anses, deux par deux, ornées de faisceaux verticaux. Le plateau présente la particularité d'avoir une étoile à 13 branches et la zone principale est ornée de quatre attributs entourés de rubans : deux sapèques entrelacées ; une sapèque simple ; deux losanges entrecroisés ; un motif en forme de corne (pl. v, e). Entrent aussi dans cette décoration une zone de rinceaux dégénérés assez fins, analogues à H., XLIV, 29, et une autre qui, sous une forme plus conventionnelle, a des rapports avec H., XLIV, 37 (m. pl., f).

(1) Cf. H., xxxvi, 28, 41 ; 13 et 16 à 19, plateau.

Nous voici arrivés à la fin de cette revue de pièces nouvelles. Notons pour terminer qu'elle n'infirmes en rien les observations (1) et les conclusions de M. Heger et que nos spécimens se rangent avec la plus grande facilité dans sa classification. Les motifs nouveaux sont extrêmement rares et le plus souvent les seules différences sont dans le détail. Seul le tambour D 6214, 21 apporte un nouvel élément à la solution du problème si intéressant de l'origine de ces tambours. M. Heger estime que, si l'on veut voir dans les créateurs de ces tambours les populations qui peuplèrent ensuite la Malaisie, il n'est pas nécessaire de chercher leur premier habitat sur le bord de la mer, mais que le voisinage de grands fleuves suffit à expliquer le type des barques. Déjà difficilement acceptable pour le tambour Moulié, l'hypothèse devient nettement fautive avec le nôtre : nos barques sont des barques véritables, non des pirogues. Ajoutons d'ailleurs que le type de la pirogue, constant dans le bassin du Mékong, est inconnu dans le bassin des fleuves chinois et du Tonkin. Il paraît d'ailleurs impossible que des navigateurs se risquent et réussissent à traverser la mer sans un long apprentissage côtier et des constructions navales d'une résistance et d'une contenance suffisante. Mais cette réserve ne change rien aux conclusions générales de M. Heger, car il se peut que ces populations, primitivement sur la côte aient été ensuite refoulées dans l'arrière-pays après l'exode d'une partie d'entre elles aux îles malaises ; peut-être même — ceci n'est d'ailleurs qu'une simple hypothèse — leur expédition d'outre-mer eut-elle la même cause que leur refoulement dans les montagnes : la venue du Nord ou du Sud de quelque population plus puissante. Mais de quand daterait cet exode et quelle en aurait été la cause réelle, c'est ce que nous ne saurons peut-être jamais, pas plus que le sens précis des images étranges des premiers tambours.

(1) Outre les inscriptions signalées par M. Heger, un des tambours qu'il a étudiés sur photographies en porte une intéressante qui lui a échappé. C'est, au South Kensington Museum, un beau tambour du type I, provenant de Pékin, publié par BUSHELL, dans *Chinese Art*, Londres, réimpression de 1907, 8°, t. I, fig. 66 et p. 104. Ce tambour, qui paraît être le n° 11 de Heger, p. 37, orné de motifs dérivés de formes humaines et animales qui suggèrent des éléphants et des paons, porte sous le plateau une inscription chinoise datée de 199 A. D.

TABLE DES PLANCHES

- Pl. I. — TAMBOUES DES TYPES I ET II, à 0 m. 075 p. m.
A : tambours D 6214, 21, vu de coté ; p. 4 ; — B, C : gong D 6214, 1 ; p. 17 ;
— D, E : grand tambour de Cò-lüng ; p. 18.
- Pl. II. — PLATEAU DU TAMBOUR D 6214, 21 ET DÉTAILS DIVERS, à mi-grandeur sauf
f au quart.
a, e : détails du petit tambour de Cò-lüng ; p. 20 ; — b, c, d, j : détails du
tambour Demange A ; p. 24. — f : plateau du tambour D 6214, 21, au
quart ; p. 5. — g, l, h : détails du grand tambour de Cò-lüng ; p. 19 —
k : détail du tambour Demange B ; p. 24.
- Pl. III. — DÉTAILS DU TAMBOUR D 6214, 21 à mi-grandeur.
a : décors de la caisse, cadres des panneaux de guerriers ; p. 6 ; — b : arrière
de la barque F ; p. 8 ; — c : oiseau de la zone extérieure du plateau ; p. 6 ;
— d : derniers guerriers B du plateau ; p. 9 ; — e : décor supérieur et
inférieur de la caisse ; p. 5 ; — f : dernier guerrier A du plateau ; p. 9 ; —
g : détail des anses ; 1, dessus ; 2, coupe ; 3, dessous ; p. 16 ; — h :
javelot à grand empennage du premier guerrier A du plateau ; p. 9 ; — i :
décor du plateau ; p. 5
- Pl. IV. — DÉTAILS DU TAMBOUR D 6214, 21 à mi-grandeur.
a : oiseau entre barques D, E ; p. 6 ; — b : mât de la barque G ; p. 7 ; —
c : barque E ; p. 7 ; — d : second guerrier de la barque G ; p. 7, n. 1 ; —
e : oiseau entre barques E, F, côté F ; p. 6 — f : guerriers du panneau
L de la caisse ; p. 10 ; — g : arrière de la barque G ; p. 7 ; — h :
guerriers du panneau J de la caisse ; p. 10 ; — i : arrière de la barque H ;
p. 7 ; — j : poupe de la barque C ; p. 10 ; — k : dérive de la barque D ;
p. 10 ; — l : partie de la scène A du plateau ; p. 8 ; — m : proue de
la barque H ; p. 10 ; — n : bouclier d'un guerrier du panneau K de la
caisse, côté L ; p. 7.
- Pl. V. — DÉCORS DIVERS ; mi-grandeur.
a : plateau du tambour D 6214, 20 ; p. 23 ; — b : détail du tambour du
prince Tokugawa ; p. 27 ; — c : corps du tambour D 6214, 20 ; p. 23 ; —
d, g : détails du premier tambour de M. Holbé ; p. 22 ; — e, f : détails du
second tambour de M. Holbé ; p. 27 ; — h : décor du gong D 6214, 1 ; p.
17 ; — i, j, k : détails du tambour de Đan-nê ; p. 20 ; — l, n : détails du
tambour de M. Chemin-Dupontès ; p. 26, 25 ; — m : détails du tambour du
vicomte Tani ; p. 27 ; — o : guerrier de la caisse du tambour Moulié ; p. 6.

Pl. VI. — TAMBOURS DES TYPES III ET IV.

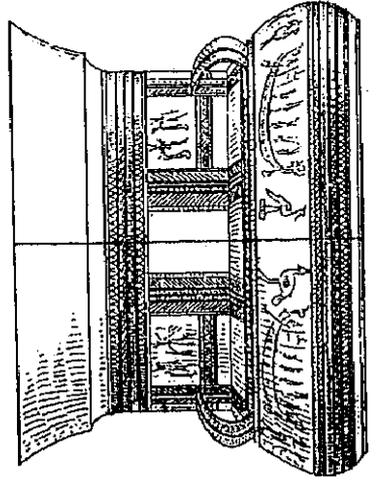
Haut : tambour de M. Besson ; p. 21 ; — bas : tambour de M. Cordier ;
p. 26.

Pl. VII. — DÉTAILS DE TAMBOURS DU TYPE IV ; mi-grandeur.

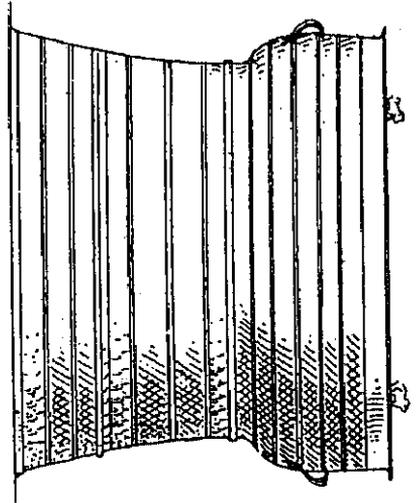
A-B : détails du tambour de M. Cognacq ; p. 25 ; — C-D : détails du tambour
de M. Toussaint ; p. 25.

Pl. VIII. — PROCESSION RELIGIEUSE EN NOUVELLE-GUINÉE, (d'après une carte postale
du Field Museum of Natural History de Chicago) ; p. 12, n. 1.

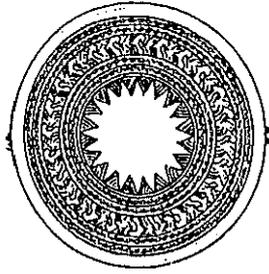
Pl. IX. — DÉCORS D'ARMES DE BRONZE PRÉHISTORIQUES ; 2, 3 de grandeur ; p. 17, 18.



A



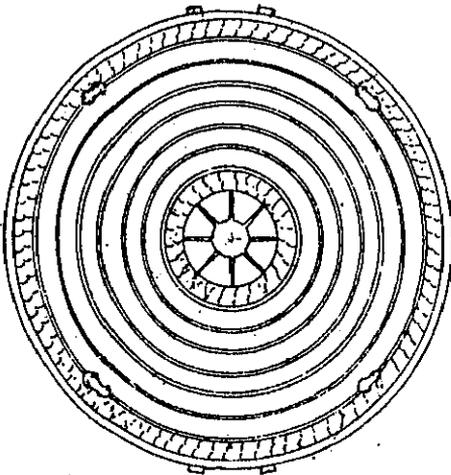
D



B



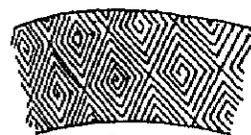
C



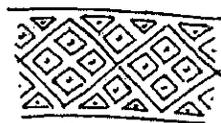
E

TAMBOURS DES TYPES I ET II.

Echelle 0 m. 075 p. m.



a



g



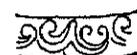
b



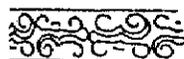
h



c



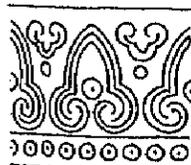
j



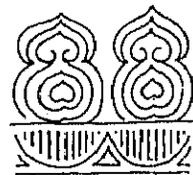
d



k



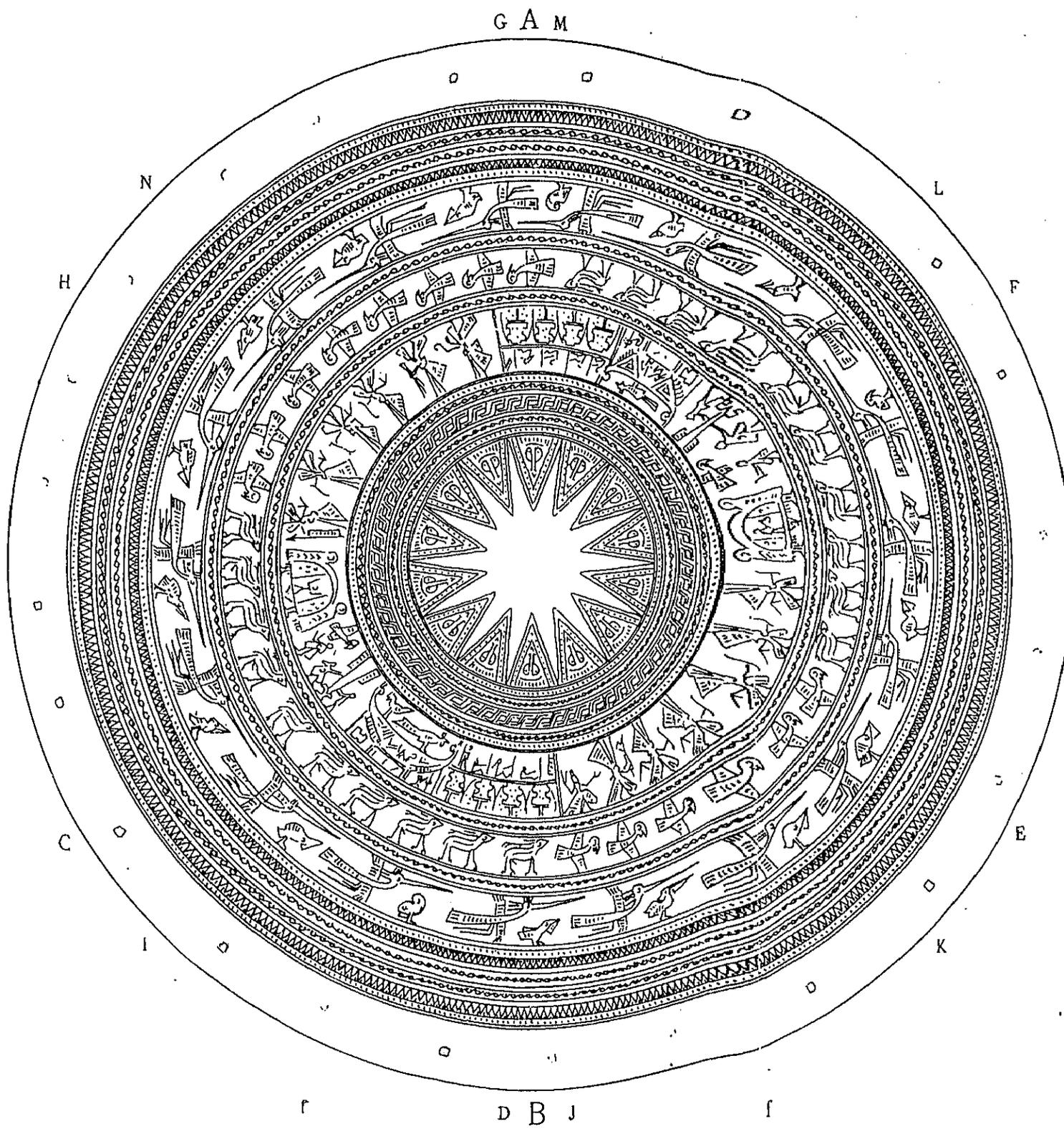
e



l

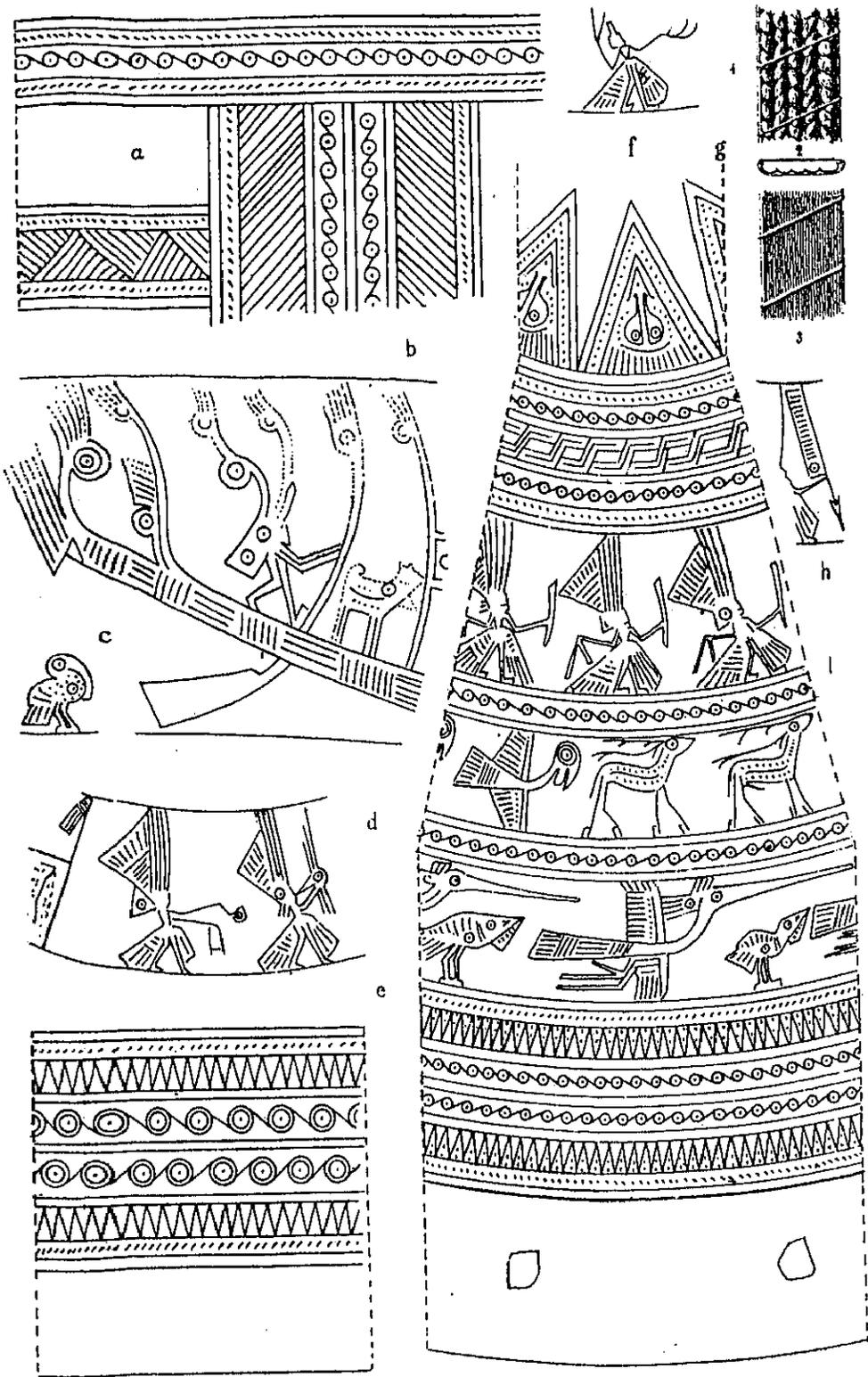
Coutures

du moule



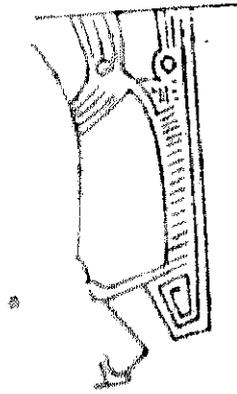
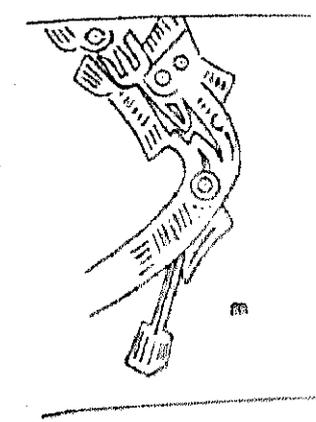
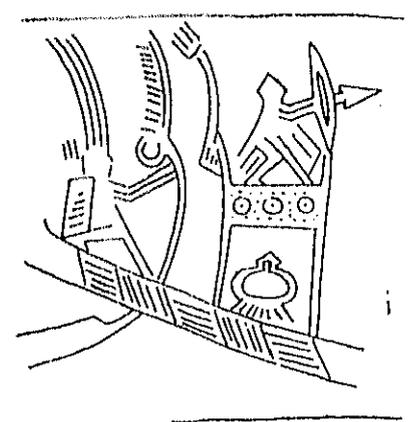
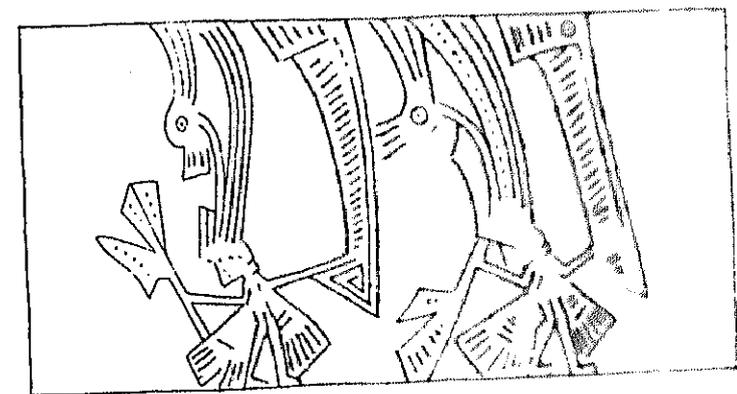
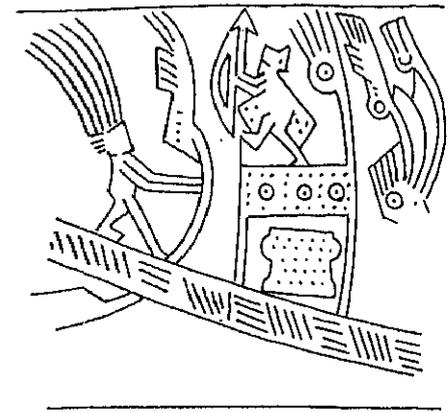
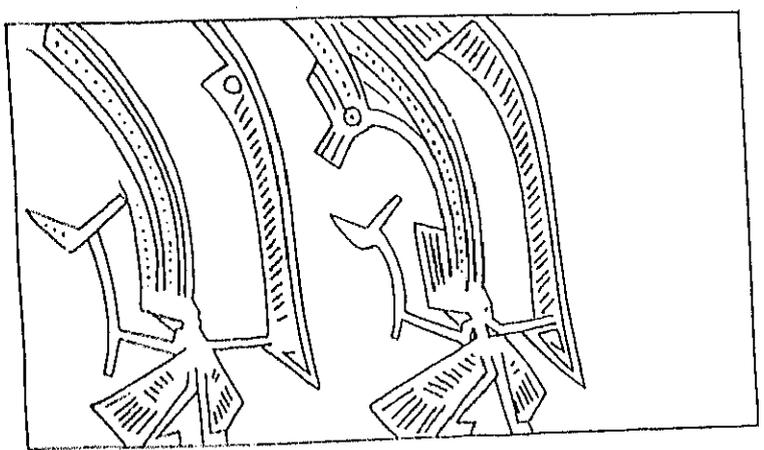
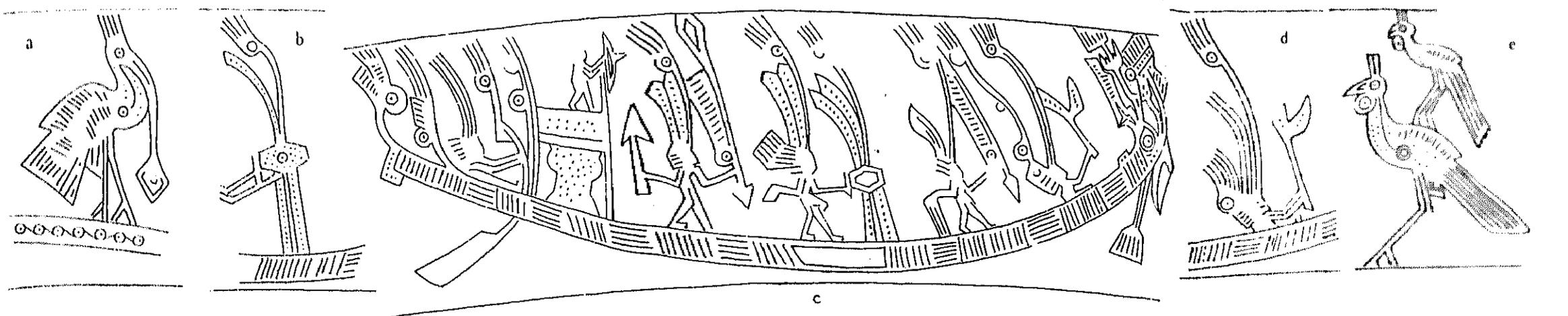
PLATEAU DU TAMBOUR D 6214,21 ET DÉTAILS DIVERS.

Echelle: f au quart; le reste à mi-grandeur.



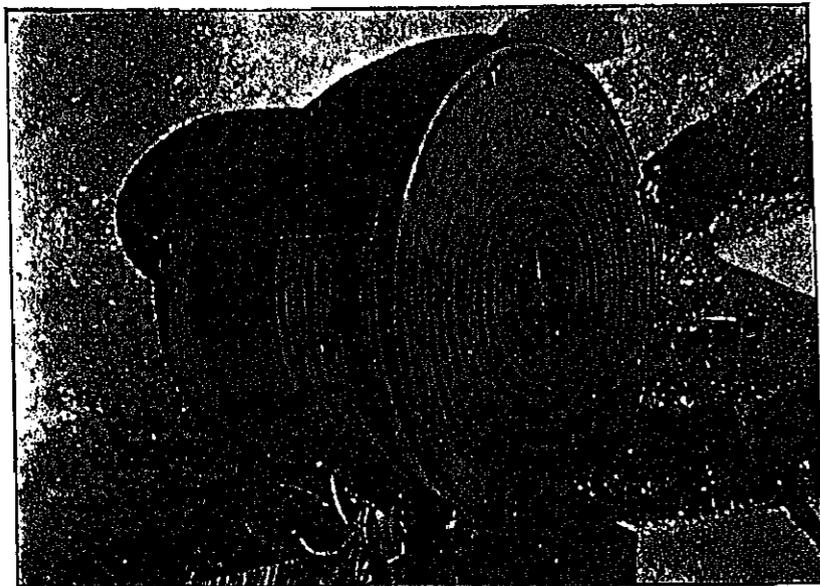
DÉTAILS DU TAMBOUR D 6214, 21.

Echelle : mi-grandeur.

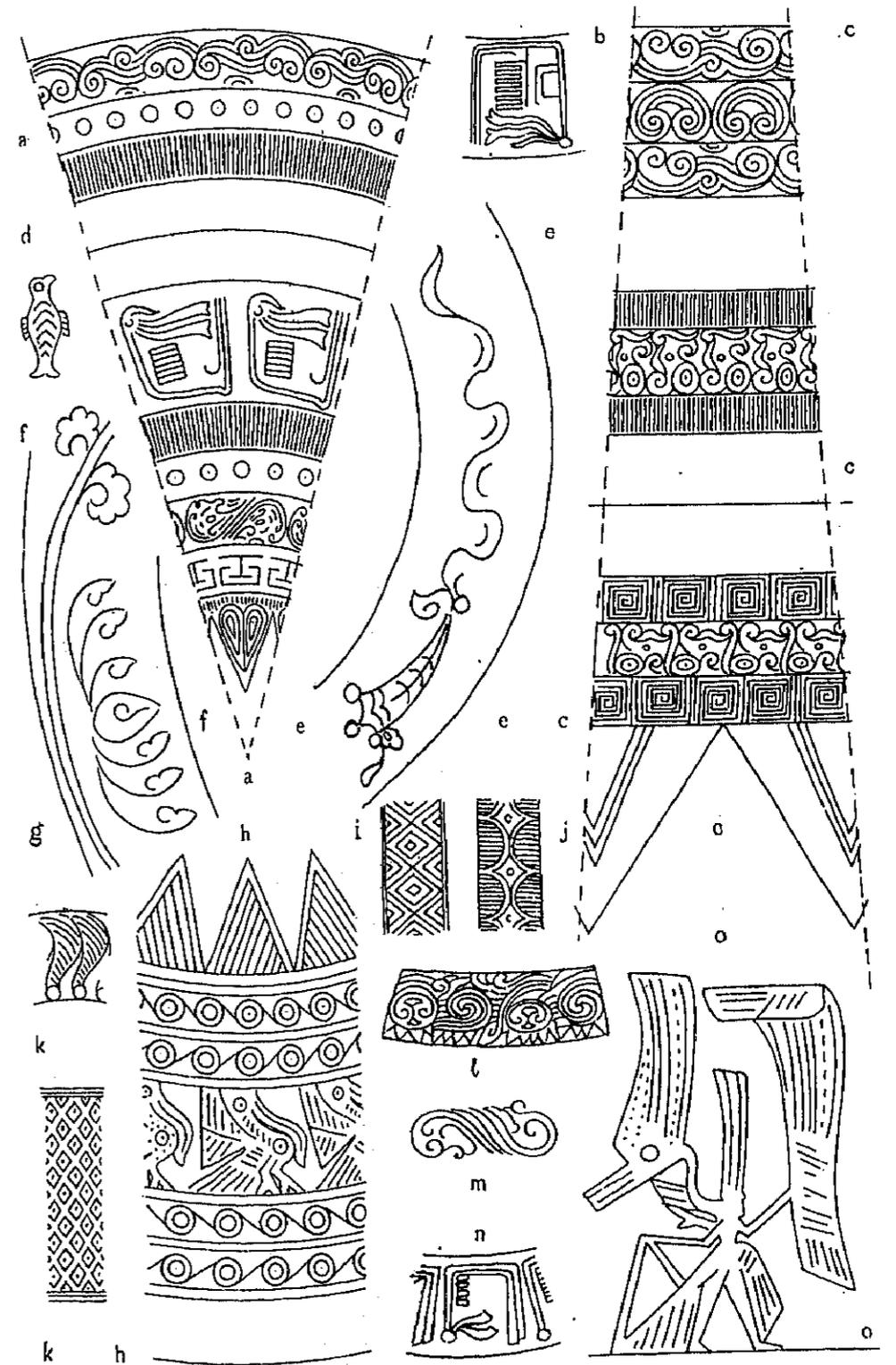


DÉTAILS DU TAMBOUR D 6214.21.

Echelle : mi-grandeur

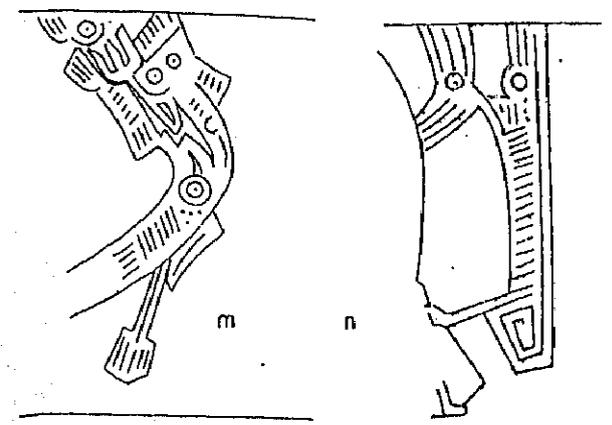
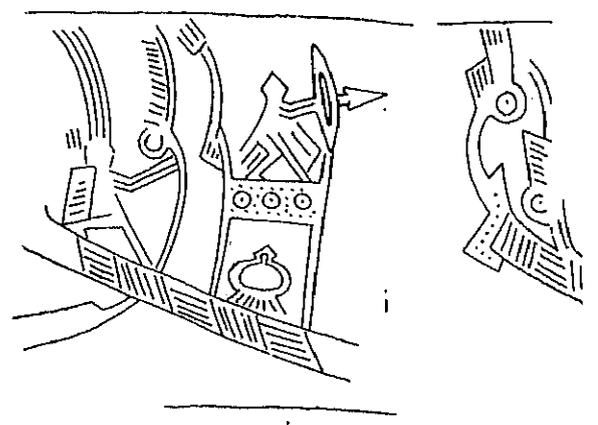
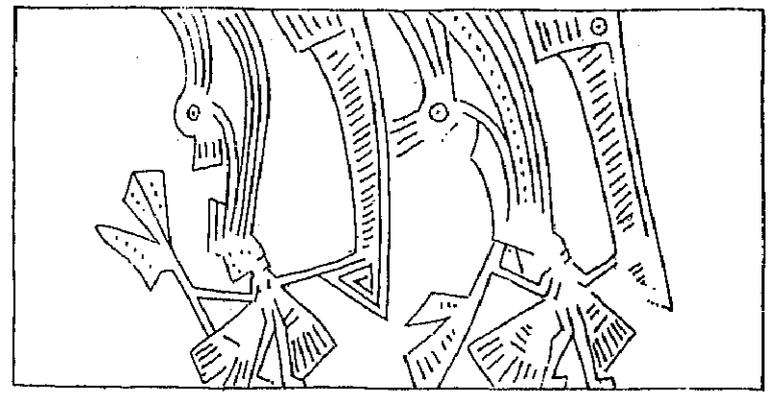
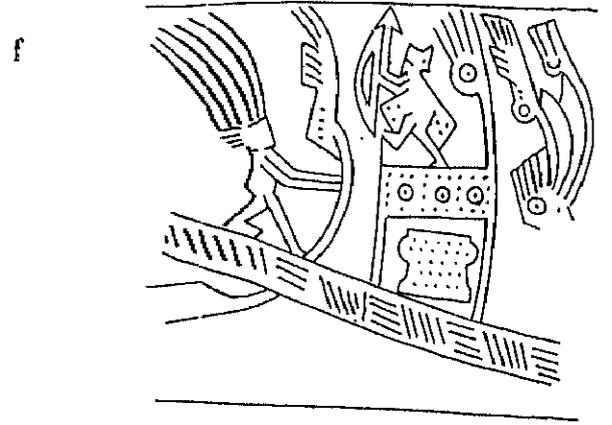
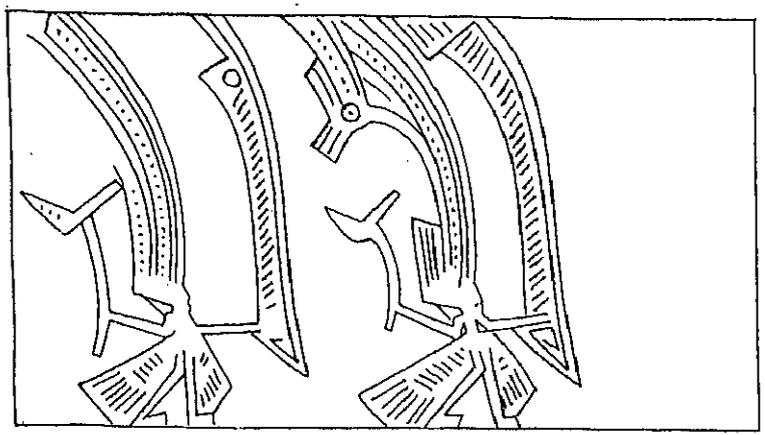
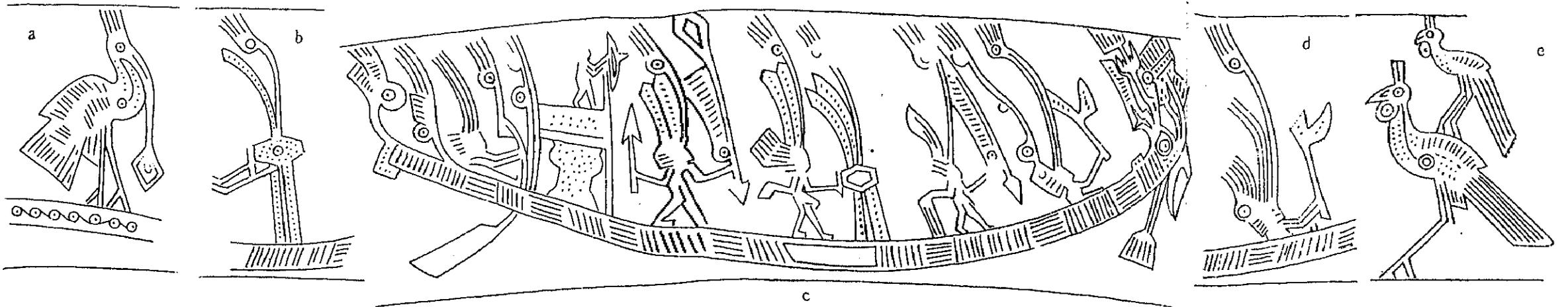


Pl. VI



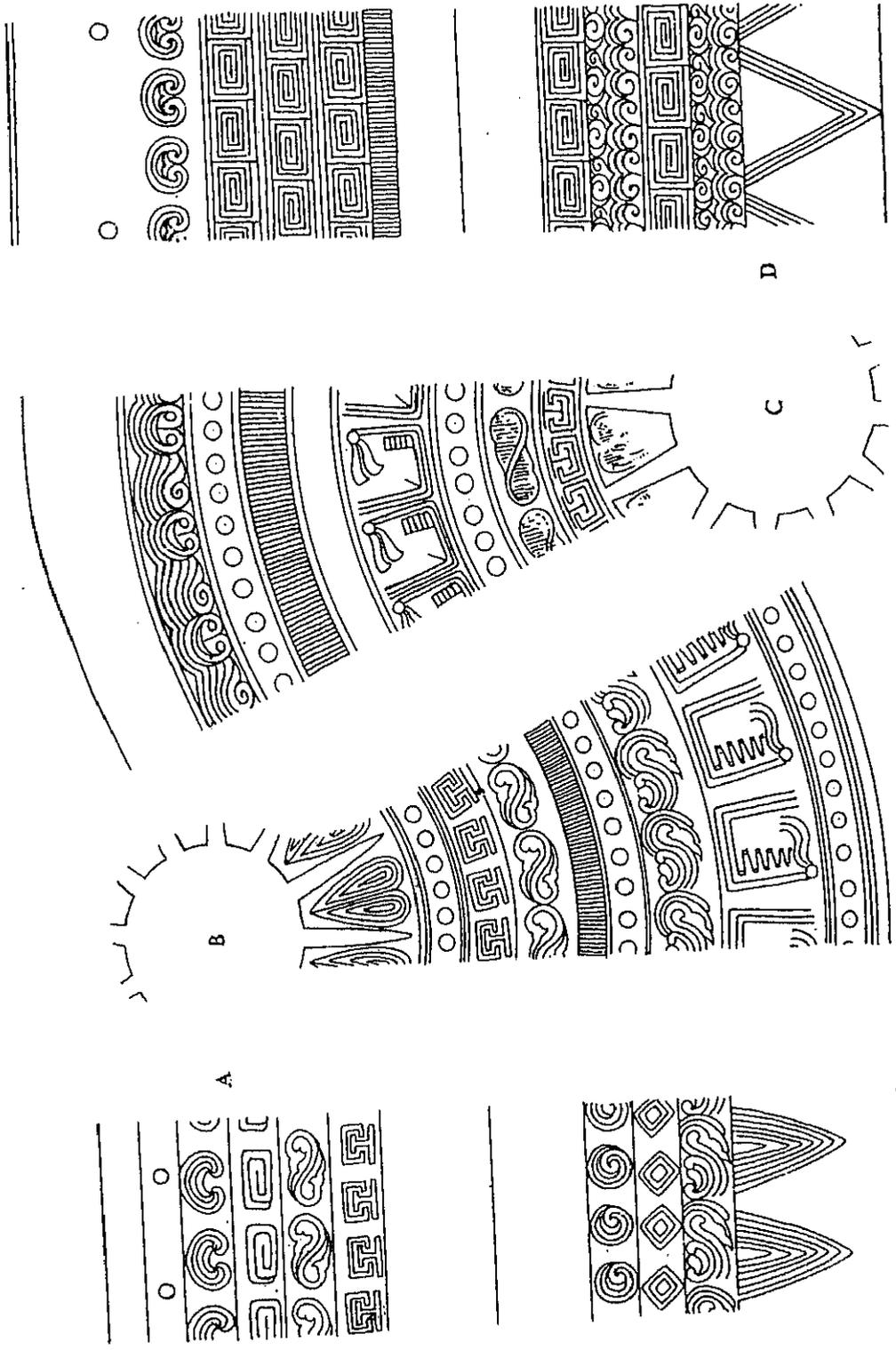
DÉCORS DIVERS.

Echelle . mi-grandeur.



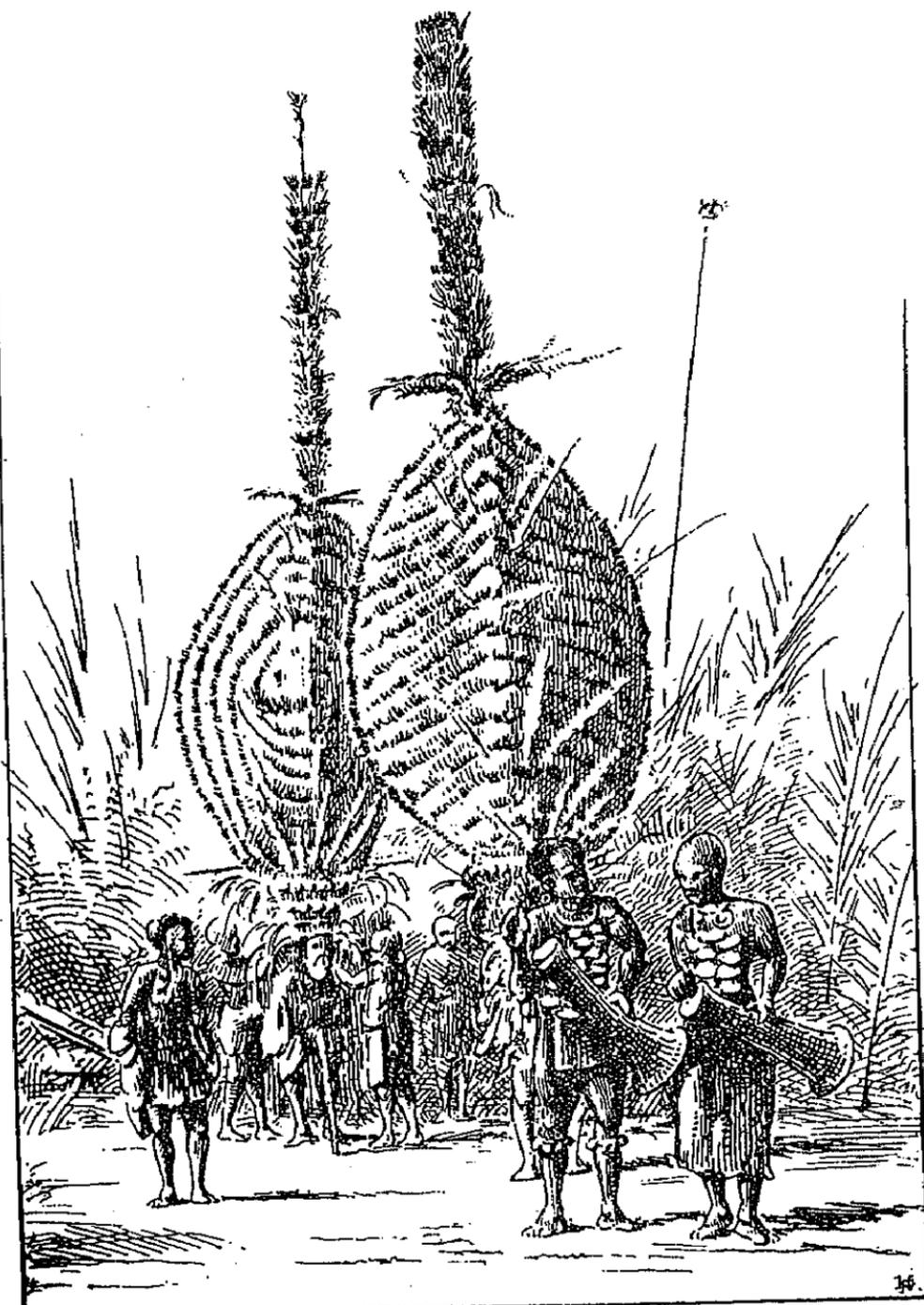
DÉTAILS DU TAMBOUR D 6214,21.

Echelle: mi-grandeur.

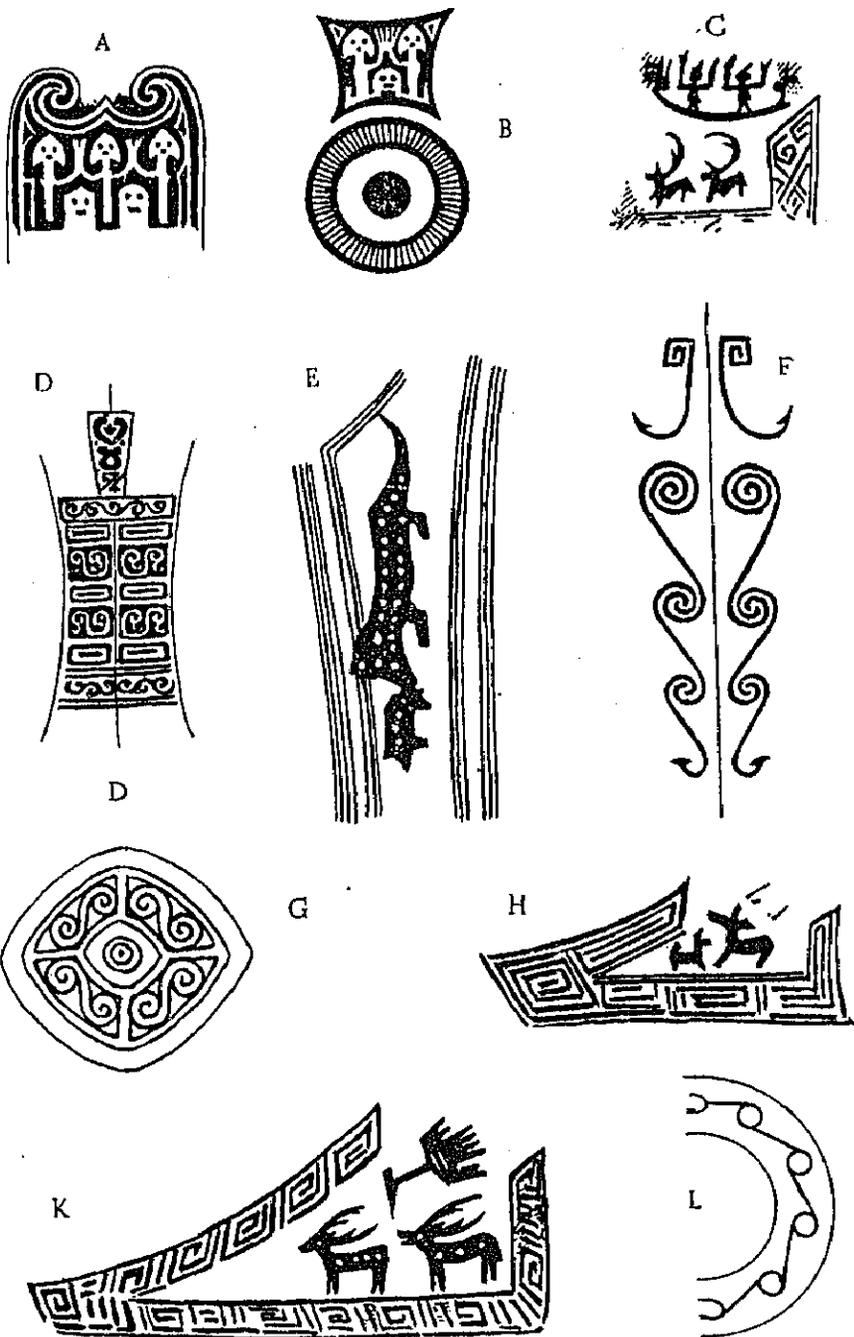


DÉTAILS DE TAMBOURS DU TYPE IV.

Echelle : mi-grandeur.



PROCESSION RELIGIEUSE EN NOUVELLE-GUINÉE.



DECORS D'ARMES DE BRONZE PRÉHISTORIQUES.

Echelle : 2/3 grandeur.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Les Publications de l'École française d'Extrême-Orient sont en vente : à Hanoi, à l'École française d'Extrême-Orient ; à Paris, chez l'éditeur, E. LEROUX, 28, rue Bonaparte.

- I. — Numismatique annamite. Par DESIRÉ LAGROIX, capitaine d'Artillerie de marine. Saïgon, 1900, 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 40 planches Épuisé
- II. — Nouvelles recherches sur les Chams. Par ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1901, in-8°. 10 fr.
- III. — Phonétique annamite (DIALECTE DU HAUT-ANNAM). Par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 7 fr. 50
- IV. — Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge. Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME 1^{er}. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 15 fr.
- V. — L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra. ÉTUDE SUR L'ORIGINE DES INFLUENCES CLASSIQUES DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT. Par A. FOUCHER, docteur ès-lettres. TOME 1^{er}. INTRODUCTION. — LES EDIFICES. — LES BAS-RELIEFS. Paris, Leroux, 1905, in-8°. 15 fr.
- VI. — Le même. TOME II. (Sous presse.)
- VII. — Dictionnaire cham-français. Par ÉTIENNE AYMONIEN, ancien directeur de l'École coloniale, et ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1906, in-8°. 40 fr.
- VIII. — Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge. Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME II. Paris, Leroux, 1907, in-8°. 15 fr.
- IX. — Le même. TOME III. Avec un cartable. Paris, Leroux, 1912, in-8°. 20 fr.
- X. — Répertoire d'Épigraphie jaina, PRÉCÉDÉ D'UNE ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU JAÏNISME D'APRÈS LES INSCRIPTIONS. Par A. GUÉHNOT. Paris, Leroux, 1908, in-8°. 15 fr.
- XI. — Inventaire archéologique de l'Indochine. II. Monuments chams de l'Annam. Par H. PARMENTIER, chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient. TOME 1^{er}. DESCRIPTION DES MONUMENTS. Paris, Leroux, 1909, in-8°. 16 fr.
- XI^{bis}. — Le même. PLANCHES, D'APRÈS LES RELEVÉS ET LES DESSINS DE L'AUTEUR. 1 album in-8°, comprenant 114 planches. Paris, Leroux, 1909. 16 fr.
- XII et XII^{bis}. — Le même. TOME II et Album de Planches. (Sous presse.)
- XIII. — Mission archéologique dans la Chine du Nord. Par ÉDOUARD CHAVANNES, membre de l'Institut. TOME 1^{er}. PREMIÈRE PARTIE. LA SCULPTURE A L'ÉPOQUE DES HAN. Paris, Leroux, 1913, in-8°.
- DEUXIÈME PARTIE. LA SCULPTURE BOUDDHIQUE, Paris, Leroux, 1915, in-8°.
- XIV. — Le même. TOME II. (En préparation.)
- XIII^{bis}. XIV^{bis}. — Le même. PLANCHES. 2 albums in-4°, comprenant 488 planches. Paris, Leroux, 1909. (Ne se vendent pas séparément. Prix de souscription à l'ouvrage complet : 150 fr.)
- XV. — Bibliotheca Indosinica. DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES RELATIFS À L'INDOCHINE. Par HENRI CORDIER, membre de l'Institut. TOME 1^{er}. BIRMANIE, ASSAM, SIAM ET LAOS. Paris, Leroux, 1912, in-8°. 50 fr.
- XVI. — Le même. TOME II. PÉNINSULE MALAISE. Paris, Leroux, 1913, in-8°. 15 fr.
- XVII. — Le même. TOME III. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.
- XVIII. — Le même. TOME IV. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

Atlas archéologique de l'Indochine. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Leroux, 1901. 1 vol. in-fo 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

- I. — Éléments de sanscrit classique. Par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 10 fr.
- II. — Précis de grammaire pâlie, ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS. Par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1904, in-8°. 10 fr.

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

— 卐 —

LES FEMMES DE ÇĀKYA-MUNI

Par NOËL PERI,

Membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient.



HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

—
1918

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* est en vente à Hanoi, à l'École française d'Extrême-Orient et à l'Imprimerie d'Extrême-Orient; à Paris, chez E. LEROUX, 28, rue Bonaparte. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 francs, port compris.

Les volumes parus sont mis en vente au prix de 30 francs, pour les années 1901-1910 (tomes I-X) et de 25 francs pour les années suivantes. Toutefois les tomes I et III (1901 et 1903) ne sont plus vendus séparément.

Chaque numéro simple antérieur à l'année 1912 est vendu 7 fr. 50; chaque numéro double 15 francs.

A partir de l'année 1912, chaque numéro est vendu à un prix spécial, indiqué sur la couverture.

Ce tarif annule les précédents.

Toutes les communications concernant la rédaction du *Bulletin* doivent être adressées à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi.

TOME XVIII (1918)

Article paru.

1. — H. PARMENTIER. — Anciens tambours de bronze. 3 fr. 00

Articles à paraître.

- H. MASPERO. — Etudes d'histoire d'Annam.
Capitaine SILVESTRE. — Les Thai blancs de Phong-tho.
A. BONIFACY. — Suite des recherches sur les génies thériomorphes.
-



LES FEMMES DE ÇĀKYA-MUNI

Par NOËL PERI.

Membre de l'École française d'Extrême-Orient.

Avant de quitter sa famille et de se retirer du monde pour se livrer aux austérités et prêcher sa doctrine, le Bodhisattva, le futur Buddha, ou plutôt le prince Siddārtha fut marié. Quelle fut son épouse ? et en eut-il une seule ou plusieurs ?

Dans l'Appendice au chapitre II de son *Buddhism*, intitulé *Gautama's wife and relations*, M. Rhys Davids a brièvement traité cette question. Après avoir noté que le canon pâli est très pauvre en renseignements sur ce point, puisqu'on n'y trouve guère çà et là que la mention d'une femme dont on ne dit point le nom et qu'on appelle simplement la « mère de Rāhula », il énumère d'après les auteurs s'étant occupés du canon du Nord, quelques noms d'épouses du Buddha. Ces noms diffèrent suivant les livres d'où ils sont tirés ; celui même de Yaçodharā, le plus connu de tous, n'est pas constant et ne se trouve pas en tous. Pour sortir de la difficulté que créent ces divergences, M. Rhys Davids propose une hypothèse ingénieuse et commode. Le Buddha n'aurait eu en fait qu'une seule épouse dont le nom même aurait été ignoré de la communauté primitive. Mais plus tard la légende aurait peu à peu décoré cette épouse unique de titres ou surnoms symboliques en rapport avec les vertus dont elle l'ornait, titres ou surnoms qui auraient finalement été interprétés comme désignant des femmes différentes. La suggestion, je le répète, est ingénieuse, et doit sans doute être retenue dans une certaine mesure. Toutefois elle ne semble pas suffire à rendre compte de tout ce que nous disent les ouvrages figurant au canon chinois, concernant les épouses du Buddha. Nous avons aujourd'hui plus aisément accès à ce canon qu'à l'époque où M. Rhys Davids écrivait son *Buddhism*, et nous pouvons en extraire plus de renseignements qu'il ne lui a été possible d'en réunir. Ce sont les principales de ces données que je voudrais exposer ici, et comparer entre elles. On trouvera dans cette étude des choses déjà connues, ou publiées ailleurs ; mais quelques répétitions m'ont paru préférables à la multiplication des renvois, qui ne laisse pas d'imposer une certaine gêne au lecteur.

VINAYA

Un document de première importance nous est fourni par le *P'o seng che* 破僧事⁽¹⁾ du Vinaya des Mulā-Sarvāstivādin : c'est une vie du Buddha fort circonstanciée, et dont l'autorité doit participer de celle de l'ouvrage où elle figure. Voici ce qu'on y lit à propos du mariage du prince Siddhārta.

Lorsque le temps fut venu de lui donner une épouse, on réunit au palais toutes les jeunes filles du pays pour les lui présenter, et, par l'effet d'un lien contracté entre eux dans des existences antérieures, son choix s'arrêta sur Yaçodharā, fille du Çākya Daṇḍapāṇi 執杖釋種. Elle fut installée au palais, avec une suite de vingt mille femmes, musiciennes et danseuses⁽²⁾. Plus tard, revenant en triomphe à Kapilavastu après avoir coupé la tête d'un énorme serpent qui désolait la région, le prince aperçut, au sommet d'un pavillon, une fille des Çākya nommé Gopikā 喬比迦, « habitant le village de Tchong-cheng » 住鐘聲聚落⁽³⁾. A sa vue, il arrête son char en appuyant un pied sur la roue. De son côté, « Gopikā lui jette un regard et conçoit une pensée [pour lui] ». Alors, il tord entre ses doigts le sceptre de fer, 鐵杵, qu'il avait à la main, et le brise en petits morceaux. Nouveau coup d'œil de Gopikā, et le prince appuyant son orteil contre le mur du pavillon où elle se trouve, y fait un trou. On reconnaît alors que cette jeune fille est digne de devenir son épouse ; et elle est introduite au palais, où elle reçoit aussi une suite de vingt mille femmes⁽⁴⁾.

Ici se placent les quatre sorties classiques, puis la méditation sous le jambu, pendant laquelle l'ombre de l'arbre ne cesse pas de protéger le corps du Bodhisattva, bien que le soleil change peu à peu de position. En revenant vers la ville, le prince traverse le bois où l'on déposait les cadavres 屍林 ; le spectacle de la décomposition de ces corps accroît l'intensité de sa méditation ; il continue son chemin assis sur son char les jambes croisées. Les devins déclarent alors que s'il ne quitte pas le monde sous sept jours, il sera roi cakravartin.

(1) TT, XVII [塞], III ; TK, XVIII, x.

(2) K. 2 ; TT, *Loc. cit.*, p. 8 b ; TK, *loc. cit.*, p. 8 b 下.

(3) D'après ROCKHILL, *The life of the Buddha*, p. 21, le *Dulva* la nomme Gopā ; et en fait la fille de Kiṅkiṅśvara que SCHERNER appelle Gantācabda. Ce nom traduit exactement le chinois *tchong-cheng* « son de cloche » ou de gong. Il paraît très probable que le texte tibétain doit être préféré, et que le traducteur a fait un contresens, prenant le nom du père de la jeune fille pour le lieu de sa résidence.

(4) TT, p. 12 a ; TK, p. 12 a 下.

Au moment où il rentre en ville, Mṛgajā⁽¹⁾, fille du Çākya Pou-kouo-sseu 不過時⁽²⁾ l'aperçoit du haut de sa terrasse et le salue de la stance :

« Bienheureuse est la paix de la mère, bienheureuse la paix du père, bienheureuse la paix de l'épouse qui possède un tel époux ! »

Le Bodhisattva préoccupé à ce moment de la pensée du nirvāṇa, croit entendre ce mot, dans *nirvṛta* « bienheureux » et, tout joyeux de ce présage, il détache son collier, le lance à la jeune fille, et par sa puissance fait en sorte qu'il retombe exactement sur ses épaules. Au récit de cet incident, le roi Çuddhodana la fait venir au palais, lui donne vingt mille suivantes, et la fait épouser au prince. « Alors le Bodhisattva eut trois épouses, l'une nommée Mṛgajā, la seconde Gopikā, la troisième Yaçodharā ; Yaçodharā était la principale⁽³⁾. »

Au k. 4, le Bodhisattva s'apprête à quitter le palais. Mais, songe-t-il, si avec mes trois épouses et soixante mille femmes de service je garde la continence 若不與爲俗樂, on ne croira pas que je suis un puruṣa 丈夫. Il se décide alors à connaître Yaçodharā, qui conçoit et se réjouit de lui annoncer cette nouvelle le lendemain. Mais le lendemain, il n'était plus au palais ; il était parti dans la nuit⁽⁴⁾. L'auteur décrit la douleur de Yaçodharā et ne dit rien des autres épouses.

Au récit des austérités que pratique le prince, toute la cour, prise de zèle, veut les imiter. Mais Çuddhodana, craignant pour l'enfant que porte Yaçodharā, s'oppose à ce qu'elle réduise sa nourriture quotidienne à un grain de riz, un grain de millet 麻 et une fève⁽⁵⁾. Des années se passent ; à la nouvelle que le prince a atteint l'illumination, la joie est générale. Yaçodharā, après six ans de grossesse, met au monde un fils, qu'on appelle Rāhula, parce qu'il naît au moment d'une éclipse de lune⁽⁶⁾.

Cependant Çuddhodana ne peut croire que cet enfant soit bien de son fils⁽⁷⁾. Alors Yaçodharā le place sur une grosse pierre et la fait jeter dans

(1) TT, p. 13 b ; TK, p. 13 b 下. Le texte chinois a 鹿王, qui donnerait Mṛgarāja ; mais le nom de Mṛgajā est connu non seulement par le texte tibétain, mais aussi par d'autres ouvrages chinois, notamment le Vinaya proprement dit des Mūla-Sarvāstivādin 根本說一切有部毗那耶, k. 18, où sont nommées ensemble les trois épouses du Bodhisattva, Yaçodharā, Gopikā 瞿比迦 et Mṛgajā 密伽闍, « qui signifie née de la gazelle, 鹿子 ». Il paraît probable qu'il faut lire ici 生 au lieu de 王.

(2) Le tibétain a Kālika, d'après ROCKHILL, *op. cit.*, p. 23. Cf. infra, p. 27.

(3) TT, p. 13 b ; TK, p. 13 b 下.

(4) TT, p. 14 b ; TK, p. 14 b 上.

(5) K. 5 ; TT, p. 19 b ; TK, p. 19 b 上.

(6) TT, p. 22 a ; TK, p. 22 a 下.

(7) L'auteur indiquera que ceci cadre mal avec ce qui précède. Il y a évidemment ici, comme plus loin, juxtaposition de légendes différentes.

l'étang où se baignait autrefois son époux, en demandant que, s'il est le fils du Bodhisattva, cette pierre surnage. Le miracle s'accomplit, et elle est justifiée (1).

Au k. 10 (2), se place un épisode assez curieux. Devadatta, pour se venger des échecs que lui a infligés le Buddha, veut épouser Yaçodharā. Il lui fait dire que le çramana Gautama ayant renoncé au trône, c'est lui qui doit prendre sa place, et lui demande si elle consentira à être sa femme. Yaçodharā avise Gomikā 瞿彌迦 (3) de cette proposition, et celle-ci lui conseille de demander à Devadatta de venir d'abord éprouver sa force. Lorsqu'il se présente, il se trouve en face de Gomikā et de ses suivantes qui l'accueillent par des rires. Devadatta, interdit, joint les mains. Gomikā les saisit de la main gauche avec la force *ta no-kin-na* 大諾近那, et sous sa pression, le sang jaillit des doigts de l'ambitieux, qu'elle lance dans l'étang où se baignait autrefois le bodhisattva.

Cet échec ne le corrige pas. Un autre jour, il demande aux Çākya de le faire roi. Ceux-ci lui répondent : « Le Bodhisattva a laissé une reine ; épousez-la et vous serez notre roi ». Devadatta s'introduit jusqu'à la chambre de Yaçodharā et lui annonce qu'il va être roi. Mais celle-ci se lève de son lit, et avec la force *ta pouo seu kien-t'o* 大鉢塞建柁, saisit ses mains qu'il avait jointes et fait jaillir le sang de ses doigts. Puis elle l'accable de reproches violents et lui déclare que nul ne peut l'approcher après qu'elle a été l'épouse du Bodhisattva. Devadatta se retire tout honteux ; et les Çākya l'accueillent à sa sortie du palais en lui conseillant d'aller demander pardon au Buddha (4).

Le k. 12 commence par un rappel, un nouveau récit du miracle de la pierre flottante par lequel Yaçodharā prouva que Rāhula était bien le fils de Siddhārta. On y voit, de plus qu'au k. 5, qu'à son ordre la pierre traversa l'étang et revint ensuite à la place d'où elle était partie. Yaçodharā se proposait d'établir plus clairement encore son innocence par un nouveau prodige si le Buddha revenait à Kapilavastu. Quand il y revient en effet, douze ans après son départ, elle achète à une femme hérétique, pour 500 pièces d'or, un charme

(1) TT, p. 22 b ; TK, p. 22 b 上. Le même fait est rapporté tout différemment dans le *Tsa pao tsang king*, k. o. Cf. CHAVANNES, *Cinq cents contes*, III, p. 136.

(2) TT, p. 43 a ; TK, p. 43 b 上下.

(3) Il est indubitable qu'il faut lire Gopikā. On ne voit pas d'où sortirait cette femme résidant au palais, entourée de suivantes, en relations intimes avec Yaçodharā, et douée de pouvoirs extraordinaires. Au reste, ce n'est pas la seule transcription qui soit particulière à ce *kiuan* ; on y trouve 舍迦 pour Çākya, 多 au lieu de 陀 dans Yaçodharā, etc. ; sans doute le pinceau n'a pas été tenu pour tout l'ouvrage par le même membre de ce que notre regretté collègue E. HUBER appelait pittoresquement la *Sanskrit Text Society* présidée par Yi-tsing.

(4) Ce n'est pas le seul doublet que contienne ce texte ; on en verra d'autres plus loin. L'auteur a cherché à utiliser et à mettre en ordre toutes les traditions dont il a pu avoir connaissance.

d'amour mutuel 相愛藥丸, qu'elle met dans la main de Rāhula en présence des gens du palais, en lui ordonnant de le porter à son père. Le Buddha savait à quelles calomnies elle avait été en butte à propos de la naissance de Rāhula et voulait faire éclater son innocence. Pour cela il fit apparaître cinq cents buddha tous identiques à lui-même 化爲五百世尊佛形一等. Rāhula passa devant tous et ne s'arrêta que devant son père auquel il offrit le charme. Le Buddha le prit, puis le lui rendit, et l'enfant l'avalala. Le charme opéra, mais de façon toute autre que Yaçodharā ne l'avait espéré : quand le Buddha se retira, Rāhula voulut le suivre, et éclata en sanglots lorsque les femmes tentèrent de le retenir ; il finit par leur échapper et partit à la suite de son père. Celui-ci « sachant que c'était la dernière existence de Rāhula, qu'il devait devenir arhat 當證聖果 » ne voulait pas le laisser dans le monde. Çuddhodana apprenant que le Buddha voulait sauver 度 Rāhula, lui demanda de le lui laisser un jour pour lui faire offrande 供養. Le Buddha y consentit. Une grande fête 大會 fut célébrée au palais en l'honneur de Rāhula ; et le lendemain Çuddhodana le ramena à son père, qui chargea Çāriputra d'en faire un moine.

Les disciples demandèrent alors comment Rāhula avait pu reconnaître son père au milieu des cinq cents buddha. « Ce n'est pas la première fois que Rāhula me reconnaît ainsi en m'offrant quelque chose », dit le Buddha et il conte alors le jātaka du « rusé voleur » connu par la traduction qu'en a donnée Schiefner d'après le *Kandjour*, et dans lequel il a reconnu une version indoue du conte égyptien du Trésor du roi Rhampsinite (1). Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que la traduction chinoise présente quelques différences avec la tibétaine qu'a suivie Schiefner. Très légères dans la première partie, elles prennent un peu plus d'importance dans la seconde. Lorsque son oncle lui demande ce qu'est devenue la patte du lièvre qu'il a mangée en cachette, le jeune voleur répond impudemment : « Ce lièvre n'a jamais eu que ces trois pattes 其兔本來有此三腳. Pourquoi m'en réclamez-vous une quatrième ? » Pour rendre les derniers devoirs à son oncle, il se déguise en « brahmane pratiquant les actions pures » 淨行婆羅門. Pour se saisir du coquin qu'il recherche, ce n'est pas sur le bord de la rivière que le roi place sa fille, mais dans une barque, que lui-même et sa suite surveillent à distance, montés dans d'autres bateaux, tandis que des gardes sont postés sur les rives du Gange. Et il lui recommande de pousser de grands cris si quelqu'un s'approche d'elle. Le voleur alors va s'installer en amont, et jette dans le fleuve une jarre qui, entraînée par le courant, va s'échouer sur le rivage, où les gardes accourent, la brisent à coups de bâtons et la trouvent vide. Il répète cette opération deux.

(1) *Tibetan tales*, p. 37, note. Cf. aussi BEFEO, IV, *Etudes de littérature bouddhique*, par E. HUBER, p. 701 sqq. où l'on trouvera la traduction de ce jātaka d'après le *Cheng king* 生經, reproduit par le *King liu yi siang* 經律異相.

trois et jusqu'à dix fois, si bien que les gardes finissent par ne plus faire attention aux jarres qui se succèdent au fil du courant. Lui-même alors se cache la tête dans une jarre, se jette à l'eau et gagne à la nage la barque de la fille du roi, qu'il menace de tuer d'un coup du sabre dont il s'est muni, si elle pousse le moindre cri. Il la viole ainsi à son aise et se sauve. Aux cris que pousse alors la princesse, on accourt, mais naturellement on ne réussit pas à saisir le coupable. Au bout de dix mois, la princesse met au monde un fils. Le roi donnant une fête à cette occasion, le « rusé voleur », déguisé en fonctionnaire du palais 繪使, annonce non pas aux « serviteurs du roi », mais à tout le peuple, que le roi, en signe de réjouissance autorise, durant cette nuit, le pillage général et l'assouvissement de toutes les passions. Pour se rendre enfin maître du « rusé voleur », le roi fait bâtir, non un enclos, mais une grande salle — 大堂 dont la construction dura six ans. Lorsqu'elle fut terminée, il y convoqua tous les hommes du pays, sous peine de mort. Quand tous y furent réunis, il donna à son petit-fils une guirlande 鬘 en lui ordonnant de la porter à son père. Des gardes avaient l'ordre de s'emparer de celui qui serait ainsi désigné. L'enfant parcourut la salle et, par la force du karma, il reconnut son père auquel il remit la guirlande. Le voleur fut immédiatement arrêté. Mais le roi, admirant son intelligence et son adresse, au lieu de le punir comme on le lui conseillait, lui donna la main de sa fille et partagea son royaume avec lui. « Ce rusé voleur, c'était moi, dit le Buddha, et l'enfant était Rāhula ».

Entre temps Yaçodharā se résout à employer tous les moyens en son pouvoir pour retenir auprès d'elle « le père de Rāhula ». Elle-même, Gopikā (on retrouve ici l'orthographe ordinaire de ce nom), Mṛgajā, et leurs soixante mille suivantes se parent de leur mieux. Lorsque le Buddha vient au palais, « les trois épouses » et toutes les femmes l'accueillent au son des instruments et par des danses. Pour les convertir, il fait en leur présence un miracle, assez fréquemment décrit : il s'élève en l'air, s'y maintient en différentes postures, puis entrant en la samādhi lumière du feu 火光三昧, il fait jaillir successivement du feu et de l'eau de diverses parties de son corps. Revenu à terre, il expose les quatre vérités, et toutes ces femmes atteignent le srotāpanna, 預流果. Seule Yaçodharā reste en proie à sa passion. Pour garder son époux, elle prépare toutes sortes d'aliments délicieux et parfumés dans le but de les présenter au Buddha. Mais les disciples en avertissent celui-ci, qui répond qu'autrefois déjà, avant qu'il se fût écarté des trois poisons 三毒, des aliments de ce genre n'ayant pu l'attacher, à plus forte raison seront-ils sans vertu maintenant. Les disciples alors demandent pourquoi Yaçodharā essayait pareille chose, et il répond : Ce n'est pas la première fois qu'elle tente d'exciter en moi la passion au moyen de gâteaux, 歡喜團, modaka.

Autrefois, dans un bois solitaire non loin d'ici, vivait un ṛṣi doué des cinq abhijñā. Un jour qu'il urinait, de la semence coula avec l'urine. Une biche qui le suivait, but cette urine et se lécha ensuite la vulve. Elle conçut et mit au monde un fils qu'elle abandonna, le reconnaissant pour un homme, et que le

ṛṣi recueillit et éleva. Quand l'enfant eut douze ans, il lui poussa une corne sur la tête, et il en reçut le nom de Corne unique 獨角. Il acquit toutes les connaissances de son père. Après la mort de celui-ci, un jour qu'il était allé chercher de l'eau, la pluie le surprit pendant qu'il revenait ; il glissa dans la boue, tomba et cassa sa cruche. Prenant un peu d'eau dans le creux de sa main, il la lança vers le ciel en prononçant une formule magique interdisant à la pluie de tomber pendant douze ans.

Bénarès 波羅痾 fut désolée par la sécheresse et la famine ; les habitants s'enfuirent dans d'autres régions. Le roi s'informa des causes de cette sécheresse, et les devins lui dirent qu'elle était due à la colère d'un ṛṣi, et que le seul moyen de la faire cesser était de briser la puissance surnaturelle du ṛṣi. La fille aînée du roi nommée Āntā, Tsi-tsing 寂靜⁽¹⁾ offrit de se charger de l'affaire. Elle connaissait les formules magiques des brahmanes ; qu'on lui préparât un bateau qu'on garnirait de terre où l'on planterait des arbres produisant des fleurs et des fruits, de manière à ressembler à l'endroit qu'habitait le ṛṣi ; elle irait le trouver avec vingt femmes de service, briserait sa puissance et l'amènerait à la ville. On fit ce qu'elle demandait, et on mêla aux fruits du vin médicamenté 藥酒, et d'autres médicaments aux aliments. Tsi-tsing et ses compagnes se déguisent en ṛṣi ; vêtues d'écorce d'arbre et les cheveux épars, elles arrivent à l'endroit où habitait le ṛṣi, en récitant les formules magiques des brahmanes. Un disciple du ṛṣi voit de loin venir ces vingt étrangers, et les annonce à son maître qui les fait entrer, et s'étonne d'abord en une stance des belles couleurs et des formes élégantes de ces ṛṣi sans barbe et dont la poitrine présente des gonflements, 面上不生髭. 胸前有高下. Il les reçoit néanmoins de son mieux, se souvenant que son père lui avait recommandé de pratiquer l'hospitalité envers les gens de cette classe, et leur offre des fruits. « Ces fruits sont mauvais, déclare Tsi-tsing ; à l'endroit que nous habitons, il y en a d'excellents, au goût d'ambrosie. Venez-y avec nous. » Le ṛṣi les suit et entre dans le bateau qui se met en marche. Dans les noix de coco et les fruits qu'on lui offre, on avait versé du vin aphrodisiaque 嫵媚 藥酒, si bien que Corne-unique se livre enfin à la luxure avec la fausse ṛṣi, et ainsi perd sa puissance. Aussitôt les nuages s'amoncellent ; Corne-unique essaie de les conjurer, mais Tsi-tsing lui remontre que maintenant tous ses efforts sont inutiles. Elle l'amène au roi qui se réjouit de le voir, tandis que le peuple salue de ses acclamations la pluie qui tombe. Le roi donna alors sa fille en mariage à Corne-unique. Mais peu après celui-ci commença à la tromper avec d'autres femmes. Fureur de Tsi-tsing, qui bat son mari et lui donne des coups de pied. Le ṛṣi se souvient alors des jours passés

(1) Le *Fo pen hīng tsi king* 佛本行集經, faisant allusion à cette légende, k. 16, transcrit ce nom *Chang-to* 商多, et en donne comme traduction 寂靜.

dans la solitude et de ses pouvoirs perdus. Il quitte sa femme, s'en retourne dans le bois, et par la pratique des vertus de son état, regagne bientôt le rang dont il était déchu. Le ṛṣi Corne-unique était le Buddha, et Tsi-tsing était Yaçodharā ⁽¹⁾.

Après ce récit, le Buddha quitte le palais, au grand désespoir de Yaçodharā, qui monte au sommet d'un pavillon de sept étages et se précipite en bas. Mais le Buddha la soutient, et elle ne se fait aucun mal. Les disciples demandent la raison de ce prodige. « Ce n'est pas la première fois, dit le Buddha, que Yaçodharā donne sa vie par amour pour moi. » Et il conte le jātaka suivant.

Autrefois Brahmadata, roi de Bénarès, grand chasseur, trouva dans un vallon un kinnara endormi avec sa femelle à côté de lui. Il le tua d'une flèche, et voulut prendre la kinnarī pour en faire sa femme. Elle lui demanda la permission de rendre d'abord les derniers devoirs à son époux, promettant de suivre ensuite le roi. Celui-ci y consentit. Alors elle entassa des broussailles tout autour du cadavre, y mit le feu, et se jeta elle-même dans le brasier, périsant ainsi avec son époux. Cette kinnarī était Yaçodharā ⁽²⁾. Puis le Buddha convertit Yaçodharā qui atteint la dignité d'arhat, et devient nonne.

Les moines eurent alors un autre doute. Pourquoi Yaçodharā a-t-elle gardé Rāhula six ans dans son sein ? Autrefois, raconte le Buddha, une femme et sa fille vivaient ensemble, fabriquant du laitage qu'elles allaient vendre en le portant elles-mêmes. Un jour, sous le prétexte de regarder le paysage, la fille laissa sa mère porter seule leur double charge l'espace de six *li*. Cette fille est maintenant Yaçodharā, et c'est en expiation de ce fait qu'elle a dû porter son enfant six ans.

Et Rāhula, s'inquiétaient les moines ; pourquoi dut-il rester six ans dans le sein de sa mère ? Autrefois, répond le Buddha, deux frères Chang-k'iu 商佺, et Li-k'i-to 里企多 vivaient en ermites dans un bois non loin de Bénarès, le premier étant l'aîné et le maître du second. Un jour qu'ils étaient allés à la montagne chercher des fruits, le premier avait emporté avec lui une cruche pleine d'eau. Le cadet, qui n'avait pas pris cette précaution, but l'eau de son frère. Celui-ci en fut irrité et ordonna à son disciple d'aller demander une punition de sa faute au roi qui était Brahmadata. Li-k'i-to rencontra le roi qui se rendait à la chasse, s'accusa de son péché et en demanda la punition. Le roi déclara d'abord qu'il n'y avait pas la matière à châtement, puis l'ermite insistant, il se fâcha et lui dit : « Eh bien, reste ici, je te punirai à mon retour ».

(1) On trouvera plus loin une version de ce jātaka offrant quelques différences avec la précédente. Comparer dans COWELL, *The jātaka*, V, n° 523 et 526. Cf. aussi H. LÖDENS, *Zur Sage von Rṣyatringa*. (Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse, 1901).

(2) Rapprocher de ce jātaka, le *Canda-kinnara-jātaka* (COWELL, *op. cit.*, n° 485), dont toutefois le dénouement est tout différent

Mais il revint par un autre chemin, et oublia complètement Li-k'i-to. Au bout de six jours, les ministres avisèrent le roi que l'ermite était toujours immobile à la place où il l'avait laissé. Le roi déclara que cela suffisait pour sa punition, et qu'il pouvait s'en retourner. Les ministres transmirent cette décision à Li-k'i-to, qui partit joyeux. Brahmadata est devenu maintenant Rāhula; en punition de son mouvement de colère et de son oubli, il a dû rester six ans dans le sein de sa mère.

Au Tibet on retrouve Gopā, Yaçodharā et Mṛgajā comme épouses du Bodhisattva. Dans ses *Notices on the Life of Shakya extracted from the tibetan authorities* (*Asiatic Researches*, XX, p. 290), Csoma de Kőrös a écrit :

... The King ordered his Ministers to seek for such a damsel. They find one (S. GOPĀ; Tib. *Sa-htsho-ma*) the daughter of the SHAKYA PE-CHONCHAN, ... he obtains GOPĀ... He marries afterwards YASHODHARĀ (Tib. GRAGS-HSIN-MA) and another of the name of RI-DAGS-SKYES (Deer-born). The two first are much celebrated. But it seems that frequently both the names are attributed to the same person. By YASHODHARĀ, SHĀKYA had one son named RAHULA.

Plus loin, p. 308, note 21, il cite, il est vrai, comme épouses de Siddhārta, Yaçodharā, Gopā et Utpalavarnā; mais il doit y avoir erreur en ce qui concerne la troisième. Car Rockhill dans *The Life of the Buddha*, p. 21, note 2, déclare n'avoir rien trouvé de tel dans le *Dulva*, qui, dit-il, parle de façon distincte de trois épouses différentes, Yaçodharā, Gopā et Mṛgajā.

Le *Dulva*, on le sait, n'est en somme que la traduction du Vinaya des Mūlā-Sarvāstivādin; c'est pourquoi j'en parle ici, mais il n'y a pas lieu d'y insister davantage.

Les autres Vinaya traduits en chinois sont naturellement beaucoup moins explicites que le précédent; ils sont même extrêmement pauvres en renseignements sur le point qui nous occupe. Celui des Dharmagupta. *Sseu fen liu* 四分律, k. 31, rapportant avec des détails assez particuliers la légende de Sumedha, qu'il appelle le māṇava Megha 彌却摩納, comme le *Mahāvastu*, donne à la jeune fille qui lui cède ses lotus le nom de Sou-lo-p'o-t'i. Çūravatī (?) 蘇羅婆提 (1). Son père, le brahmane Ye-jo-p'o 耶若婆, est-il dit, est maintenant le Çākya Daṇḍapāṇi 執杖釋種, et elle-même est à présent Gopā 瞿夷 (2). On n'y trouve aucune allusion à quelque autre épouse du Bodhisattva.

(1) Comparer dans le *Siu-la-na king* 須大拏經, *Siu-p'o-lo* 須陀羅 ou *Siu-lo-p'o*. Cf. CHAVANNES, *Cinq cents contes*, III, p. 386.

(2) Kiu-yi. Cette transcription et les autres du même genre. K'ieou-yi 婁夷, Kiu-yi 俱夷, etc., « supposent l'usage, au moins dans la langue parlée par les premiers missionnaires, de la prononciation go-i, forme normalement altérée de gopi = gopa » (CHAVANNES, *op. cit.*, I, p. 23, n. 1). Il faut pourtant remarquer que la voyelle i est à peu près générale dans les transcriptions chinoises de ce nom. On a vu Yi-tsing l'écrire 瞿比 (彌) 迦. Kumārajīva l'écrivit 劬毗耶. Cf. plus loin les citations du *Ta tche lou louen*. On verra tout à l'heure Fa-hien sous les Song l'écrire 婁閉迦. Le

Celui des Mahāsāṃghika 摩訶僧祇律, ne parle pas du mariage du Bodhisattvā, et s'il mentionne la conception de Rāhula, il ne dit rien de sa mère. Mais il cite le nom de Yaçodharā à l'occasion de son entrée dans la communauté.

Celui des Mahīśāsaka 彌沙塞和醯五分律, k. 15, est muet également au sujet du mariage du Bodhisattva, et dit simplement qu'il eut un fils nommé Rāhula. Il rapporte à la vérité l'épisode de la jeune fille qui le salue de la stance sur le bonheur de ses parents et de son épouse, mais il ne donne pas le nom de l'héroïne et ne dit pas qu'elle soit devenue la femme de Siddhārta. Au k. 17, à propos du retour du Buddha à Kapilavastu, il parle de la « mère de Rāhula », envoyant son fils réclamer son héritage à son père, mais ne la nomme pas.

LE *Lalitavistara*.

Des différentes vies du Buddha contenues dans le canon du Nord, celle-ci est la plus connue, grâce aux deux traductions qu'en a faites Foucaux, l'une d'après le texte tibétain, l'autre d'après un texte sanskrit. Ces deux textes semblent à la vérité ne donner qu'une seule épouse au prince Siddhārta; tous deux la nomment Gopā, et en font la fille du Çākya Daṇḍapāṇi, « le Porteur de bâton », — « le Gladiateur », d'après Csoma de Kőrös (1). On sait dans quelles conditions et au prix de quelles difficultés s'accomplit ce mariage. Sur le désir du roi Çuddhodana, on rechercha une jeune fille capable de plaire au prince et satisfaisant aux conditions posées par lui. On trouva Gopā. Amenée au palais avec beaucoup d'autres, elle se montra la dernière au prince, et lui plut si bien qu'il se dépouilla pour elle de son collier. Toutefois, Daṇḍapāṇi, doutant des qualités du prince qui était fort jeune et ne s'était encore révélé par aucune action de nature à attirer l'attention, s'opposait au mariage. Alors eurent lieu les célèbres épreuves dont Gopā devait être le prix et dont Siddhārta sortit vainqueur. Et c'est de Gopā que naquit plus tard Rāhula. D'autre part, les textes sanskrit et tibétain, bien que donnant de la façon la plus nette le nom de Gopā

même nom, bien que s'appliquant à un personnage différent, est écrit 瞿夷 dans le *Dirghāgama*, 瞿毗 dans le *Madhyamāgama*, 具毗耶 dans le *Tsa pao tsang king*, tandis que dans ce dernier ouvrage, la transcription *K'iu-ho* 渠或 devrait être restituée en Gopa, d'après M. Chavannes, *op. cit.*, III, p. 59, note. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un nom d'homme. Dans l'*Avalamsaka* figure parmi les personnages visités par Chan-ts'ai 善財, une « fille des Çākya de Kapilavastu » dont le nom est transcrit 瞿夷 par Buddhahadra (p. 56), et 瞿波 par Çikṣānanda (p. 74). Le féminin normal de *gopa* est *gopī*, d'après MONIER-WILLIAMS, (*Sanskrit-English Dictionary*, s. v.) qui ajoute qu'on ne connaît *gopā* comme nom de femme que par le seul *Lalitavistara*. D'autre part, le diminutif *gopikā* ne semble pouvoir provenir que d'une forme *gopī*.

(1) *Grammar of the tibetan language*, p. 102.

à l'épouse du prince parlent aussi à deux reprises, mais incidemment, pour ainsi dire, d'une certaine Yaçovatī (1), qu'on identifie à Yaçodharā, et à laquelle une fois (2) ils semblent attribuer un rôle qui aurait convenu à une épouse.

Le *Lalitavistara* fut traduit en chinois à quatre reprises. Il ne nous reste aujourd'hui que deux de ces traductions. La première, portant le titre de *P'ou yao king* 普曜經, l'œuvre de Dharmarakṣa, Tchou Fa-hou 竺法護, est datée de 308. La seconde fut faite par Divakara beaucoup plus tard, en 680, et est intitulée [*Fang kouang*] *tu tchouang yen king* [方廣] 大莊嚴經. Encore que la première soit plus brève, résume et parfois supprime certains passages difficiles, comme les longues stances d'exhortation que font entendre les dieux au milieu des concerts du palais (chap. XIII), et que la seconde au contraire semble parfois développer le texte traduit par Foucaux ou y ajouter certains détails, on peut dire que dans l'ensemble la concordance est parfaite entre ces ouvrages. Sauf pourtant sur un point de première importance pour nous. Dans les deux traductions chinoises, le père de la jeune fille est bien nommé Daṇḍapāṇi, « le Çākya porteur de bâton » 執杖釋種, d'après Dharmarakṣa, « le ministre porteur de bâton » 執杖大臣, d'après Divakara. Mais la jeune fille elle-même, qui, d'après le premier, s'appelle Gopā, comme dans les textes sanskrit et tibétain, avec Divakara devient Yaçodharā. N'essayons pas pour le moment de tirer aucune conséquence de ce fait. Quant à la Yaçovatī ou Yaçomatī qui paraît dans les textes sanskrit et tibétain, les traductions chinoises ne fournissent aucun éclaircissement à son sujet. Celle de Divakara ne connaît jamais que Yaçodharā ; et celle de Dharmarakṣa où il eût été particulièrement intéressant d'en vérifier la forme, ne contient pas les courtes phrases où ce nom apparaît.

DEUXIÈME VIE DU BUDDHA.

Je désigne ainsi provisoirement un ouvrage dont le canon chinois contient quatre traductions, inégalement développées et certainement faites sur des textes assez différents les uns des autres, ce qui est peut-être un signe de la popularité de l'ouvrage original et de sa grande diffusion. La première, le *Sieou hing pen ki king* 修行本起經, en 2 *kiuan*, date de l'année 197, et est attribuée à la collaboration de Tchou Ta-li 竺大力, peut-être Mahābala, qualifié de Traipitaka du Si-yu 西域三藏, et de K'ang Meng-siang 康孟詳. Elle s'arrête au moment où le Bodhisattva vient de devenir Buddha sous l'arbre de la bodhi. Inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette date reculée,

(1) FOUCAUX, *Lalitavistara*, pp. 80 et 194 ; *Rgya Ich'er rol pa*, p. 96 et 211.

(2) Ch. XV, où Chandaka regrette que les dieux l'aient endormie et qu'ainsi elle n'ait pu s'opposer au départ du prince.

qui garantit la sérieuse antiquité de l'ouvrage. La seconde, le *T'ai-tseu Chouei-ying pen ki king* 太子瑞應本起經, en 2 *kiuan*, postérieure d'un quart de siècle environ, est l'œuvre de l'upāsaka Yue-tche Tche-kien 月支優婆塞支謙, qui travailla entre 223 et 253.

La troisième, le *Yi tch'ou p'ou-sa pen ki king* 異出菩薩本起經 en un seul *kiuan*, est de l'upāsaka Nie Tao-tchen 居士聶道真, et se place dans les premières années du IV^e siècle. Elle ne représente qu'un résumé fort succinct de l'ouvrage original dans la forme où le fait connaître la traduction précédente.

La quatrième, le *Kouo l'iu hien tsai jin kouo king* 過去現在因果經, en 4 *kiuan*, est de Guṇabhadra, et se place entre 435 et 443.

C'est le Buddha lui-même qui conte certains événements du passé ayant conditionné son existence actuelle, et les commencements de celle-ci. L'événement dominant de ses existences antérieures est naturellement l'histoire si célèbre de Sumedha. Les quatre traductions la présentent d'ailleurs avec des différences assez importantes, ne touchant pourtant pas à l'essentiel de la légende; et entre les quatre versions, la plus intéressante sans contredit est celle que donne la plus ancienne traduction ⁽¹⁾, encore qu'elle laisse de côté certains détails traditionnels, comme le vêtement de peau de cerf et l'usage qui en est fait. Sumedha y est représenté comme un mānava brahmacarin, *fan che jou-l'ong* 梵士儒童, nommé Lumière sans tache 無垢光 ⁽²⁾; toutefois dans tout le récit, le titre de jou-l'ong remplace le nom propre et est traité comme tel. Ce qu'il y a à en retenir pour notre sujet, c'est que le buddha Dīpaṃkara 錠光佛, en annonçant à Sumedha que, après cent kalpa ⁽³⁾, il deviendra lui-même buddha sous le nom de Çākya-muni, énumère les principaux membres de sa famille. « Ton père, lui dit-il, s'appellera Çuddhodana 白淨, ta mère, Māyā 摩耶, ton épouse, K'ieou-yi 葵夷 Gopā, ton fils Rāhula ».

Dans le *T'ai-tseu chouei-ying pen ki king*, la prophétie de Dīpaṃkara ne contient pas le nom de la future épouse du Buddha; mais par contre, la jeune fille appartenant à la maison royale 王家女, qui cède ses lotus à Sumedha à condition d'être sa femme pendant toutes ses existences futures, se nomme Kiu-yi 瞿夷. Même chose dans le *Yi tch'ou p'ou-sa pen ki king* qui donne au bodhisattva le nom de Mānava 摩納, et celui de Gopī Kiu-yi 俱夷 à la porteuse des sept fleurs de lotus de l'espèce utpala 優鉢.

Le *Kouo k'iu hien tsai jin kouo king* ne dit rien d'elle, sinon qu'elle était une esclave de la maison royale 王家青衣 ⁽⁴⁾, et la prophétie de Dīpaṃkara est muette au sujet de la future épouse de Çākya-muni.

(1) La conversation de Sumedha et de la jeune fille qui lui cède ses lotus, est en stances d'assez jolie allure.

(2) Nāgārjuna le nomme Sumati 須摩提. *Ta tche tou louen* 大智度論, k.

(3) Il sera dit plus loin qu'il gagnera 9 kalpa par son énergie.

(4) L'expression *ts'ing yi* 青衣 correspond au sanskrit *dāsā* ou *dāsī* du *Lalitavis-lara*, ch. VII, dans la traduction de Divakara.

Ce qui concerne le mariage du prince Siddhārta est plus net. D'après le *Sicou hing pen ki king*, en dépit des efforts des cinq cents femmes chargées de le distraire, le prince s'ennuie et ne prend aucun intérêt aux plaisirs qu'elles lui offrent. Il a dix-sept ans (k. 1, chap. III). Les ministres proposent divers moyens de l'occuper et de ramener son esprit vers le monde. On s'arrête à celui du mariage. Un petit roi nommé Suprabuddha 須波佛 (en langue des Han, *Chan-kio* 善覺) avait une fille d'une grande beauté nommée K'ieou-yi 葵夷, Gopī. Les rois de huit pays l'avaient demandée pour leurs fils, mais il ne l'avait accordée à aucun. Le roi Çuddhodana le fit appeler et la lui demanda à son tour pour son fils. Suprabuddha répondit : « Ma fille a sa mère, et il y a aussi mes ministres, mon purohita, *kouo-che* 國師 (?) et les brahmanes. Il faut de plus consulter les présages. Je vous ferai savoir ma réponse. » Mais ces demandes l'inquiétaient ; il craignait de se faire des ennemis de ceux à qui il refuserait. Lorsqu'il fut de retour dans son royaume, sa fille s'aperçut de son ennui et s'en fit expliquer la cause. « Soyez tranquille, lui dit-elle. Cette affaire est aisée à arranger. Dans sept jours, je ferai moi-même mon choix. » En conséquence Suprabuddha fit savoir au roi Çuddhodana que dans sept jours, sa fille choisirait elle-même son mari, et que ce serait le plus puissant guerrier et le plus habile dans les arts de tout le pays. Le jour venu, Gopī, accompagnée de cinq cents suivantes, alla se placer sur la porte royale (?) 國門上, et assista de là aux épreuves bien connues, dont Siddhārta sortit vainqueur.

Après avoir triomphé de tous ses concurrents, il s'approcha de la porte où se tenait Gopī, et détacha son collier pour le lui lancer, malgré les représentations d'Udāyin qui craignait que le collier ne s'égarât sur quelque autre femme. Mais il tomba exactement sur les épaules de Gopī, aux acclamations des autres femmes. « Alors Suprabuddha accorda sa fille au prince, et elle fut conduite au palais. Ses vingt mille suivantes y faisaient jour et nuit une admirable musique. Mais l'esprit du prince héritier n'en était pas réjoui ; il ne faisait que désirer d'abandonner tout pour se livrer aux pratiques de la Voie. Le roi s'en inquiéta. Il convoqua ses ministres et leur demanda conseil. Ceux-ci furent d'avis qu'il fallait lui faire contracter un nouveau mariage et augmenter le nombre de ses musiciennes et danseuses. Alors on lui fit épouser deux belles femmes, l'une appelée Tchong-tch'eng-wei 衆稱味, l'autre Tch'ang-lo-yi 常樂意. Chacune de ces princesses 夫人 avait vingt mille suivantes, soit pour les trois, soixante mille suivantes, toutes belles, semblables à des apsaras. »

Il n'est plus question ensuite de ces deux dernières épouses. Lorsque le prince quitte le palais de son père, à l'âge de dix-neuf ans, le septième jour du quatrième mois, c'est Gopī qui a les cinq songes avertisseurs et c'est elle seule avec les suivantes qui se désolent ensuite de la fuite de son époux. C'est elle seule qui au retour de Candaka vient embrasser en pleurant la tête du cheval qu'il ramène, et qui pleure avec le roi aux yeux de tout le peuple. Il n'est pas davantage question de Rāhula, que la prophétie de Dīpaṅkara avait annoncé. Mais cela s'explique assez du fait que cette traduction n'est pas complète.

La seconde traduction, le *T'ai-tseu Chouei-ying pen ki king*, dut être faite sur un texte fortement abrégé et considérablement remanié. Pour nous en tenir au récit du mariage du prince et des événements connexes, le mariage qui précédait les quatre sorties du jeune homme; dans la précédente, est placé dans celle-ci entre la troisième et la quatrième, les apparitions qu'il y voit, attribuées correctement dans la première à un dieu Çuddhāvāsa 首陀會天, dont même on donne le nom, Nandivara (?) 難提和羅, le sont dans la seconde à Indra. Le mariage lui-même est traité en quelques lignes.

Lorsque le prince héritier atteignit l'âge de dix-sept ans, son père réunit toutes les jeunes filles du pays pour lui permettre de se choisir une épouse parmi elles. Aucune ne lui plut. Enfin, la dernière de toutes, parut Kiu-yi 瞿夷, Gopī, supérieure à toutes par sa beauté et son intelligence. C'était la jeune fille qui lui avait vendu ses lotus dans une existence antérieure, est-il dit simplement. Le prince l'épouse, mais ne l'approche point. Il met à son union définitive avec elle une série de conditions, qu'il élude successivement. Le résultat en est que « les suivantes se demandent toutes s'il ne serait pas impuissant 不能男. Mais alors le prince héritier toucha de la main le ventre de la princesse en disant : « Dans six ans tu enfanteras un fils. » Et en ce moment même, elle conçut. » Ces derniers détails sont inconnus à la première traduction; par contre, il n'est fait aucune allusion aux autres épouses dont celle-ci parlait si nettement. Il est seulement dit, comme d'ailleurs en beaucoup d'autres ouvrages, qu'après chacune des sorties de son fils et pour conjurer la tristesse qu'il en rapportait, le roi Çuddhodana lui donnait 500 nouvelles musiciennes.

Dans le *Yi tch'ou p'ou-sa pen ki king*, le mariage du prince se place également entre la troisième et la quatrième sortie, et c'est aussi Indra qui, pour le dégoûter du monde, se transforme en malade, en vieillard, etc. Le prince a vingt ans. Malgré son éloignement pour le mariage, son père réunit pour lui permettre de faire son choix, toutes les jeunes filles du pays. Il choisit Gopī, celle-là même qui autrefois lui avait cédé ses lotus.

Le *Kouo k'iu hien tsai yin kouo king* représente un nouvel état du texte original. La scène, que la première traduction plaçait à Kapilavastu et que la seconde ne situait pas, est transportée ici au Jetavana. En général tout y est plus long, plus développé que dans les précédentes. Le mariage ici précède les quatre sorties classiques. Il est décidé pour remédier à la tristesse causée au prince par l'événement suivant. Tandis que, assis sous un arbre, il regardait les travaux des agriculteurs, un dieu Çuddhāvāsa se transforma en « insecte de terre », qu'un oiseau mangea. Et le prince commença à gémir sur le malheur des êtres se dévorant les uns les autres.

« En ce temps là, le prince héritier atteignit l'âge de dix-sept ans. Le roi rassembla ses ministres et tint conseil avec eux, disant : « Le prince héritier est maintenant avancé en âge. Il convient de lui chercher une épouse. » Les ministres dirent : « Il y a un brahmane de la race des Çākya, nommé Mahānāma. Il a une fille du nom de Yaçodharā, belle de visage, intelligente, sage,

dépassant les autres par ses talents, bien instruite des règles. Telles sont ses qualités. Elle est digne d'être l'épouse du prince héritier. » Le roi la fait examiner par une vieille suivante du palais, et sur son rapport favorable, la demande à son père. Le mariage se fait, mais le prince ne s'approche pas de son épouse, et son père se demande avec inquiétude s'il n'est pas impuissant. Les quatre sorties viennent accroître la tristesse du prince, et les nouvelles musiciennes qui lui sont données après chacune d'elles, ne réussissent pas à l'en tirer. Le roi se rend compte que son fils va le quitter, et se désole de n'avoir pas d'héritier. Il recommande à Yaçodharā d'empêcher ce départ, et celle-ci dès lors ne quitte plus le prince ni de jour ni de nuit.

Le prince a dix-neuf ans : il demande à son père l'autorisation de partir. Celui-ci tout en larmes, se plaint de n'avoir pas d'héritier, et Siddhārta, à sa prière, consent à remettre son départ. Entre temps, les devins de Kapilavastu assurent que s'il n'est pas parti dans sept jours, il restera définitivement et sera roi Cakravartin. Alors, on redouble de surveillance, on met des gardes à toutes les portes. Par égard pour son père qui désire avoir un héritier de son trône, le prince touche de la main gauche le ventre de Yaçodharā qui immédiatement se sent enceinte.

Les cinq rêves attribués plus haut à Gopī pendant la nuit du départ du prince sont ici réduits à trois, et c'est à Yaçodharā qu'ils apparaissent.

A la fin de l'ouvrage, le Buddha affirme que Yaçodharā est bien la jeune fille qui lui a cédé ses lotus, au temps de Dīpaṅkara.

. . .

L'Abhiniṣkramaṇa sūtra.

La grande vie du Buddha, *Fo pen hing tsi king* 佛本行集經 fut traduite en chinois en 389 par Jñānagupta, qui était originaire du Gandhāra. On l'identifie généralement à l'*Abhiniṣkramaṇa sūtra* du canon tibétain. L'ouvrage se termine par la note suivante :

Peut-être demandera-t-on comment il convient d'appeler ce sūtra. Réponse : les maîtres des Mahāsāṃghika l'appellent *Ta-sseu* 大事, *Mahāvastu* (1); les maîtres des Sarvāstivādin l'appellent *Ta-tcheuang-yen* 大莊嚴, *Lalitavistara*; les maîtres des Kāçyapīya l'appellent *Fo cheng yin yuan* 佛生因緣, *nidāna* de la naissance du Buddha; les maîtres des Dharmagupta l'appellent *Che-kia meou-ni Fo pen hing* 釋迦牟尼佛本行, actions-origines du Buddha; les maîtres des Mahīçāsaka l'appellent *Pi-ni tsang ken pen* 毗尼藏根本, fondement et origine du Vinaya pitaka.

(1) Cf. BEAL, *The romantic legend of Śākya Buddha*, p. 386.

Cette note, comme les diverses remarques critiques qui parsèment le texte chinois, est sans doute l'œuvre de Jñānagupta. Elle fait croire que l'ouvrage original jouissait d'une grande diffusion et était utilisé au moins dans quatre des écoles les plus importantes. Le fait est à considérer si l'on veut se rendre compte de l'importance de la tradition qu'il représente. Bien que cet ouvrage ait été en partie traduit, en partie résumé par Beal sous le titre de *The Romantic Legend of Śākya Buddha*, il me paraît indispensable d'y insister un peu, d'abord parce que Beal a omis certains détails intéressants pour notre sujet, ensuite parce que cette vie du Maître semble avoir eu anciennement une assez grande autorité. Le Buddha y raconte un certain nombre de ses vies antérieures, et insiste sur les prophéties que lui ont faites plusieurs de ses prédécesseurs. L'histoire de Sumedha y reçoit un grand développement. Il y est appelé Megha 雲, comme dans le *Mahāvastu* (1), et quelques autres détails s'apparentent aussi à cette forme de la légende. La jeune fille qui lui cède ses lotus est appelée Hien-tchō 賢者, et est présentée comme une esclave 青衣取水婢女. Elle doit être dans ses existences futures l'épouse du bodhisattva, et deviendra nonne.

Lorsque le prince a dix-neuf ans, son père lui construit trois palais pour les trois saisons, et songe à le marier. Parmi toutes celles qui lui sont présentées, c'est Yaçodharā, fille du Çākya ministre Mahānāma, que le prince choisit, dans une scène tout à fait analogue à celle que le *Lalitavistara* décrit à propos de Gopā. Suit un premier jātaka expliquant pourquoi Yaçodharā a refusé d'accepter les parures que le prince voulait lui donner. Le purohita du roi va demander à Mahānāma sa fille pour être mariée au prince. Mais Mahānāma exige que celui-ci fasse d'abord preuve de ses talents et se mesure avec ses rivaux dans des épreuves publiques. Après le triomphe de Siddhārta, il s'excuse et lui accorde sa fille. Yaçodharā s'installe au palais avec cinq cents suivantes. Ici le Buddha raconte un autre jātaka, qu'on pourrait dénommer « Le fabricant d'aiguilles », destiné à expliquer pourquoi il a dû faire preuve de ses talents avant d'obtenir la main de Yaçodharā. Ce jātaka n'est qu'une forme légèrement modifiée du *Suci-jātaka*, n° 387 de Cowell. La jeune fille, dans ce dernier, est simplement présentée comme « la mère de Rāhula » ; ici, il est dit nettement qu'elle est Yaçodharā.

« Il y avait à Kapilavastu un ministre Çākya, dont le nom de clan était Daṇḍa 檀荼, et le nom de famille, Pāṇi 波尼 ... Il avait une fille nommée Gautamī 瞿多彌, belle, aimable, sans égale, pas trop petite, pas trop grande, pas trop grasse, pas trop maigre, pas trop blanche, pas trop noire, pas trop libérale, pas trop économe, dans sa première jeunesse, le joyau du pays. » Le roi Çuddhodana la fait demander pour son fils ; mais en même temps le père de Nanda la

(1) Cf. SENART, *Le Mahāvastu*, I, p. XLIV.

demande pour le sien, et Devadatta la recherche pour lui-même. Daṇḍapāṇi hésite ; il craint de s'attirer la haine de ceux dont il sera contraint d'écarter la demande. Son ennui provoque les interrogations de sa fille, à laquelle il fait part de la situation. Celle-ci déclare qu'elle se charge de trancher la difficulté. Elle fait convoquer les jeunes Çākya, au nombre de cinq cents. Tous se présentent parfumés de leur mieux et couverts de parures. Siddhārta n'a que des pendants d'oreille et quelques guirlandes de lotus d'or sur la tête. Gautamī déclare que les autres lui semblent avoir des allures de femmes, et qu'elle ne veut qu'un homme, un mahāpuruṣa. En conséquence, c'est Siddhārta qu'elle choisit, et elle entre au palais à son tour, avec cinq cents suivantes. Alors le Buddha expose un jātaka de Gautamī. Elle fut autrefois une tigresse, qu'un taureau, un éléphant et un lion désirèrent prendre pour femme ; et finalement elle choisit le lion (1).

Çuddhodana a fait construire trois palais pour son fils. Dans le premier règne Yaçodharā avec vingt mille suivantes. Dans le second est Manodharā 摩奴陀羅, dont le nom signifie en langue des Souei, Esprit-tenir 意持. « Les maîtres disent de cette princesse Esprit-tenir, qu'on n'en connaît que le nom, et qu'on ne voit [nulle part] rien de sa vie présente ni de ses conditions, *nī-dāna*, passées, 不見現在及往緣事. » Le troisième palais enfin est sous les ordres de Gautamī. En tout il y a donc soixante mille suivantes. « Quelques maîtres disent pourtant que les femmes attachées au service du prince étaient au nombre de dix mille, ce qui ferait trente mille pour les trois palais. »

A vrai dire, Manodharā ne paraît plus dans la suite. C'est Yaçodharā seule qui se lamente en s'apercevant du départ du prince. C'est elle seule qui est citée expressément avec Mahā-Prajāpatī parmi les femmes qui pleurent au retour de Kantaka. Pourtant l'expression 其大妃耶輸陀羅等 pourrais sans doute se comprendre légitimement : « ses épouses Yaçodharā et les autres », car quelques lignes plus loin, on voit reparaître « Mahā-Prajāpatī et Gautamī... chacune les mains levées » 摩訶波闍波提及瞿多彌各舉兩手. Plus loin encore, après les longues plaintes de Yaçodharā, viennent celles de Gautamī embrassant le cou de « Kantaka, cheval sans cœur ». On ne saurait du reste confondre, pas plus ici qu'ailleurs, « la princesse Gautamī » 妃瞿多彌 qui se plaint de devoir à l'avenir dormir seule et vivre seule 令我久長獨眠獨坐 avec Mahā-Prajāpatī Gautamī.

Plus tard, c'est Yaçodharā seule qui se dépouille de ses ornements, et se livre aux austérités pour imiter son époux (k. 50). Et le Buddha en prend occasion pour narrer un autre jātaka, et comment, alors qu'il était roi des cerfs, et était tombé dans le piège d'un chasseur, une biche qui n'était autre que Yaçodharā, voulut partager son infortune, et finalement le sauva (2).

(1) Cf. *Mahāvastu*, II, 72, 24.

(2) Cf. *Mahāvastu*, II, 237, 4.

Yaçodharā fut la mère de Rāhula qui resta dans son sein pendant les six années que le Bodhisattva passa dans les austérités (k. 51). Il ne naquit qu'au moment où son père atteignait enfin à l'illumination parfaite. Cette naissance insolite parut à tous la preuve manifeste de l'inconduite de Yaçodharā; on proposa de lui infliger des châtiments variés, et Çuddhodana voulut la faire périr avec son enfant. Mais le Buddha eut connaissance de ce qui se passait, et Vaiçramaṇa lui ayant apporté encre, pinceau et feuille de palmier, il écrivit à son père, pour l'assurer que l'enfant de Yaçodharā était bien de lui. Vaiçramaṇa porta la lettre à son adresse, et Çuddhodana reconnut qu'elle venait de son fils (1). D'autre part Yaçodharā proteste de son innocence par l'entremise de Mahā-Prajāpatī. Puis toutes deux se rendent avec Rāhula dans le jardin Rudraka 盧提羅迦, ainsi appelé du nom du dieu qu'on y honorait; Yaçodharā dépose Rāhula sur une grande pierre où le Bodhisattva aimait à se placer autrefois, et la pousse dans un étang en faisant vœu qu'elle surnage si Rāhula est bien le fils du prince Siddhārta. Et la pierre flotta sur l'eau « comme une feuille de bananier », prodige qui combla de joie le roi et tous les assistants.

Plus tard, lorsque le Buddha revint à Kapilavastu, Yaçodharā pour mieux faire éclater son innocence, l'invita à prendre un repas. Elle prépara un plateau de gâteaux 歡喜丸, le remit à Rāhula, alors âgé de six ans, en lui ordonnant d'aller le porter à son père qui se trouverait parmi les douze cent cinquante bhikṣu qui allaient venir; elle avertit en même temps tous les assistants que Rāhula allait reconnaître son père. En effet, l'enfant alla droit à son père et lui dit: « Çramaṇa, que votre ombre est fraîche et délicieuse! 如是沙門蔭涼快哉 (2). Puis, sur une question de Çuddhodana, le Buddha affirma que Yaçodharā était innocente et que Rāhula était bien son fils. Et, pour expliquer pourquoi sa naissance avait été si tardive, il raconta deux jātaka, l'un de Rāhula, et l'autre de Yaçodharā, tous deux figurant déjà dans les extraits du *P'o seng sseu* donnés plus haut, mais revêtant ici une forme un peu différente. Le premier est celui du roi auquel un ṛṣi se croyant coupable d'un vol, est venu demander une punition, et qui l'a oublié et laissé six jours sans boire ni manger dans son jardin. Ici les deux personnages sont deux frères, Suriya 日 et Candra 月, fils de roi; l'aîné a cédé son trône à son cadet, malgré la répugnance de celui-ci, et s'est fait ermite; et c'est lui qui vient demander à son frère de le punir, en vertu de son pouvoir royal. Ce roi, c'est Rāhula; et c'est en expiation de cette légèreté qu'il a dû rester six ans dans le sein de sa mère. Dans le second, Yaçodharā est une vachère qui, sous le prétexte de satisfaire un besoin naturel, a fait porter à sa mère, pendant six kroça 拘盧舍,

(1) Cela aurait dû suffire. Mais ici aussi l'auteur a accolé l'une à l'autre des traditions différentes.

(2) Comparer BEAL, *op cit.*, p. 360: « How are you, Shaman! are you quite happy and well? ».

le fardeau dont elle était chargée. Elle a dû pour cela porter son enfant six ans dans son sein (1).

AUTRES VIES DU BUDDHA.

Dans une vie du Buddha en vers traduite vers le milieu du V^e siècle par le moine Pao-yun 寶雲, sous le titre *Fo pen hing king* 佛本行經, k. 1, section 7, il n'est question que d'une seule épouse du prince Siddhârta : c'est la fille du Çākya Daṇḍapāṇi 執杖釋種女. Ce qui lui vaut d'être élevée à cette dignité, c'est que dans le passé, pendant cinq cents existences, elle a été la femme de celui qui devait être Siddhârta 過去五百世曾爲太子妻 ; c'est elle qui lui a cédé ses lotus au temps du Buddha Dīpaṃkara ; et au rappel de ce fait — la légende sera racontée au k. 5, section 24, sous une forme qui, si l'on en retranche une certaine emphase poétique, concorde assez exactement avec celle que donne le *Sieou hing pen ki king* ; toutefois le nom de la jeune fille aux lotus n'y est pas cité, — le prince n'hésite plus ; il lui donne son collier et la prend pour épouse. Malheureusement la traduction a défiguré son nom en Tch'eou-tch'eng 除稱, ou Kiang-tch'eng 降稱 ; mais le chinois traduisant parfois Yaçodharā 持稱, il paraît assuré que c'est bien ce nom qu'il faut lire ici.

Au k. 2, section 9, une jeune fille, apercevant le prince rentrant au palais en grand appareil, le salue de la stance connue, où elle proclame le bonheur du père, de la mère et de la femme d'un tel homme. Le prince qui dans le premier mot de la stance a cru entendre *nirvāṇa*, lui jette son collier. Cette fille des Çākya est appelée ici *Lou* 鹿, qui me paraît l'abréviation de Mṛgajā. Toutefois il n'est pas dit que Siddhârta l'ait épousée ensuite.

Enfin une dernière vie du Buddha assez développée a été traduite tardivement, dans les dernières années du X^e siècle (982-1001), par Fa-hien 法賢, sous le titre de *Tchong hui mo ho ti king* 衆許摩阿帝經 (2). A la suite de la prophétie d'un devin déclarant que le prince héritier serait Cakravartin s'il ne quittait pas sa famille avant l'âge de douze ans, 十二歲, qu'il faut évidemment lire 二十歲, vingt ans —, on décide de le marier (k. 4). Dans ce but, on réunit au palais les jeunes filles du pays, et c'est Yaçodharā qui est élue par le prince. Elle reçoit à cette occasion une suite de vingt mille femmes. Mais quelque temps après, au retour d'une expédition au cours de laquelle il a coupé la tête d'un dragon qui désolait la région, et enseigné

(1) Cf. BEAL, *op. cit.*, pp. 361-363.

(2) TT, XIII (辰), x ; TK, XV, iv.

aux habitants les vertus médicinales de l'arbre Souo-lo-kia-li-na 娑囉迦里 (利也切) 拏, le prince aperçoit la fille du Çākya Kie-tcha-yi-li 釋種伽吒儼里, nommée Gopikā 娛閉迦, qui le regardait passer du haut d'un pavillon. Sa beauté l'émeut au point qu'il arrête son char et laisse choir son arc et ses flèches qu'il tenait à la main. Tout le monde déclare aussitôt qu'elle est digne de devenir l'épouse du prince. Et le nouveau mariage se conclut. Gopikā recevant aussi une suite de vingt mille femmes. Ici se placent les sorties classiques du bodhisattva, auxquelles s'en ajoute une autre au cours de laquelle il s'apitoie sur le labeur des agriculteurs, entre en samādhi sous un *jambu*, dont l'ombre ne quitte pas son corps, et enfin à son retour, voit dans un bois un cadavre en décomposition.

Comme il rentrait au palais, il est aperçu par Mrgajā 密里譏惹, fille du Çākya Kia-lo-tch'a-mo 伽羅父摩 Kālākrama (1), qui récite en son honneur la stance un peu modifiée célébrant le bonheur de son père et de sa mère et exprimant le désir d'être son épouse. Le prince en remerciement, passant sa main par la fenêtre, lui mit au cou son propre collier et ensuite l'épousa. A elle aussi vingt mille suivantes furent attribuées. « Alors, continue l'ouvrage, le prince héritier eut trois épouses, Yaçodharā, Gopikā et Mrgajā, avec soixante mille femmes de service. » Pour peu de temps d'ailleurs car, d'après la prophétie d'un devin, il devait quitter le palais le septième jour. Toutefois, il n'a pas d'enfant (k. 5), et il craint qu'on ne le soupçonne de n'être pas un puruṣa 丈夫. Alors il ordonne que Yaçodharā conçoive après son départ. Et effectivement, lorsqu'arrive au palais la nouvelle que le prince s'est retiré dans les montagnes et s'y livre aux austérités, Yaçodharā se sent enceinte.



AUTRES OUVRAGES ANCIENS.

Je citerai d'abord le *Che eul yeou king* 十二遊經, petit ouvrage traduit en 392 par Kālodaka 迦留陀伽, originaire de l'Asie centrale 西域. Il décrit en détail la famille du Buddha, auquel il donne très nettement trois épouses principales, Gopī, Yaçodharā et Mrgajā. Il parle de la première avec quelque détail. Son nom de clan, dit-il, était Gautama, et sa famille, celle d'un gr̥hapati de Çrāvastī, nommé Eau-lumière 水光. Sa mère s'appelait Fille de la lune 月女; et leur demeure était dans le voisinage de la ville 有一城居近其邊. Lorsque cette enfant vint au monde, le soleil était près de se coucher, et ses derniers rayons illuminaient l'intérieur de la chambre. C'est pourquoi on

(1) Cette restitution, malgré la petite difficulté que crée *tch'a* pour *kra*, semble probable, à cause de la concordance avec la traduction Pou-kouo-sseu, 不過時 vue p. 3; le traducteur a dû comprendre *kāla-akrama*.

lui donna le nom de Gopī, 瞿夷, qui en langue des Tsin signifie « femme brillante » 明女. Et il ajoute: Gopī fut la première épouse (第) — 夫人 du prince.

La seconde, qui, remarque-t-il, donna le jour à Rāhula, se nommait Yaçodharā, 准耶檀. Son père était le grhapati Yi-che 移施.

La troisième s'appelait Lou-ye 鹿野, qui est un exemple de nom dont une partie est traduite et l'autre transcrite; il n'est pas douteux qu'il s'agit de Mṛgajā. Son père, est-il dit, s'appelait le grhapati Çākya 父名釋長者; ce qui équivaut à dire qu'on ne connaît pas son nom. Et l'on n'a non plus aucun autre détail sur cette épouse.

Comme le prince avait trois épouses, continue le texte, son père lui fit construire trois palais, pour les trois saisons; et dans chacun, il y avait vingt mille femmes de service, soit en tout soixante mille.

Le *Wei ts'eng yeou yin yuan king* 未曾有因緣經, k. 1, raconte que Maudgalyāyana engageant Yaçodharā à laisser Rāhula entrer dans la Communauté, celle-ci se répandit en plaintes amères, et même virulentes, contre le Buddha. Elle rappelle entre autres choses que le prince l'a quittée moins de trois ans après l'avoir épousée, que huit rois avaient demandé sa main et qu'elle leur avait été refusée pour être donnée à Siddhārta, qu'il n'aurait pas dû l'épouser puisqu'il savait devoir la quitter. Prajāpati elle-même que Çuddhodana a envoyée pour la calmer, ne sait plus que répondre. Mais alors le Buddha intervient et lui rappelle ce qu'elle lui a promis au temps de Dīpaṅkara, lorsqu'elle lui céda ses lotus. Et Yaçodharā s'incline.

LES Jātaka.

On a vu plus haut quelques jātaka concernant plus ou moins directement l'épouse du Bodhisattva ou la mère de Rāhula, Yaçodharā ou Gopī. Il y en a d'autres, en assez grand nombre. Je ne puis songer à les rechercher tous; je ne parlerai ici que de quelques-uns d'entre eux, plus connus ou d'accès plus facile.

Le *Lieou tou tsi king* 六度集經, traduit ou compilé par Seng-houei 僧會 dans la seconde moitié du 11^e siècle, en contient un certain nombre que l'on trouvera au tome I des *Cinq cents contes et apologues extraits du Tripiṭaka chinois* traduits par M. Chavannes, sous les numéros 6, 9, 13, 14, 28, 34, 45, 46, 53, 75, 80, 81, 83. Pas un seul ne donne le nom de Yaçodharā; l'épouse du Bodhisattva y est uniformément appelée Gopī.

Il en est de même du *Pao ngen king* 報恩經, du *P'ou-sa teou chen king* 菩薩投身經, et des jātaka réunis dans le *Cheng king* 生經, le *Hien yu king* 賢愚經 et même le *King liu yi siang* 經律異相.

Par contre il y en a nombres d'autres où cette épouse est nommée Yaçodharā. Je n'en connais pas qui donne d'autre nom. Un seul, pour autant que je sache, met en scène deux épouses, Yaçodharā et Gopā; c'est le *Rāhula-mātā jātaka*.

Il est, je crois, relativement peu connu, mais dut être en grande réputation autrefois, car Nāgārjuna l'a inséré dans son *Mahāprajña pāramitā śāstra*, et sous une forme si développée qu'on peut croire qu'il en a conservé le texte presque entier. Bien qu'on y retrouve un certain nombre de choses déjà connues, il ne sera peut-être pas sans intérêt de le donner ici.

Comme il est dit dans le *Rāhula-mātā jātaka sūtra* 羅喉羅母本生經⁽¹⁾, le bodhisattva Çākya-muni eut deux épouses ; la première se nommait Gopiyā 訶毗耶, la seconde Yaçodharā. Yaçodharā fut la mère de Rāhula. Gopiyā était *pao niu* 寶女⁽²⁾, et pour cette raison n'eut pas d'enfants. Yaçodharā se sentit enceinte la nuit où le Bodhisattva quitta sa famille. Pendant six ans après avoir quitté sa famille, le Bodhisattva pratiqua les austérités. Yaçodharā de son côté fut enceinte pendant six ans sans accoucher. Tous les Çākya l'interrogèrent : « Le Bodhisattva ayant quitté sa famille, comment cela se fait-il ? » Yaçodharā répondit : « Je suis innocente ; l'enfant que j'ai conçu est certainement de la semence du prince. » Les Çākya dirent : « Comment se fait-il que depuis si longtemps vous n'avez pas accouché ? » Elle répondit : « Je ne le sais pas. » Les Çākya tinrent conseil et demandèrent au roi de punir la faute selon les lois. Gopiyā dit au roi : « Je vous en prie, soyez indulgent. Je demeure perpétuellement avec Yaçodharā. Je suis son garant. Je sais qu'elle est innocente. Attendez la naissance de son enfant et vous le saurez. S'il ressemble à son père, vous n'aurez pas à punir ; il ne sera pas trop tard. » Le roi avec bonté laissa les choses en l'état.

Les six années d'austérités étant écoulées, le Bodhisattva enfin devint Buddha. Alors, cette nuit-là même, naquit Rāhula. Le roi voyant qu'il ressemblait à son père, l'aima et se réjouit et oublia sa tristesse. Il dit à ses sujets : « Mon fils est parti, mais maintenant j'ai obtenu un enfant de lui. Cela ne fait plus de différence, puisque j'ai un enfant. »

Bien que Yaçodharā eût évité la peine de sa faute, cependant un mauvais renom d'elle s'était répandu dans tout le pays. Yaçodharā désirait détruire ce mauvais renom. Le Buddha après avoir obtenu la Voie, revint à Kapilavastu pour sauver les Çākya. Çuddhodana et Yaçodharā priaient sans cesse le Buddha d'entrer dans le palais et de prendre sa nourriture. Alors Yaçodharā prenant un pātra contenant des gâteaux de toutes sortes de goûts, le donna à Rāhula et lui ordonna de l'offrir au Buddha. A ce moment le Buddha, par sa puissance surnaturelle, transforma les 500 arhat qui tous devinrent semblables au corps du Buddha, sans la plus petite différence. Rāhula, qui avait sept ans, portant les gâteaux, se dirigea directement devant le Buddha, et les offrit au Bhagavat. Alors le Buddha, faisant cesser l'action de sa puissance surnaturelle,

(1) 大智度論, k. 17 ; TT. XX (往), 1. p. 106 b ; TK. XIX, x, p. 99 a 下.

(2) Je n'ai pu trouver en quels sens cette expression était prise ici ; celui de « stérile » semble s'imposer.

les corps des bhikṣu redevinrent tels qu'auparavant. Tous leurs pātra étaient vides ; ils étaient assis. Le seul pātra du Buddha était plein de gâteaux. Yaçodharā dit au roi : « Cela est une preuve claire que je suis innocente. » Yaçodharā demanda au Buddha : « Par suite de quelle cause antérieure *nidāna* ai-je été enceinte six ans ? » Le Buddha dit : « Ton fils Rāhula, dans le passé, à une époque très éloignée, a été un roi. En ce temps-là, il y avait un ṛṣi possédant les cinq abhijñā. Il vint dans le pays de ce roi et lui dit : « Les lois du roi punissent les voleurs. Je vous demande de punir ma faute. » Le roi lui dit : « Quelle est ta faute ? » Il répondit : « Je suis venu dans le royaume, j'ai commis la faute de prendre ce qu'on ne me donnait pas, j'ai bu l'eau du roi, je me suis servi des cure-dents du roi. » Le roi dit : « J'ai donné cela ; qu'aurais-je à punir ? Quand je suis monté sur le trône, j'ai donné à tous l'eau et les cure-dents. » Le ṛṣi dit au roi : « Bien que vous ayez donné tout cela, cependant mon cœur a des doutes et des remords, ma faute n'est pas effacée. Je vous prie de voir de suite à me punir afin que je ne pèche plus à l'avenir. » Le roi dit : « Si vraiment tel est ton désir, reste un peu ici : attends mon retour. » Le roi entra dans le palais et n'en ressortit pas de six jours. Ce ṛṣi se tint dans le jardin royal, et pendant six jours il souffrit de la faim et de la soif. Il pensa : « Ce roi veut sans doute me punir ainsi. » Après six jours, le roi sortit et s'excusa auprès du ṛṣi : « J'avais complètement oublié ; ne me l'impute pas à faute. » Par l'effet de cette cause-condition, il fut condamné à passer 500 vies dans les trois mauvaises voies. Pendant ses 500 vies, il demeura toujours six ans dans le sein de sa mère. Cela établit que Yaçodharā est innocente. »

Alors le Bhagavat ayant fini de manger, se retira. Yaçodharā fut pénétrée de regret. « Un homme aussi excellent, tel qu'il y en a peu au monde, j'ai eu le bonheur de le rencontrer, et maintenant je le perds pour toujours ! » Quand le Bhagavat était assis, elle le regardait fixement et ne détournait pas les yeux. Quand il partit, elle suivit ses traces, jusqu'à ce qu'elle le vit disparaître au loin. Elle conçut une grande peine en son cœur ; chaque fois qu'elle y pensait, elle tombait à terre et s'évanouissait. Les gens qui étaient auprès d'elle, l'aspergeaient d'eau, et ainsi elle revenait à elle. Toujours elle pensait en elle-même : « Qui donc dans le monde serait capable de faire des conjurations efficaces pouvant changer son cœur et le ramener à ses premiers sentiments, afin que nous soyons heureux comme au commencement ? » Elle prit sept pierres précieuses renommées, les mit sur un plateau d'or ; puis elle fit un appel à tous les gens du pays. Un brahmacarin répondit à son appel et lui dit : « Je puis faire cette conjuration, et changer ses sentiments. Il faut faire des gâteaux de toutes sortes de goûts, y mêler des herbes médicinales et fier le tout par les paroles de la conjuration. Son cœur changera, il viendra sûrement. »

Yaçodharā se conforma à ces instructions ; puis elle envoya des gens pour chercher le Buddha et lui demander de bien vouloir incliner sa majesté divine avec sa sainte troupe. Le Buddha étant entré dans le palais, Yaçodharā fit apporter les gâteaux de toutes sortes de goûts, et les mit dans le pātra du

Buddha. Le Buddha les mangea. Yaçodharā espérait que, comme elle l'avait demandé, elle allait être heureuse comme au commencement. Mais le Buddha [bien qu'] ayant mangé n'éprouva aucun changement ; son cœur et ses yeux demeurèrent calmes et purs. Yaçodharā se dit : « S'il n'est pas ébranlé maintenant, c'est simplement parce que la force du remède n'opère pas encore. Quand cette force s'exercera, il en sera comme je l'ai demandé. » Le Buddha ayant terminé son repas et dit la formule de prière, se leva de sa place et se retira. Yaçodharā espérait que la force du remède agissant vers le soir ou à l'heure du coucher du soleil, il reviendrait au palais. Mais le Buddha [bien qu'] ayant mangé, était comme à l'ordinaire et n'éprouva aucun changement dans son corps ni dans son esprit.

Le lendemain, à l'heure du repas, tous les bhikṣu prirent leur manteau et leur bol, entrèrent dans la ville et mendiaient leur nourriture. Ils apprirent [ce qui s'était passé], et leur vénération s'augmenta pour la puissance sans bornes du Buddha, et pour son esprit merveilleux impossible à mesurer et incompréhensible. La force des médicaments et des modaka de Yaçodharā était très grande ; mais le Bhagavat les a mangés et n'a éprouvé aucun changement dans son corps ni dans son esprit. Les bhikṣu, après avoir mangé, sortirent de la ville, et racontèrent cela au Bhagavat. Le Buddha dit aux bhikṣu : « Ce n'est pas dans cette existence seulement que cette Yaçodharā a [voulu] m'égarer avec des gâteaux. Autrefois dans une existence passée déjà elle m'a fait errer au moyen de gâteaux. » Alors le Bhagavat exposa pour les moines les causes-conditions de son existence passée.

« Autrefois dans un temps lointain, il y avait un ṛṣi habitant dans les montagnes du pays de Vārāṇasī ⁽¹⁾. Pendant le mois du milieu du printemps ⁽²⁾, [une fois] il urinait dans une cuvette lorsqu'il aperçut un cerf et une biche qui s'accouplaient. La passion impure s'excita en lui, et sa semence coula dans la cuvette. La biche la but et se trouva grosse sur le champ. Ses mois écoulés, elle mit au monde un fils. Par sa forme, il ressemblait à un homme, seulement il avait une corne sur la tête et ses pieds étaient semblables à ceux du cerf. La biche, au moment de mettre bas, était venue près de la hutte du ṛṣi, et avait accouché là. Voyant que son petit était un homme, elle l'abandonna au ṛṣi et s'en alla. Quand le ṛṣi sortit, il aperçut le petit de la biche, et réfléchissant à ses causes originelles, il connut que c'était son fils. Il le prit et l'éleva.

Quand il fut grand, il l'instruisit avec soin dans sa science. [Le jeune homme] pénétra les dix-huit classes de grands sūtra, s'initia au dhyāna 坐禪,

(1) Cf. supra, p. 6, cette même légende d'après le Vinaya des Mūla-Sarvastivādin. WATERS, *On Yuan Chwang*, I, p. 220, a résumé ce passage du *Ta tche tou louen*, et donné à son sujet d'intéressantes références. M. CHAVANNE l'a traduit d'après le *King liu yi siang*, qui présente quelques légères différences avec le texte original. Cf. *Cinq cents contes*, III, p. 233 sqq. Je suis autant que possible cette traduction.

(2) Le *King liu yi siang* et l'édition des Song ont « automne ».

pratiqua les quatre sentiments sans limites, apramāna, et acquit les cinq abhijñā. Un jour, étant monté sur une montagne, il fut surpris par une forte pluie. La boue était glissante, ses pieds étaient incommodes ; il tomba, brisa sa cruche, kuṇḍika 罈持, et se blessa au pied. Il entra en grande colère, prit [un fragment de] son kuṇḍika, y versa de l'eau et fit une conjuration pour empêcher la pluie. A cause du mérite 福德 du ṛṣi, les dragons et les génies ne firent plus pleuvoir. Comme il ne pleuvait plus, ni les cinq céréales, ni les cinq fruits ne purent pousser. Le peuple fut dans la misère et n'eut plus de moyens de subsistance.

Le roi du pays de Vārāṇasī, dans l'inquiétude et le trouble, ordonna à tous ses grands fonctionnaires de se réunir pour délibérer sur l'affaire de la pluie. Un conseiller éclairé (?) émit cet avis : « J'ai entendu rapporter que, dans les montagnes des ṛṣi, vivait le ṛṣi unicolore — 一角, Ekaçrṅga. Etant monté sur une montagne, à cause de l'inconfort de ses pieds, il tomba et se blessa le pied. Il entra en colère et conjura la pluie lui défendant de tomber pendant douze ans. » Le roi réfléchit et dit : « S'il ne pleut pas pendant douze ans, ce sera la ruine de mon royaume ; il n'y aura plus d'habitants. » Le roi publia un appel : « Si quelqu'un peut faire perdre au ṛṣi ses cinq abhijñā et en faire un des mes sujets ordinaires, je lui donnerai la moitié de mon royaume à gouverner. » Il y avait dans ce royaume de Vārāṇasī une courtisane nommée Chan-t'o 翫陀, Çāntā, d'une beauté sans égale (1). Elle vint répondre à l'appel du roi. Elle demanda aux gens : « Celui [dont il s'agit], est-ce un homme ou un démon ? » Les gens lui dirent : « C'est un homme, né d'un ṛṣi (2). » La courtisane dit : « Si c'est un homme, je peux le ruiner. » Après avoir ainsi parlé, elle prit un plateau d'or et le remplit de beaux objets précieux. Puis elle dit au roi : « Je reviendrai à califourchon sur le cou 項 de ce ṛṣi. » Puis elle demanda cinq cents chars 乘車, où elle fit monter cinq cents belles femmes, et cinq cents chars trainés par des cerfs 鹿車 où elle mit toutes sortes de gâteaux, modaka, auxquels était mêlés des médicaments, et qui étaient colorés de diverses couleurs de manière à ressembler à divers fruits ; elle emporta aussi toutes sortes de bons vins très forts, qui par la couleur et le goût ressemblaient à de l'eau. Elle [et ses compagnes] revêtirent des vêtements d'écorce d'arbres et d'herbes, et cheminèrent à travers les arbres de la forêt, de manière à ressembler à des ṛṣi. Elles se firent à côté de la hutte du ṛṣi des huttes d'herbes où elles habitèrent.

Le ṛṣi Ekaçrṅga étant allé se promener, les vit. Toutes les femmes s'avancèrent à sa rencontre et offrirent au ṛṣi de belles fleurs, d'excellents parfums. Le ṛṣi éprouva une grande joie. Toutes les femmes avec de douces paroles le saluèrent et l'interrogèrent, le firent entrer dans la hutte et s'asseoir sur un bon paillason, lui donnèrent de bon vin clair qu'elles disaient être de l'eau pure, et des gâteaux qu'elles disaient être des fruits. Quand il eut mangé et

(1) Le *King liu yi siang* et l'édition des Song ont « fort riche ».

(2) Les passages en italique manquent dans le *King liu yi siang*.

bu à satiété, il dit aux femmes : « Depuis ma naissance, je n'ai jamais trouvé d'aussi bons fruits ni d'aussi bonne eau que ceux-ci. » Les femmes lui dirent : « Les dieux nous les donnent parce que nous pratiquons la vertu de tout notre cœur. Faites en sorte d'obtenir vous aussi cette eau et ces fruits excellents (1). » Le r̥ṣi demanda aux femmes : « Comment se fait-il que la couleur de votre peau indique l'embonpoint et un état florissant ? » Elles répondirent : « C'est parce que nous mangeons toujours de ces bons fruits et nous buvons cette eau excellente que nous sommes ainsi grasses et en santé florissante. » Les femmes dirent encore au r̥ṣi (2) : « Pourquoi ne demeureriez-vous pas en cet endroit ? » Il répondit : « Mais je veux bien y demeurer. » Les femmes lui dirent : « Il faut nous baigner ensemble. » Il accepta. Les femmes lui firent de légers attouchements avec leurs mains et son cœur fut ébranlé. Puis comme ces belles femmes et lui se lavaient réciproquement, la passion s'éleva dans son cœur, et enfin il se livra à la luxure. Il perdit à l'instant ses pouvoirs surnaturels ; le ciel fit tomber une grande pluie pendant sept jours et sept nuits, et on le fit se livrer au plaisir, boire et manger. Mais au bout de sept jours, le vin et les fruits étant complètement épuisés, on leur substitua de l'eau de la montagne et des fruits des arbres. Mais le goût n'en était point agréable, et il demanda des mêmes qu'auparavant. On lui répondit : « Il n'y en a plus. Mais venez avec nous : non loin d'ici, il y a un endroit où l'on en peut trouver. » Le r̥ṣi répondit : « Je suis votre conseil ». Ils partirent donc ensemble. Non loin de la ville, à un endroit connu de la courtisane, cette femme se coucha sur le chemin, en disant : « Je suis à bout de forces et ne puis plus marcher. » Le r̥ṣi lui dit : « Si vous ne pouvez plus marcher, montez à califourchon sur mon cou ; je vous porterai. » La femme avait au préalable envoyé un message au roi disant : « O roi, voyez ce que peut mon intelligence. » Le roi ordonna de préparer son char, sortit et vit cela. Il demanda : « Comment êtes-vous parvenue à cela ? » La femme dit au roi : « C'est par la puissance de mes artifices que je l'ai amené à ce point ; il ne peut plus rien. » [Le roi] ordonna qu'il demeurât dans la ville, lui fit des offrandes abondantes et le traita avec respect ; il satisfit ses cinq désirs ; il le nomma grand ministre.

Quand [le r̥ṣi] eut demeuré dans la ville pendant quelques temps, son corps s'amaigrit. Il excita en lui la pensée de la méditation, dhyāna, il rejeta avec joie les désirs de ce monde. Le roi demanda au r̥ṣi : « Pourquoi ne vous réjouissez-vous pas et votre corps s'amaigrit-il ? » Le r̥ṣi répondit au roi : « Bien que j'aie la satisfaction des cinq désirs, je songe toujours au calme des forêts et aux endroits qu'habitent les r̥ṣi. Je ne puis en détacher mon cœur. » Le roi pensa : « Si j'empêche par la contrainte la réalisation de son désir, cela

(1) Je traduis d'après la ponctuation du *Ta tche tou louen* ; celle du *King liu yi siang*, suivie par M. CHAVANNES, est peut-être meilleure.

(2) Le *King liu yi siang* intervertit ici l'ordre des interlocuteurs.

lui sera une peine, et cette peine allant à l'extrême, il mourra. Dans le principe, je voulais faire cesser la calamité de la sécheresse ; à présent j'y suis parvenu. Pour quelle raison le priverais-je encore de ce qu'il désire ? » Il le renvoya. [Le ṛṣi] s'en retourna dans les montagnes, [se livra à ses pratiques] avec énergie, et peu après recouvra les cinq abhijñā.

Le Buddha dit aux bhikṣu : « Le ṛṣi Ekaçṛṅga, c'est moi : la courtisane, c'est Yaçodharā. En ce temps là, elle m'égara au moyen de gâteaux ; je n'avais pas encore rompu les liens et c'est pourquoi j'ai été égaré. Maintenant encore elle voudrait m'égarer au moyen de gâteaux, mais elle ne le peut pas. »

DISCUSSION

Une première remarque s'impose : de ce que quelques ouvrages ne parlent que d'une femme du Bodhisattva, on n'est pas en droit de nier qu'il en ait eu plusieurs, étant donné les mœurs et les coutumes de son temps et de sa classe, d'après lesquelles la pluralité des épouses n'avait rien que de naturel. Cette remarque n'est pas inutile, car certaines manières de parler à ce propos paraissent avoir dépassé la pensée de leurs auteurs et risquent de faire illusion. C'est ainsi que Rhys Davids écrit (1) : « The early authorities agree in stating that Gautama had only one wife. » Le mot « only » est manifestement de trop.

Quelques ouvrages, le plus grand nombre, ne parlent que d'une épouse : mais il en est qui parlent de plusieurs. On peut répéter à ce sujet ce qu'Oldenberg a écrit à propos du mariage du Bodhisattva (2) : « Nous n'avons aucune raison de regarder ces détails comme inventés après coup... Qu'on songe... au rôle que joue dans la conception morale et les règles monastiques des Bouddhistes le devoir d'étroite chasteté, et l'on se convaincra que nous sommes en présence de faits réels... ; si l'on avait altéré ici l'histoire, ç'aurait été dans un tout autre sens : loin d'inventer de toutes pièces un mariage, on n'aurait songé qu'à dissimuler ce fait que le futur Bouddha avait été marié. » A plus forte raison, n'en aurait-on pas inventé plusieurs, dont d'ailleurs on ne tire absolument rien, ni édification, ni instruction.

Il faut dire simplement : tous les auteurs reconnaissent que le prince Sidhārta fut marié et qu'il eut un fils. Et ce sont d'ailleurs à peu près les seuls points sur lesquels ils soient d'accord.

Pour mieux nous rendre compte des différences, comme aussi des similitudes, des opinions qu'ils professent au sujet des épouses du Bodhisattva,

(1) *Buddhism*, p. 50.

(2) *Le Bouddha*, traduction FOUCHER, pp. 104-105.

essayons de rapprocher les données qu'ils nous fournissent. Elles se groupent naturellement en deux séries bien nettes, suivant qu'ils parlent d'une ou de plusieurs épouses. Je cite le nom du père de l'épouse lorsque les ouvrages où elle figure le donnent.

I. — *Epouse unique.*

1^o Gopā.

- a. — *Lalitavistara*. Textes sanskrit et tibétain, première traduction chinoise *P'ou yao king* 晉曜經 (308).
Fille de Daṇḍapāṇi.
- b. — Deuxième Vie du Buddha. — *T'ai-tseu Chouei-ying pen ki king* 太子瑞應本起經 (250). Père non nommé.
— *Yi tch'ou p'ou-sa pen ki king* 異出菩薩本起經 (vers 300).
- c. — Vinaya des Dharmagupta, *Sseu fen liu* 四分律 (405).
Fille de Daṇḍapāṇi.
- d. — *Jātaka*. *Lieou tou tsi king* 六度集經 (251-280).
T'ai tseu Siu-ta-na king 太子須大拏經 (388-407).
Pao ngen king 報恩經 (25-220).
Cheng king 生經 (166-317).
P'ou-sa t'eu chen... king 菩薩投身經 (377-439)
Hien yu king 賢愚經 (445).
King liu yi siang 經律異相 (502-557).

2^o Yaçodharā.

- a. — *Lalitavistara*. Seconde traduction chinoise *Ta Ichouang yen king* 大莊嚴經 (680).
Fille de Daṇḍapāṇi.
- b. — Deuxième Vie du Buddha. *Kouo k'iu hien tsai yin kouo king* 過去現在因果經 (440).
Fait mention de Lou 鹿.
Fille de Mahānāma.
- c. — Vinaya des Mahāsāṃghika. 摩訶僧祇律 (416).
- d. — *Fo pen hing king* 佛本行經 (1).
Fille de Daṇḍapāṇi.
- e. — *Wei ts'eng yeou yin yuan king* 未曾有因果經 (479-502).

(1) Son nom est écrit 除 (ou 降) 稱, où il faut évidemment reconnaître Yaçodharā, traduit ailleurs 持稱, 具稱, 持譽.

f. — *Fo so hing tsan king* 佛所行贊經 d'Açvaghøsa.

g. — *Saddharma puṇḍarīka sūtra*, traduction de Kumārajīva (400-417).

h. — *Nirvāṇa sūtra*.

II. — *Pluralité des femmes.*

A. — DEUX FEMMES.

Yaçodharā et Gopā.

Rāhula-mātā jātuka, cité par Nāgārjuna.

Peut-être *Lalitavistara* sanskrit et tibétain (Yaçovatī).

B. — TROIS FEMMES.

a. — *Vinaya des Mūla-Sarvāstivādīn* (破僧事).

Yaçodharā, fille de Daṇḍapāṇi.

Gopikā, père non nommé, ou Kiṅkinīsvara (1).

Mṛgajā, fille de Kālākrama, Pou-kouo-sseu 不過時 (2).

b. — *Dulva*.

Yaçodharā, fille de Daṇḍapāṇi.

Gopā, fille de Kiṅkinīsvara (3).

Mṛgajā, fille de Kālīka.

c. — Deuxième vie du Buddha. *Sieou hing pen ki king* 修行本起經 (197).

Gopā, Tchong-tch'eng-wei 衆稱味, Tch'ang-lo-yi 常樂意.

Gopā, fille de Suprabuddha.

d. — *Fo pen hing tsi king* 佛本行集經 (589).

Yaçodharā, fille de Mahānāma.

Gautami, fille de Daṇḍapāṇi.

Manodharā, inconnue.

e. — *Tchong hīu mo-ho ti king* 衆許摩訶帝經 (982-1001).

Yaçodharā.

Gopikā, fille de K'ie-tcha-yi-li, Katagiri (?)

Mṛgajā, fille de Kālākrama.

f. — *Che eul yeou king* 十二遊經 (392).

Gopi (明女), fille de Chouei-kouang 水光 et de Yue-niu 月女 (de Çrāvastī).

Yaçodharā (mère de Rāhula), fille de Yi-che 移施.

Mṛgajā (鹿野), fille de 釋長者, Çākya gṛhpati (?).

(1) Cf. supra, p. 2.

(2) Cf. supra, pp. 3 et 20.

(3) Cf. supra, p. 2 note 3.

Deux noms, Yaçodharā et Gopā, reviennent avec une singulière insistance dans ce tableau. Si l'on laisse de côté une ou deux traductions douteuses, et si l'on admet que Gautamī est un équivalent de Gopā, on constate qu'ils figurent dans tous les textes qui acceptent la pluralité des épouses, et que c'est l'un ou l'autre que donnent ceux qui ne parlent que d'une seule. Après eux, on en remarque un troisième, Mṛgajā, qui les suit de fort loin.

Examinons d'abord le premier tableau, celui qui comprend les ouvrages ne parlant que d'une épouse. Un seul d'entre eux en fait la fille de Mahānāma ; les autres, ceux du moins qui donnent le nom de son père, appellent tous celui-ci Daṇḍapāṇi. Ils la nomment les uns Gopā, les autres Yaçodharā. La difficulté, ou du moins une des formes de la difficulté, avait déjà frappé le célèbre Ki-tsang 吉藏, des Souei (1). On lit ce qui suit au k. 1 de son grand commentaire du *Saddharma puṇḍarīka sūtra* 法華經義疏 (2).

Question. Le *Wei seng yeou king* 未曾有經, le *Siu-ta-na king* 須大拏經, et le *Chouei ying king* 瑞應經 disent tous que Rāhula était fils de Gopā. Mais d'après le *Fa-houa king* 法華經, il est fils de Yaçodharā. Les sūtra disent (ou, un sūtra dit) 經云, que Yaçodharā était la seconde épouse 第二夫人 et Gopā la première. C'est pourquoi le *Che eul yeou king* 十二遊經 dit : « Le prince héritier eut trois épouses : la première s'appelait Gopā, la seconde Yaçodharā — Yaçodharā fut la mère de Rāhula —, la troisième Lou-ye (Mṛgajā) »... Pourquoi ces deux affirmations ne sont-elles pas d'accord ?

Réponse. Rāhula fut en réalité fils de la seconde épouse. Gopā était sa « grande mère », mère principale 大母. Les autres sūtra citent la « grande mère » ; ce sūtra-ci cite la mère qui l'enfanta 所生母. Ainsi ils ne sont pas en désaccord... Le *Ta tche tou louen* dit : « Gopā était *pao niu* 寶女, c'est pourquoi elle n'eut pas d'enfants... » Cela confirme [ce qui vient d'être dit].

Pour ingénieuse qu'elle soit, cette hypothèse ne paraît pas absolument satisfaisante. Si elle suffit à expliquer pourquoi Gopā et Yaçodharā sont alternativement présentées comme mères de Rāhula, elle ne va pas plus loin. Elle n'explique pas comment il se fait que les mêmes détails, les mêmes caractéristiques, les circonstances accompagnant le mariage par exemple, soient donnés à propos de l'une et de l'autre, et que toutes deux soient dites filles de Daṇḍapāṇi. Et cela semble donner gain de cause à l'opinion qui veut que ces deux noms ne désignent qu'une seule et même personne. Mieux encore : on constate que de deux traductions du même ouvrage, ou de deux versions du même thème s'il s'agit de jātaka, l'une porte Gopā et l'autre Yaçodharā. Et à première vue, cela peut paraître définitif.

(1) Voir sa biographie au k. 11 du *Siu kao seng tchouan* 續高僧傳. Cf. aussi BEFEO., XI, p. 343, note 4.

(2) TK, Supplément, XLIII, IV p. 319 a 下.

Mais un fait est digne d'attention. Si l'on compare précisément les traductions du même ouvrage ou les versions du même thème qui présentent cette différence, on s'aperçoit que ce sont les plus anciennes qui portent le nom de Gopā, tandis que dans les plus récentes, il est remplacé par Yaçodharā. Ainsi, en ce qui concerne les traductions du *Lalitavistara*, le *P'ou yao king*, qui nomme Gopā, est de 308 ; le *Ta tchouang yen king*, qui lui substitue Yaçodharā, est de 680. Pour l'ouvrage que j'ai appelé Deuxième vie du Buddha, le *T'ai tseu Chouei-ying pen ki king* et le *Yi tch'ou p'ou-sa pen ki king*, respectivement de 250 et de 300 environ, ont Gopā, tandis que le *Kouo k'iu hien tsai yin kouo king*, de 440, a Yaçodharā. Dans les jātaka de traduction ancienne, tels que le *T'ai tseu Siu-la-na king* 太子須大拏經 (388-407), le *P'ou-sa l'eou chen... king* 菩薩投身經 (397-439), ceux du *Pao ngen king* 報恩經 (Han postérieurs, 25-220) du *Cheng king* 生經 (266-317), du *Lieou tou tsi king* (251-280), même ceux que compilèrent le *Hien yu king* 賢愚經 (445) et le *King liu yi siang* 經律異相 (502-557), ce dernier d'après des textes fort antérieurs à lui, on ne trouve jamais que Gopī, parfois qualifiée de mère de Rāhula. Mais lorsque les mêmes thèmes reparaissent dans des ouvrages traduits plus tard, on n'y rencontre plus que Yaçodharā.

C'est le cas, entre tous remarquable, de l'histoire de Sumedha, dont les recensions ou citations anciennes, *Sieou hing pen ki king*, *Chouei ying pen ki king*, *Sseu fen liu*, *Lieou tou tsi king*, *Siu-la-na king*, etc., parlent de Gopī, tandis que les plus récentes, *Kouo k'iu hien tsai yin kouo king*, *Fo pen hing king*, *Wei ts'eng yeou yin yuan king*, etc., ont Yaçodharā. C'est le cas du jātaka de l'éléphant à six défenses qui nomme Gopī dans le *Lieou tou tsi king* (1), et Yaçodharā dans le *Tsa pao tsang king*, k. 2. Il ne faut pas oublier la double tentative de Devadatta pour faire sienne l'épouse du Buddha, qui d'après le Vinaya des Mūla-Sarvāstivādin, fut repoussée par un moyen identique une fois par Gopikā, et une fois par Yaçodharā. Il paraît infiniment probable qu'un nom a remplacé l'autre dans une tradition, le second subsistant dans une autre, et que le compilateur, pour ne rien laisser perdre, les a réunies et soudées tant bien que mal toutes deux.

En somme, il semble que les traductions antérieures au V^e siècle portent généralement Gopī, que celles du commencement de ce siècle manifestent une certaine indécision, les unes nommant Gopī, les autres Yaçodharā (2), et qu'après 450, Yaçodharā apparaisse uniquement.

Cette régularité dans le remplacement de Gopī par Yaçodharā ne laisse pas que de donner à penser. Et suffit-il en présence de ce fait, de parler de noms inventés par la fantaisie des écrivains, ou d'épithètes peu à peu transformées en noms personnels ? Cela paraît d'autant plus difficile à admettre qu'un

(1) CHAVANNES, *Op. cit.*, n^o 28.

(2) Le *Sseu fen liu*, de 408, a Gopī, le Vinaya des Mahāsaṃghika, de 416, a Yaçodharā.

homme de la science et de l'autorité de Nāgārjuna parle très nettement de deux épouses distinctes, et se réfère pour cela au *Rāhula-mātā jāta* qui évidemment devait avoir déjà une certaine ancienneté à son époque, que d'autres ouvrages sûrement anciens, le Vinaya des Mūla-Sarvāstivādin, le *Cheul yeou king*, nous transmettent aussi ces deux noms, et que nous voyons cette tradition se perpétuer en d'autres ouvrages canoniques ou non. Et à ce point de nos réflexions, le souvenir nous revient des deux brèves mentions assez surprenantes d'abord, d'une Yaçovātī à côté de Gopā, que fait le texte sanskrit comme le tibétain du *Lalitavistara*.

La raison doit en être à peu de chose près celle qu'entrevoit Ki-tsang, et que suggère d'ailleurs Nāgārjuna. Siddhārta a eu plusieurs épouses. La première, la principale, était Gopī, qui ne lui donna pas d'enfant ; une autre fut Yaçodharā, qui fut mère de Rāhula, et de plus fut l'une des premières religieuses de la nouvelle communauté. Supérieure par le rang, Gopī fut inférieure par sa stérilité et parce qu'elle resta dans le monde. Première épouse du prince, la coutume devait être de considérer les enfants mis au monde par les autres femmes comme lui appartenant en un certain sens et officiellement, pour ainsi dire. Comme une seule femme avait, par la naissance d'un fils, membre de la Communauté, et par sa propre entrée dans cette Communauté, joué un certain rôle dans la vie du maître, il est très explicable que la tradition et la plupart des auteurs de livres sacrés ne se soient occupés que d'une seule en effet, réunissant sur son nom tout ce qu'ils savaient. Et c'est le nom de la principale, de la première qu'ils ont donné tous ou presque tous, c'est de Gopī qu'ils ont parlé. C'est du moins, semble-t-il, ce qui dut se passer dans la plupart des cas. Toutefois on ne saurait évidemment voir en cette hypothèse une règle absolue : Aṣvaghōṣa par exemple, dans son *Buddhacarita* 佛所行讚經, nomma certainement Yaçodharā, dans un texte en vers comme celui-là, car la substitution de ce nom à celui de Gopā eût sans doute présenté de grandes difficultés. Peut-être fut-ce aussi le cas du Vinaya des Mahāsaṅghika.

Mais pourtant le souvenir des autres ne s'est pas aboli complètement, et nous le retrouvons dans certains ouvrages. Le *Rāhula-mātā jāta* très nettement, et le *Lalitavistara* très probablement, parlent de deux épouses, des deux mêmes, de la première, Gopā et de la mère de Rāhula, Yaçodharā. Le *Cheul yeou king*, le Vinaya des Mūla-Sarvāstivādin, etc., parlent de trois. On savait par eux, par la tradition dont ils sont les témoins, que la véritable mère de Rāhula était Yaçodharā, celle de ces femmes qui était la plus attachée au Buddha, et qu'elle avait été une des fondatrices de l'ordre des nonnes. Pour ces raisons, elle dut reprendre peu à peu de l'importance aux dépens de Gopā. Alors on imagina de substituer son nom à celui de cette dernière dans les ouvrages qui ne parlaient que d'une seule épouse et ne nommaient que celle-ci. Parfois, le plus souvent, semble-t-il, on se contenta de cette simple opération ; et lorsqu'on la fit pour des ouvrages où étaient rapportés certains détails particuliers à Gopī, nom de son père, circonstances de son mariage, vies antérieures, etc.,

ceux-ci se trouvèrent attribués du coup à Yaçodharā. D'où la confusion en face de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, et qui par moments tendrait à faire croire à l'identité de Gopā et de Yaçodharā. Il y eut cependant des corrections plus heureuses, plus soigneusement faites, et qui tendent à maintenir la distinction des deux personnes. Ainsi alors que, en remplaçant le nom de Gopī par celui de Yaçodharā, la seconde traduction du *Lalitavistara*, le *Ta tchouang yen king*, a laissé subsister Daṇḍapāṇi, comme nom du père de l'épouse du Bodhisattva, Daṇḍapāṇi généralement présenté comme le père de la première, la quatrième traduction de la Deuxième Vie du Buddha, le *Kouo k'iu hien tsai yin kouo king*, mieux avisé a appelé celui-ci Mahānāma.

Le canon du Nord la nomme toujours Yaçodharā. Était-ce son véritable nom ? Dans les jātaka pāli qui en parlent, on trouve en plusieurs endroits le nom de Bimbā (1) et celui de Boddhakaccā dans le *Buddhavaṃsa* (2) ; d'autre part, M. Rhys Davids cite celui de Boddhakañcānā (3).

La *Jinathapakāsānī* dit de son côté que le prince choisit pour épouse Buddhakañcānā, à laquelle il donna le nom de Yaçodharā Bimbā-devī (4). M. Finot a signalé de plus dans la littérature bouddhique du Laos, une sorte de long jātaka intitulé *Bimbā-therī*, dont le colophon porte : Yasondarāya bhikkhuṇṭya parinibbānavaṇṇanā niṭṭhitā (5).

Yaçodharā « la Glorieuse », dont le *Lalitavistara* fournit la variante Yaçovātī, a assez l'allure d'un titre, d'un surnom honorifique, tel que la coutume était d'en donner aux grands personnages. Et si peut-être la solution offerte par la *Jinathapakāsānī*, accumulant trois noms sur la même personne, est un peu simple et facile, il est très admissible qu'à l'occasion de son mariage avec le prince, Bimbā ait reçu le nom honorifique de Yaçodharā, sous lequel les âges suivants la connurent, tandis que le souvenir de celui de Bimbā se conservait dans quelques jātaka du Sud, où pourtant Yaçodharā ne devait pas tarder à prévaloir aussi, sous une influence qu'on n'a pas encore précisée, et qu'il ne serait pas sans intérêt de déterminer.

Mṛgajā n'avait pour elle ni le rang, comme Gopī, ni la maternité et la profession religieuse, comme Yaçodharā ; elle est représentée de plus comme la dernière en date, et n'ayant été unie au prince que pendant fort peu de temps. Il est naturel qu'elle ait laissé peu de traces. En dehors de ce que je viens de dire, le seul souvenir qu'on ait conservé d'elle, est celui de la scène qui lui valut d'être épousée, de la stance qu'elle prononça en l'honneur du prince rentrant en ville plongé dans la méditation, et du collier dont il lui fit présent.

(1) COWELL, *The Jātaka*, II, pp. 208 et 205 ; VI, p. 246.

(2) Edition de la Pali Text Society, p. 65. v. 16.

(3) *Buddhism*, p. 50.

(4) *Archæological Survey of India, Annual report 1913-1914*, DUROISSELLE, *The stone sculptures in the Ananda temple at Pagan*, p. 83, note 1.

(5) BEFEO, XVII, v, p. 49, note 2.

Encore n'est-il pas d'une grande précision. Le *Kouo k'iu hien tsai yin kouo king* en parle aussi ; il donne à la jeune fille le nom de Lou 鹿, qui semble n'être qu'une traduction incomplète de Mṛgajā ; mais il ne dit pas qu'elle ait ensuite été prise comme épouse par le prince. On trouve aussi mention du même fait dans les textes pāli, mais ils l'attribuent à Kisa Gotamī dont d'ailleurs ils représentent l'espoir d'être épousée comme ayant été déçu. Et ce dernier point est exact ; Kisa Gotamī est connue par ailleurs, et par le canon du Nord aussi, comme ayant été nonne, mais non épouse du Buddha.

Le *Fo pen hing tsi king* semble ignorer Mṛgajā ; il donne même à la troisième épouse le nom de Manodharā, et avoue ne rien savoir d'elle. Mais ce nom lui-même, formé sur le même type que Yaçodharā, a comme celui-ci l'allure d'un titre, d'une épithète honorifique, et la difficulté qu'il crée serait résolue si l'on admettait qu'il fut donné à Mṛgajā.

. . .

En somme, et pour conclure ces notes, il me semble que l'hypothèse suivante pourrait rendre suffisamment compte de ce que les ouvrages du canon du Nord nous apprennent à ce sujet.

Le Bodhisattva a eu trois épouses, 妃, 夫人 ou 大夫人. La première a été Gopī, fille de Daṇḍapāṇi, lequel peut-être portait le surnom de Kinkinīsvara. Siddhārta l'épousa à dix-sept ans. Cet âge paraît plus vraisemblable que celui de vingt-sept qu'on trouve aussi. Le caractère rêveur du prince qui s'abstrayait volontiers du monde extérieur, inspirait peu de confiance au père de Gopī, et le mariage ne dut pas se conclure sans quelque difficulté. Plusieurs ouvrages mentionnent en effet les hésitations du père de la jeune fille à consentir à cette union, et un ouvrage pāli ⁽¹⁾ prétend même que Çuddhodana dut recourir à un enlèvement pour en triompher.

Elle n'eut pas d'enfant. Cette raison aurait suffi à elle seule, pour qu'au bout de quelques années on fit prendre au prince une nouvelle épouse. Ce fut Yaçodharā (Bimbā) fille de Mahānāma. On la présente aussi, il est vrai, comme fille de Daṇḍapāṇi et de Suprabuddha. Mais le premier doit avoir été plutôt le père de Gopī, et n'est sans doute associé à Yaçodharā que lorsque le nom de celle-ci a été substitué sans attention suffisante à celui de Gopī. Le second était plutôt le père de la mère du prince, de Māyā et de Prajāpatī, que celui de son épouse.

Elle fut mère de Rāhula. Celui-ci naquit-il avant ou après le départ de son père ? On dit d'une part, que Siddhārta, à la prière de son père, retarda son

(1) Cf. Spence HARDY, *Manual of Buddhism*, p. 152, où Yaçodharā est donnée comme fille de Suprabuddha.

départ jusqu'après la naissance de son fils. Mais ce départ fut une fuite, de nuit. On ne voit pas la raison de cette fuite subreptice, si le désir de Çud-dhodana d'avoir un héritier, était réalisé.

D'autre part, il semble qu'une tradition assez sérieuse et assez répandue ait conservé le souvenir des difficultés et des soupçons auxquels Yaçodharā fut en butte à propos de sa grossesse et de son enfant. On a vu aussi la tentative de Devadatta pour épouser Yaçodharā et se faire proclamer héritier de Çud-dhodana. Les deux choses tendent à faire supposer que Siddhārta s'enfuit avant la naissance de son fils, avant même qu'il fût assuré d'être père.

Plutôt qu'à dix-neuf ou vingt ans, comme le disent quelques ouvrages, il paraît vraisemblable que c'est à l'âge de vingt-neuf ans que Siddhārta quitta son palais pour embrasser la vie érémitique. Il y aurait donc eu un intervalle d'environ douze ans entre le premier mariage du prince et son départ. Il y aurait quelque chose d'étrange, si ce premier mariage avait été contracté avec Yaçodharā, à ce qu'il fût resté infécond pendant ces douze ans. Et ceci serait indirectement en faveur de la pluralité des mariages.

Je le répète, ceci n'a d'autre prétention que d'être une hypothèse conciliant les diverses données de la tradition du Nord. Je sais bien que les ouvrages où nous les trouvons sont notablement postérieurs aux événements. Mais ils ne contiennent après tout rien qui contredise formellement les renseignements d'une autre catégorie d'ouvrages passant pour plus anciens. Au cours du temps, dira-t-on, cette tradition a été développée, s'est enrichie de détails parasites dus à l'imagination des fidèles, et qui l'ont sérieusement modifiée. Le temps n'est pas seul capable de modifier une tradition ; la distance peut aussi exercer une certaine influence sur elle ; et s'il est des cas où elle s'enrichit, il en peut être aussi où elle se dégrade. Si des détails s'ajoutent à elle, il en est aussi qui se perdent. Et comme le disait Oldenberg, ceux qui concernent le mariage, surtout le triple mariage, du Bodhisattva, ne sont pas de ceux que la piété, le désir d'édifier, ni la vie monastique avec ses règles strictes, devaient imaginer. Je crois qu'il ne suffit pas qu'un fait ou un détail aient été ignorés des écrivains pâli, pour qu'il doive être déclaré irrecevable a priori, et qu'il est prudent de tenir compte d'une tradition conservée dans le pays, ou dans le voisinage immédiat du pays, où se sont passés les faits. Cette tradition, nous la voyons inscrite dans le Vinaya des Mulā-Sarvāstivādin ; nous la retrouvons dans un certain nombre d'ouvrages canoniques ; puis elle passe à des commentateurs comme Ki-tsang, s'inscrit dans des ouvrages d'érudition comme le *Fa yuan tchou lin* ⁽¹⁾, sous les T'ang, le *Fo tsou tong ki* ⁽²⁾ sous les Song, et les plus récents dictionnaires bouddhistes japonais la recueillent, et n'hésitent pas à affirmer que le Bodhisattva a eu trois épouses, Gopā, Yaçodharā et Mrgajā.

(1) K. 10, section 納妃, § 3, 求婚.

(2) Au k. 2, il reproduit l'hypothèse proposée par Ki-tsang ; cf. supra p. 30.

NOTE ADDITIONNELLE

À L'ÉTUDE SUR « LE DIEU WEI-T'O »

Le *Bukkyō dai-jiten* 佛教大辭典 d'Ōda Tokunō 織田得能⁽¹⁾, indique, au sujet du dieu Wei-t'o, quelques références qui m'avaient échappé au moment où j'écrivais l'étude parue dans le *Bulletin* en 1916⁽²⁾. Je crois devoir les signaler ici.

Ce nom paraît, sous la forme 韋馱, dans le *Ta fang teng wou siang king* 大方等無想經, k. 4⁽³⁾ d'après les éditions des Song, des Yuan et des Ming. Mais l'édition de Corée a Kien-t'o 建馱. Manifestement, c'est celle-ci qui est correcte ; et le *wei* 韋 des autres éditions ne doit être qu'une erreur, ou une correction introduite sous l'influence de la popularité de Wei-t'o.

C'est peut-être à la même cause qu'il convient d'attribuer la mention du même nom dans le *Nirvāṇa sūtra* 大般涅槃經, k. 7, qui cite Wei-t'o t'ien 違 (ou 韋 suivant les éditions) 陀天 entre Brahmā Indra et Kia-tchen-yen t'ien 迦旃延天 (?), aussi bien dans la traduction de Dharmarakṣa 曇無讖, dite recension du Nord⁽⁴⁾, que dans la révision qui en fut faite par Houei-yen 慧嚴 et quelques autres, et qui est appelée recension du Sud⁽⁵⁾. Le même passage se lit dans la traduction partielle de Fa-hien 法顯, le *Ta pan-ni-houan king* 大般泥洹經, k. 4 ; malheureusement les noms individuels des dieux n'y sont pas donnés. Toutefois, sous les T'ang, Houei-lin qui se donne le titre de « moine traducteur » 翻經沙門慧林, écrivait dans le grand *Yi tsie king yin yi* 一切經音義, k. 25⁽⁶⁾, à propos précisément de la mention de ce nom dans le *Ta pan-nie-p'an king*, que c'est là une simple erreur pour Skandha. 私建陀, erreur provenant de la ressemblance des caractères 建 et 違.

D'après sa biographie, insérée au k. 5 du *Song kao seng tchouan*, Houei-lin fut disciple d'Amoghavajra, et travailla en effet à la traduction de quelques sūtra. Cela confère une autorité particulière à son *Yi tsie king yin yi*, qui lui coûta plus de vingt ans de travail, de 788 à 810. Il est à remarquer qu'il émet l'opinion catégorique que l'on vient de voir au sujet de Wei-t'o, à une époque où le culte de celui-ci, sans être encore bien ancien, — un peu plus de cent ans, si l'on en croit le *Tchou t'ien tchouan*, — devait être cependant fort répandu déjà dans les monastères.

(1) BEFEO, XVII, vi, p. 20.

(2) BEFEO, XVI, III, p. 41-56.

(3) TT, XI [盈] ; X, p. 51 a ; TK, X, vi, p. 520 a 下.

(4) TT, XI [盈], v, p. 34 b ; TK, VIII, v, p. 32 a 下.

(5) TT, *ibid.*, vii, p. 35 b ; TK, *ibid.*, vii, p. 32 a 上.

(6) TT, XXXIX [爲], viii, p. 167 b.

En somme, encore qu'il ne parle que du Wei-t'o du *Ta p'an nie-pau king*, et que ce soit à celui du *Kin kouang ming king* que se réfèrent directement le culte monastique en question et la remarque du *Bukkyō dai-jiten* qui a attiré mon attention, c'est bien à Houei-lin que revient l'honneur d'avoir découvert et noté la faute de copiste d'où sortit le dieu Wei-t'o. Lui fut-elle révélée par l'étude de textes plus anciens que nous ne possédons plus aujourd'hui, ou signalée par les traducteurs hindous avec lesquels il fut en relations et travailla, nous n'avons guère moyen de le savoir, et au fond cela importe peu. Le point intéressant est qu'un moine instruit et en situation d'être bien renseigné, à une époque où la statue de Wei-t'o se dressait dans tous les monastères, n'a pas hésité à affirmer que Wei-t'o n'existait pas.

NOTE ADDITIONNELLE

À L'ÉTUDE SUR « HĀRĪTĪ, LA MÈRE-DE-DÉMONS »

Je n'ai pas connu à temps pour en faire usage dans mon étude sur Hārītī, une mention de ce personnage, intéressante en ce qu'elle montre bien l'antiquité de sa légende dans le bouddhisme. Kouei-tseu-mou est en effet citée dans des stances figurant dans l'histoire de Sumati insérée au k. 22 de l'*Eko tarāgama* (1), comme ayant été convertie par le Buddha : 降鬼諸神王及降鬼子母.

(1) TT, XII [昴], ii, p. 6 b ; TK, XIII, iii, p. 91 b 上.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

- Les Publications de l'École française d'Extrême-Orient sont en vente : à Hanoi, à l'École française d'Extrême-Orient ; à Paris, chez l'éditeur, E. LEROUX, 28, rue Bonaparte.
- I. — Numismatique annamite. Par Désiré LACROIX, capitaine d'Artillerie de marine. Saïgon, 1900, 1 vol. in-8°. accompagné d'un album de 40 planches Épuisé
- II. — Nouvelles recherches sur les Chams. Par ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1901, in-8°. 10 fr.
- III. — Phonétique annamite (DIALECTE DU HAUT-ANNAM). Par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 7 fr. 50
- IV. — Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge. Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale. TOME 1er. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 15 fr.
- V. — L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra. ÉTUDE SUR L'ORIGINE DES INFLUENCES CLASSIQUES DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT. Par A. FOUCHIER, docteur ès-lettres. TOME 1er. INTRODUCTION. — LES EDIFICES. — LES BAS-RELIEFS. Paris, Leroux, 1905, in-8°. 15 fr.
- VI. — Le même. TOME II. (Sous presse.)
- VII. — Dictionnaire cham-français. Par ETIENNE AYMONIER, ancien directeur de l'École coloniale, et ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1906, in-8°. 40 fr.
- VIII. — Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge. Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale. TOME II. Paris, Leroux, 1907, in-8°. 15 fr.
- IX. — Le même. TOME III. Avec un cartable. Paris, Leroux, 1912, in-8°. 20 fr.
- X. — Répertoire d'Épigraphie jaina, PRÉCÉDÉ D'UNE ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU JAÏNISME D'APRÈS LES INSCRIPTIONS. Par A. GUÉRNOT. Paris, Leroux, 1908, in-8°. 15 fr.
- XI. — Inventaire archéologique de l'Indochine. II. Monuments chams de l'Annam. Par H. PARMENTIER, chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient. TOME 1er. DESCRIPTION DES MONUMENTS. Paris, Leroux, 1909, in-8°. 16 fr.
- XI^{bis}. — Le même. PLANCHES, D'APRÈS LES RELEVÉS ET LES DESSINS DE L'AUTEUR. 1 album in-8°, comprenant 114 planches. Paris, Leroux, 1909. 16 fr.
- XII et XII^{bis}. — Le même. TOME II et Album de Planches. (Sous presse.)
- XIII. — Mission archéologique dans la Chine du Nord. Par EDOUARD CHAVANNES, membre de l'Institut. TOME 1er. PREMIÈRE PARTIE. LA SCULPTURE À L'ÉPOQUE DES HAN. Paris, Leroux, 1915, in-8°.
- DEUXIÈME PARTIE. LA SCULPTURE BOUDDHIQUE, Paris, Leroux, 1915, in-8°.
- XIV. — Le même. TOME II. (En préparation.)
- XIII^{bis}-XIV^{bis}. — Le même. PLANCHES. 2 albums in-4°, comprenant 488 planches. Paris, Leroux, 1909. (Ne se vendent pas séparément. Prix de souscription à l'ouvrage complet : 150 fr.)
- XV. — Bibliotheca Indosinica. DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES RELATIFS À L'INDOCHINE. Par HENRI CORDIER, membre de l'Institut. TOME 1er. BIRMANIE, ASSAM, SIAM ET LAOS. Paris, Leroux, 1912, in-8°. 50 fr.
- XVI. — Le même. TOME II. PÉNINSULE MALAISE. Paris, Leroux, 1915, in-8°. 15 fr.
- XVII. — Le même. TOME III. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.
- XVIII. — Le même. TOME IV. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.
- Atlas archéologique de l'Indochine. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Leroux, 1901, 1 vol. in-6°. 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

- I. — Éléments de sanscrit classique. Par Victor HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 10 fr.
- II. — Précis de grammaire pâlie, ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS. Par Victor HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1904, in-8°. 10 fr.

DIX-HUITIÈME ANNÉE

TOME XVIII, n° 3

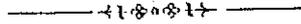
Prix : 2 fr. 50

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT



ÉTUDES D'HISTOIRE D'ANNAM

IV-VI

Par HENRI MASPERO,

Professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient.



HANOÏ

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1918

BULLETIN DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* est en vente à Hanoi, à l'École française d'Extrême-Orient et à l'Imprimerie d'Extrême-Orient; à Paris, chez E. LEROUX, 28, rue Bonaparte. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 francs, port compris.

Les volumes parus sont mis en vente au prix de 30 francs, pour les années 1901-1910 (tomes I-X) et de 25 francs pour les années suivantes. Toutefois les tomes I et III (1901 et 1903) ne sont plus vendus séparément.

Chaque numéro simple antérieur à l'année 1912 est vendu 7 fr. 50; chaque numéro double 15 francs.

A partir de l'année 1912, chaque numéro est vendu à un prix spécial, indiqué sur la couverture.

Ce tarif annule les précédents.

Toutes les communications concernant la rédaction du *Bulletin* doivent être adressées à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi.

TOME XVIII (1918)

Articles parus.

- | | |
|---|----------|
| 1. — H. PARMENTIER. — Anciens tambours de bronze..... | 3 fr. 00 |
| 2. — N. PERI. — Les femmes de Çakya-muni. | 2 fr. 50 |

Articles à paraître.

- Capitaine SILVESTRE. — Les Thai blancs de Phong-tho.
A. BONIFACY. — Suite des recherches sur les génies thériomorphes.
L. CADIÈRE. — Le culte des arbres.
-



ÉTUDES D'HISTOIRE D'ANNAM ⁽¹⁾

PAR HENRI MASPERO,

Professeur à l'École française d'Extrême-Orient.

IV

LE ROYAUME DE VÂN-LANG 交郎國.

Les légendes par lesquelles les historiens annamites font débiter l'histoire de leur pays ⁽²⁾, rapportent que le Tonkin à l'origine, avant toute conquête étrangère, forma un royaume appelé Vãn-lang 交郎, et fut gouverné par une longue suite de rois nommés Hùng-vương 雄王 jusqu'au jour où un prince étranger, le fils du roi de Thục 蜀, le conquit, en changea le nom, et s'en fit roi à son tour.

Le royaume de Vãng-lang était fort étendu. « Ce royaume à l'Est était bordé par la mer du Sud, à l'Ouest était limitrophe de Pa 巴 et de Chou 蜀, au Nord arrivait jusqu'au lac T'ong-t'ing 洞庭, au Sud touchait au royaume de Hou-souen 胡孫, c'est-à-dire au Champa 占城國 ⁽³⁾ ». Ces limites dépassent de beaucoup le domaine actuel des Annamites : Pa et Chou sont dans la province de Sseu-tch'ouan, et le lac T'ong-t'ing nous conduit en plein cœur de la Chine, aux bords du Fleuve Bleu, dans la province du Hou-nan. Les auteurs du *Cuong mục* eux-mêmes en ont noté l'in vraisemblance, et ont aussi remarqué que la liste des provinces, *bộ* 部, de ce royaume, que donne ensuite le *Toán-hư*, ne remplit pas ces limites et reste à l'intérieur du Tonkin et de l'Annam

(1) Cf. BEFEO, XVI (1916), 1.

(2) Un certain nombre de ces légendes telles qu'elles sont devenues dans l'hagiographie moderne, ont été publiées dans une petite brochure anonyme intitulée *Histoire des dix-huit règnes de Hùng-vương*, et distribuée à l'occasion de la fête annuelle de la pagode de ces rois à Cỗ-tích. C'est la traduction ou plutôt la paraphrase du *thần-tích* local, qui remonterait à la fin du XV^e siècle.

(3) *Đại-Việt sử ký toàn thư*, ngoại kỷ, q. 1, 3 a.

septentrional. Il est clair qu'il y a là deux traditions d'origine différente et en désaccord ; je les examinerai l'une après l'autre séparément.

L'extension du royaume des Hùng-vuong vers le Nord jusqu'à Pa et Chou et jusqu'au lac T'ong-t'ing me paraît être due à une confusion entre les noms de Wen-lang (Vân-lang), 文郎, et Ye-lang (Da-lang) 夜郎. Cette confusion que la ressemblance des deux caractères 文 et 夜 rendait très facile, n'est pas purement hypothétique : les textes prouvent qu'elle s'est produite réellement. Si le *T'ong tien* déclare que « Fong tcheou 峯州 est l'ancien royaume de Wen-lang [Commentaire : il y a la rivière de Wen-lang] (1) », le *Yuan-ho kiun hien tche* de son côté affirme que « Fong tcheou est l'ancien territoire du royaume de Ye-lang 夜郎 ; en effet dans les limites de la sous-préfecture actuelle de Sin tch'ang 新昌, il y a le torrent de Ye-lang 夜郎溪 » (2). Or, sous le nom de Ye-lang était désigné au début des Han, un royaume miao-tseu de la Chine méridionale qui s'étendit sur une partie du Kouang-si et du Kouei-tcheou ; ses limites ne sont pas données avec précision ; il est dit seulement qu'il touchait à l'Ouest au royaume lolo de Tien 滇 dans la partie occidentale du Yun-nan, à l'Est du lac de Yun-nan-fou. Mais on sait qu'il se soumit aux Han en 111 A. C. et reçut le nom de Commanderie de Kien-wei 犍爲郡 ; puis que cette commanderie fut plus tard subdivisée en deux, Kien-wei au Nord, et Ts'ang-wou 蒼梧 au Sud, et il n'est pas impossible de déterminer les frontières de ces circonscriptions. A la fin des Han Antérieurs, la commanderie de Kien-wei était bornée au Nord et à l'Ouest par le Fleuve Bleu, qui la séparait de la commanderie de Pa 巴 ; quant à la commanderie de Ts'ang-wou limitée au Nord par Kien-wei et à l'Ouest par la commanderie de Tsin-ning 晋寧, qui était l'ancien royaume de Tien, elle atteignait au Nord-Est la commanderie de Wou-ling 武陵 (ancienne commanderie de K'ien-tchong 黔中 des Ts'in), où se trouvait le lac T'ong-t'ing. Ainsi on pouvait dire du royaume de Ye-lang (que ces deux commanderies avaient remplacé) qu'il touchait d'un côté à Pa et de l'autre au lac T'ong-t'ing. Les deux noms de Ye-lang et de Wen-lang étant déjà confondus, il était tout naturel d'attribuer à celui-ci les limites de l'autre.

Mais ce nom de Wen-lang (Vân-lang) qui ne se rencontre pas dans la littérature ancienne, et qui apparaît ainsi brusquement à l'époque des T'ang déjà confondu avec celui de Ye-lang, d'où provient-il ? On peut se demander s'il n'est pas lui-même sorti d'une autre confusion. Le *Lin-yi ki* 林邑記 plaçait au Sud de la sous-préfecture de Tchou-wou 朱吾 dans le Je-nan 日南, une peuplade sauvage, les Wen-lang 文狼野人 (3), qui ne savaient pas construire de maisons, nichaient dans les arbres, vivaient de poissons et de

(1) *T'ong tien* 通典, k. 184, 25 b.

(2) *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 9 b.

(3) *Chouei king tchou*, k. 36, 24 a ; *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 7 b, écrit 狼野人, mais place correctement cette tribu à Tchou-wou.

viande crue, et faisaient le commerce des parfums. Ils avaient donné leur nom à une rivière du Sud de cette sous-préfecture, le Wen-lang kou 文狼究⁽¹⁾. Mais quelque compilateur maladroit, en copiant ce passage du *Lin-yi ki* remplaça le nom peu connu de la sous-préfecture de Tchou-wou 朱吾 par celui de la commanderie de Ts'ang-wou 蒼梧, et cette fautive leçon passa chez les géographes des T'ang⁽²⁾. Ceux-ci trompés par la situation inexacte donnée ainsi à ce pays, le cherchèrent au Sud de Ts'ang-wou, c'est-à-dire au Nord du Kiao-tche; la confusion avec Ye-lang vint s'ajouter encore à cette erreur; et le tout leur fit identifier Wen-lang (Vân-lang) au département de Fong (Phong) 峯州, dans la région où se trouvent actuellement Bạch-hạc et Việt-tri, en même temps qu'elle donnait naissance, à côté de la forme correcte 文狼⁽³⁾ à l'orthographe composite 支郎⁽⁴⁾, qu'ont employée les historiens annamites.

On peut objecter que le *T'ai-p'ing houan yu ki* signale l'existence d'une ville de Wen-lang 文狼城 dans la sous-préfecture de Sin-tch'ang 新昌. Or, non loin de Việt-tri, au village de Hi-cương 義崗, dans le huyên de Sơn-vi 山圍 (province de Phú-thọ), se trouve un célèbre temple des Hùng-vương 雄王廟 qui, suivant les Annamites, marque l'emplacement de cette même ville⁽⁵⁾, comme celui de An-dương à Cỏ-loa marque l'emplacement de l'ancienne capitale de ce roi légendaire. L'objection paraît assez forte; mais rien ne prouve que ce temple soit très ancien. Il existait au début du XV^e siècle, lors de la conquête chinoise, et il est mentionné dans une description chinoise du Tonkin⁽⁶⁾, ainsi que dans le *Ta-Ming yi t'ong tche*⁽⁷⁾ et dans le *Yue-k'iao chou*⁽⁸⁾. Antérieurement, il faut se rappeler qu'au temps des Lê, et auparavant, au temps de la domination chinoise, ce qui est aujourd'hui le huyên de Sơn-vi dépendait du chàu de Chàn-dăng 眞登 que gouvernaient des *phụ-đạo* 父道 de la famille Lê 黎, et il serait bien étonnant qu'un culte annamite se fût conservé

(1) *Chouei king tchou*, loc. cit.

(2) Le *T'ai p'ing yu lan*, k. 172, 11 b, le *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 170, 10 a, écrivent l'un et l'autre Ts'ang-wou.

(3) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 7 b.

(4) *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 58, 9 b, 夜郎國; *T'ai-p'ing yu lan*, k. 172, 11 b, 支郎; *Việt sử lược*, q. 1, 1 a; *An-nam Vũ công* 安南禹貢 ap. *Ước trãi tập* 抑齋集, q. 6, 2 a; *Đại-Việt sử kí toàn thư*, ngoại kí, q. 1, 3 a.

(5) *Đại-Nam nhất thống chí* 大南一統志, Sơn-tây, 39 a.

(6) Cet ouvrage, dont il ne subsiste que la fin, me paraît être fait d'extraits de la monographie officielle du Tonkin composée pendant l'occupation des Ming. Le manuscrit copié par l'Ecole française d'Extrême-Orient portait le titre de *Giao-chí di biên* 交趾遺編 qui lui a été donné par quelque copiste annamite, mais qui lui a été laissé (A504).

(7) *Ta Ming yi t'ong tche* 大明一統志, k. 90, 5 b.

(8) *Yue k'iao chou* 越嶠書, k. 1.

plusieurs siècles en pays barbare. A mon avis, ce temple remonte probablement aux Trần : il me paraît vraisemblable qu'on choisit un lieu favorable de cette région pour élever un temple aux rois Hùng parce que cette région était le département de Fong (Phong) des T'ang où, par suite de la série d'erreurs que j'ai exposées, on plaçait le Wen-lang (Văn-lang) et leur capitale ; de même un temple fut élevé, peut-être vers la même époque, à Triêu Quang-phục sur le Vŭ-ninh sơn 武寧山 parce que la tradition mettait sa capitale de ce côté. Il ne peut donc servir à confirmer la localisation de Wen-lang (Văn-lang).

En somme, les limites et le nom même du royaume de Wen-lang me paraissent dus à une série de confusions dont les historiens annamites ne sont pas responsables, mais qui remontent jusqu'aux écrivains chinois du VI^e et du VII^e siècle.

Ce royaume était divisé en quinze provinces, *bộ*, 部 dont les noms varient suivant les auteurs, bien que le nombre total reste toujours le même. Trois listes différentes nous en ont été conservées, dans le *Việt sử lược* (1), le *Linh-nam trích quái* 嶺南摭怪 (2) et l'*An-nam Vũ công* (3) ; c'est à celui-ci que le *Đại-Việt sử kí toàn thư* a emprunté celle qu'il donne.

1. — *Kiao-tche* (*Giao-chí*) 交趾. — 1^o Commanderie des Han aux T'ang.
2^o Sous-préfecture sous les Souei et les T'ang.
2. — *Tchou-yuan* (*Châu-diên*) 朱鷲. — Sous-préfecture des Han aux T'ang.
3. — *Wou-ning* (*Vũ-ninh*) 武寧. — Sous-préfecture de la Commanderie de Wou-p'ing (*Vũ-bình*) créée en 271 (4).
4. — *Fou-lou* (*Phúc-lộc*) 福祿. — Département créé en 663 (5) ou 670 (6).
5. — *Yue-chang* (*Việt-thường*) 越裳. — 1^o Royaume légendaire du temps des Tcheou. 2^o Sous-préfecture créée par Wou-ti (7) des Tsin sous le nom de Yue-tch'ang 越裳, reçut celui de Yue-chang sous les T'ang.
6. — *Ning-hai* (*Ninh-hải*) 寧海. — 1^o Commanderie fondée sous les Leang, VI^e siècle (8). 2^o Sous-préfecture créée en 752 (9).

(1) *Việt sử lược*, q. 1, 1 a.

(2) *Linh-nam trích quái*, q. 1, 15 b.

(3) *Ức trai lập*, q. 6.

(4) *Song chou*, k. 38, 20 a.

(5) *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 4 a.

(6) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 11 b.

(7) *Song chou*, k. 38, 21 b, écrit 常.

(8) *T'ai-p'ing houan yu ki*, 171, 9 b.

(9) *Ibid.*, k. 171, 11 a.

7. — *Yang-ts'iuan* (*Dương-tuyên*) 陽泉⁽¹⁾. — Ki-mi tcheou de l'époque des T'ang.

8. — *Lou-hai* (*Lục-hải*) 陸海⁽²⁾.

9. — *Wou-ting* (*Vũ-định*) 武定. — Sous-préfecture créée en 271, supprimée par les Tch'en.

10. — *Houai-houan* (*Hoài-hoan*) 懷驩. — Nom donné à la sous-préfecture de Hien-houan 咸驩 en 743⁽³⁾.

11. — *Kieou-tchen* (*Cửu-chân*) 九真. — 1^o Commanderie des Han. 2^o Sous-préfecture créée par les Souei⁽⁴⁾ et conservée par les T'ang.

12. — *P'ing-wen* (*Bình-văn*) 平文. — Inconnu.

13. — *Sin-hing* (*Tân-hưng*) 新興. — Sous-préfecture créée en 271⁽⁵⁾.

14. — *Kieou-tö* (*Cửu-đức*) 九德. — Commanderie et sous-préfecture créées au III^e siècle⁽⁶⁾.

15. — *Wen-lang* (*Văn-lang*) 文狼.

Le *Việt sử lược* a presque les mêmes noms, mais il avait un ordre différent : *Kiao-tche*, *Yue-chang* 越裳, *Wou-ning* 武寧, *Kiun-ning* 軍寧, *Kia-ning* 嘉寧, *Ning-hai* 寧海, *Lou-hai* 陸海, *T'ang-ts'iuan* 湯泉, *Sin-tch'ang* 新昌, *P'ing-wen* 平文, *Wen-lang* 文郎, *Kieou-tchen* 九真, *Je-nan* 日南, *Houai-houan* 懷驩, *Kieou-tö* 九德.

4. — *Kiun-ning* (*Quân-ninh*) 軍寧. — La sous-préfecture de Kiun-ngan 軍安 reçut ce nom en 752⁽⁷⁾.

5. — *Kia-ning* (*Gia-ninh*) 嘉寧. — Sous-préfecture créée par les Wou⁽⁸⁾.

8. — *Sin-tch'ang* (*Tân-xương*) 新昌. — 1^o La commanderie de Sin-hing reçut ce nom à la fin du III^e siècle sous les Tsin⁽⁹⁾. 2^o Sous-préfecture des Souei.

(1) Il faut corriger 陽 en 湯, selon la leçon du *Việt sử lược*.

(2) Il faudrait peut-être lire Lou-leang 陸梁.

(3) *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 13 a.

(4) *Souei chou*, k. 31, 6 b.

(5) *Song chou*, k. 38, 21 ; la date exacte est donnée par le *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 9 b, qui par erreur lui donne dès cette époque le nom de Sin-tch'ang.

(6) *Ibid.*, loc. cit.

(7) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 170, 3 b.

(8) *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 10 a.

(9) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 170, 10 a.

12. — *Je-nan* (Nhật-nam) 日南. — 1° Commanderie des Han. 2° Sous-préfecture créée par les Souei.

Enfin le *Linh-nam trich quai* (1) présente quelques nouvelles mais légères différences : *Yue-chang*, *Kiao-tche*, *Tchou-yuan*, *Wou-ning*, *Fou-lou*, *Ning-hai*, *Yang-ts'iuan*, *Lou-hai*, *Houai-houan*, *Kieou-tchen*, *Je-nan*, *Tchen-ting*, *Wen-lang*, *Kouei-lin* 桂林 et *Siang* 象.

12. — *Tchen-ting* (Chân-định) 真定 ?

14. — *Kouei-lin* (Quê-lâm) 桂林. — Commanderie des Ts'in.

15. — *Siang* (Tuợng) 象. —

On remarquera que la plupart de ces noms datent de la dynastie des T'ang ; deux d'entre eux, *Fou-lou* (Phúc-lộc) et *Houai-houan* (Hoài-hoan) nous font descendre jusqu'à la fin du VII^e siècle ; de plus beaucoup de ceux qui remontent à une époque antérieure étaient également en usage sous les T'ang. Ces listes sont des mélanges hétéroclites de noms de départements, de commanderies et de sous-préfectures de toutes les époques, mais particulièrement du VII^e siècle, auxquels ont été ajoutés quelques noms traditionnels comme *Wen-lang*, *Yue-chang*.

D'où proviennent ces listes ? Elles ne peuvent avoir été tirées d'anciens ouvrages chinois. On ne connaît que deux ouvrages sur le Tonkin écrits en Chine à l'époque des T'ang, le *Kiao-tcheou ki* 交州記 composé par Tseng Kouen 曾濂 (2) qui fut gouverneur d'Annam sous Ki-tsong (874-888), et le *Siu Nan-yue tche* 續南越志, tous deux perdus depuis très longtemps. Or les divergences entre les listes exigeraient trois sources différentes. D'autre part, il est bien évident qu'un Chinois de l'époque des T'ang n'aurait pas décrit comme étant celle d'un passé fabuleux une organisation qui se rapproche

(1) Bien que le *Linh-nam trich quai* actuel soit une édition remaniée à la fin du XV^e siècle par Vũ Quỳnh 武瓊, la liste des quinze bộ du royaume de Văn-lang qu'il contient ne peut être due à une correction de celui-ci, car on ne s'expliquerait pas qu'en ce cas il n'eût pas recopié la liste de Nguyễn-Trãi à laquelle le *Toàn thư* venait de donner le poids de son autorité. D'ailleurs toute la légende de Lạc-long quân 貉龍君, où se trouve ce passage, remonte certainement, et avec assez peu de changements, à Trần-thê-Pháp ; en effet, Vũ-Quỳnh, dans une note sur une autre légende (q. 2, 21 a), en cite quelques phrases qu'il attribue formellement à Trần-thê-Pháp (按世法集云) ; d'autre part il suffit de la comparer aux passages correspondants du *Toàn thư* pour constater que celui-ci n'en est que le résumé fait, à la manière chinoise et annamite, au moyen de phrases extraites et copiées presque textuellement.

(2) Des fragments de celui-ci ont survécu dans le *Việt diện u linh tập*, qui en a tiré plusieurs biographies. C'est l'ouvrage que j'ai appelé précédemment, d'après une copie incorrecte du *Kiên văn tiểu lục* 見文小錄 de Lê-quí-Đôn, le *Giao-châu kí* de Lê Côn 魯濱. Un manuscrit meilleur que j'ai pu consulter depuis et plusieurs *thần tch* donnent le nom exactement sous la forme Tseng Kouen 曾濂. Cf. BEFEO, XVI (1916),

autant de celle de son temps. Les listes ont donc été composées au Tonkin. Elles se suivent d'assez près, puisque neuf noms leur sont communs à toutes trois ; et il est visible qu'elles ont été fabriquées à peu près à l'aide des mêmes documents. Mais quels documents ? Il n'existait sur cette époque reculée que des recueils de légendes présentant souvent un caractère religieux. Un seul procédé s'offrait aux historiens annamites, c'était de rechercher dans ces légendes les principaux noms de lieux et d'en dresser une liste. On s'explique ainsi les divergences qui séparent les divers auteurs : pour atteindre le chiffre de quinze, qui semble avoir été traditionnel, chacun d'eux choisissait à sa fantaisie parmi les noms assez nombreux qu'il rencontrait.

Les premiers rois annamites portaient le nom ou le titre de Hiong wang (Hùng-vương) 雄王. « On rapporte qu'il y eut dix-huit générations de rois qui tous s'appellèrent Hùng-vương », dit le *Việt sử lược*, et un demi-siècle plus tôt le *Việt điện u linh tập* raconte une légende où il mentionne les rois Hùng-vương (1). On trouve le nom plus anciennement encore dans le *T'ai-p'ing houan yu ki*, qui cite à deux reprises un passage du *Nan-yue tche* 南越志 de Chen Houai-yuan 沈懷遠 : « Le territoire de Kiao-tche était extrêmement fertile ; le prince s'en appelait le roi Hiong (Hùng) 雄王.... » (2). La tradition remonte ainsi jusqu'au V^e siècle de notre ère, et paraît bien établie. Mais il se présente une difficulté. La même phrase se retrouve dans le *Chouei king tchou* qui la tire non pas de *Nan-yue tche*, mais du *Kiao-tcheou wai yu ki* 交州外域記 (3). Or cet ouvrage, au lieu de *hiong* (hùng) 雄 écrit *lo* (lạc) 貉. Les deux caractères se ressemblent tellement que la confusion entre eux était facile. Il est évident que l'un d'eux provient d'une faute de copiste ; mais quelle est la vraie leçon ? Un troisième ouvrage ancien, le *Kouang tcheou ki* 廣州記 nous donne heureusement la solution du problème en écrivant le caractère 貉 *lo* (lạc) qui ne prête pas à confusion (4). Le nom traditionnel annamite est faux et doit être écarté : il n'y a jamais eu de rois *hùng*, mais seulement des rois *lạc*.

Dans ce cas encore l'erreur dépasse les plus anciens auteurs annamites et remonte jusqu'aux écrivains chinois. Au reste les historiens annamites ont entrevu l'erreur sans oser la corriger. Un commentateur du *Toàn thư* déclare que le nom de *lạc-tướng* 貉將 fut plus tard changé par erreur en *hùng-tướng* 雄將 » (5). Mais il n'a pas reconnu que la même erreur portait sur le titre des rois : le *Linh-nam trích qudi* en effet, dont ce passage du *Toàn thư* n'est qu'un abrégé, écrit 貉侯 et 貉將 mais 雄王 (6).

(1) *Việt điện u linh tập*, 16 a.

(2) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 170, 9 a, 10 a.

(3) *Chouei king tchou*, k. 37, 7 a.

(4) *Che ki*, k. 113, 1 b.

(5) *Đại-Việt sử kí toàn thư, ngoại kí*, q. 1, 3 a.

(6) *Linh-nam trích qudi*, q. 1, 15 a.

En résumé, on peut conclure que le nom de Văn-lang qu'aurait porté primitivement le Tonkin, les limites qui lui sont attribuées, et le titre des rois qui le gouvernèrent, sous la forme où les donnent les historiens annamites, sont autant d'erreurs et de confusions. De plus on constate que toutes ces erreurs sont imputables aux écrivains chinois, chez qui on les rencontre dès l'époque des T'ang, et que les Annamites n'ont fait que les reproduire en copiant leurs sources. Il n'est malheureusement pas possible de tirer de là des notions précises sur les sources chinoises utilisées par les historiens annamites (1).

Notre connaissance de l'organisation politique du Tonkin avant la conquête chinoise se réduit à quelques lignes que les divers ouvrages anciens ou récents recopient à satiété. Le texte le plus ancien, et en même temps le plus clair et le plus développé, le *Kiao-tcheou wai yu ki* 交州外域記 du IV^e siècle dit : « Autrefois, au temps où le Kiao-tche n'était pas encore divisé en commanderies et sous-préfectures, son territoire formait les champs *lo* (lǎc) 雜田, où l'eau montait et descendait suivant la marée. Les habitants labouraient des champs pour en tirer leur nourriture ; c'est pourquoi on les appelait le peuple *lo* (lǎc). Il y avait le roi *lo* (lǎc) 雜王, et les marquis *lo* 雜侯 qui étaient à la tête des commanderies et des sous-préfectures. Dans les sous-préfectures, il y avait beaucoup de chefs *lo* 雜將. Les chefs *lo* recevaient (au temps des Han) un cachet de cuivre avec ruban vert (2) ». Le *Kouang tcheou ki* 廣州記 tel que le cite le *Che-ki so yin* 史記索隱 présente le même texte, mais sous une forme tellement abrégée qu'elle est presque inintelligible (3). Enfin le *Nan-yue tche* 南越志 donne les mêmes faits sous une forme un peu différente. « La terre de Kiao-tche est extrêmement fertile. On y transporte des gens pour la peupler ; ce sont eux qui les premiers surent la mettre en culture.

(1) Le *Đại Việt sử ký toàn thư* a tiré son chapitre sur les Hùng-vương du *Linh-nam trich qudi liệt truyện* qu'il copie en l'abrégeant un peu. Mais celui-ci, au moins sous sa forme actuelle, ne dit nulle part d'où il a extrait les légendes qu'il rapporte ; la présence de quelques mots annamites dont certains sont notés en *chữ nôm* (par exemple 君 vua, le roi, dans la légende de Lạc-long quân) indique que les livres chinois doivent être écartés, au moins dans certains cas. A mon avis le *Linh-nam trich qudi* est une sorte de *Légende dorée* où Trần-thò-Pháp avait réuni un certain nombre de traditions hagiographiques, de vies ou d'extraits de vies de divers dieux patrons de villages tonkinois, en sorte que ses sources premières seraient les légendes locales, les thần tích 神蹟 de l'époque, au contraire du *Việt điện u linh tập* qui écarte celles-ci pour les remplacer par des extraits d'ouvrages historiques. Malheureusement le *Linh nam trich qudi* a été corrigé par Vũ Quỳnh 武瓊 à la fin du XV^e siècle, et il est généralement impossible de discerner de la partie ancienne ce qui est dû à ces remaniements.

A la fin de son chapitre le *Toàn thư* a ajouté la légende de Sơn-tinh 山精 et Thủy-tinh 水精 d'après le *Việt điện u linh tập*. Celui-ci nous indique sa source : c'est le *Kiao-tcheou ki* 交州記 de Tseng Kouen 曾瓊, ouvrage chinois de la fin du IX^e siècle.

(2) *Chouei king tchou*, k. 37, 7 a.

(3) *Che ki*, k. 113, 1 b.

Le sol est noir et meuble ; ses exhalaisons sont viriles (雄, *hiong, hùng*) ; c'est pourquoi aujourd'hui on appelle ces champs « champs *hiong (hùng)* » et ce peuple « peuple *hiong* ». Il y a un chef, 君長, qui est appelé le roi *hiong* ; et celui-ci a des fonctionnaires qui sont également appelés marquis *hiong*. Le territoire est partagé entre les chefs *hiong* (1) ».

Ce passage dans sa brièveté est heureusement assez précis pour que nous puissions, par comparaison avec les institutions des sauvages actuels du Sud de la Chine, nous rendre compte de l'organisation de la société annamite avant la conquête chinoise. C'était une société hiérarchisée et féodale dans le genre de celle que connaissent aujourd'hui encore les populations t'ai et mường de la Rivière Noire et de la région montagneuse qui sépare le Tonkin du Laos. La population roturière, « le peuple *lo*, sédentaire, formait sans doute de petites communautés d'un ou plusieurs villages, gouvernées héréditairement par les chefs *lo* de famille noble qui étaient tout à la fois chefs religieux, civils et militaires. Comme aujourd'hui encore les *chảo đin* chez les T'ai de la haute Rivière Noire, les chefs *lo* devaient être les frères ou les fils des marquis *lo* qui partageaient les villages entre leurs parents en leur constituant de petits apanages héréditaires. Les marquis *lo* dont les liefs devaient être à peu-près l'équivalent des sous-préfectures de l'époque des Han, dépendaient à leur tour du roi *lo*.

La civilisation matérielle était relativement avancée. Les habitants du Tonkin cultivaient la terre non avec des charrues et des buffles, mode de labour qui fut introduit par les Chinois, mais avec des houes de pierre polie (2). Ils savaient peut-être déjà tirer du sol deux récoltes par an, et ils devaient être de bons agriculteurs s'il est vrai qu'ils savaient tirer parti des changements de niveau des rivières suivant la marée pour l'irrigation de leurs champs (3). Comme armes, ils avaient de grands arcs de plusieurs pieds de haut avec lesquels ils tiraient des flèches empoisonnées. La fabrication de ce poison était

(1) *T'ai-p'ing kouang ki*, k. 482, 4 a ; cf. *T'ai-p'ing kouan yu ki*, k. 170, 9 a, qui donne le même texte, mais en supprimant les phrases de début.

(2) Le *Nan-yue tche* semble dire qu'ils ignoraient l'agriculture ; mais il faut entendre que les déportés chinois introduisirent les premiers la culture à la chinoise avec la charrue et des bœufs ou des buffles, tandis que les Annamites ne connaissaient pas la charrue et se contentaient de défoncer légèrement le sol à la houe. Les nombreuses houes en pierre polie retrouvées un peu partout dans les provinces de Hà-dông, Sơn-tây, Vĩnh-yên, Bắc-giang et Hưng-yên apportent directement la preuve que les Annamites savaient cultiver la terre avant la conquête chinoise. En effet si c'étaient les Chinois qui avaient introduit la culture au Tonkin, on n'y trouverait pas trace de ce procédé de culture qu'ils n'ont jamais employé. — Les houes préhistoriques annamites en pierre polie sont identiques à celles qui ont été trouvées au Cambodge ; des instruments semblables sont encore en usage aujourd'hui chez certaines tribus Moï de la chaîne annamitique.

(3) *Nan fang yi wou tche*. Ce fait ne nous est attesté que pour le 11^e siècle de notre ère ; toutefois les Chinois reconnaissent que c'est du Tonkin qu'ils l'ont appris, et non pas eux qui en ont enseigné l'art au Tonkin.

tenue secrète sous serment. Ils savaient fondre le bronze dont ils faisaient les pointes de leurs flèches. Cette fabrication paraît avoir été entourée d'un certain cérémonial probablement religieux. On fabriquait les pointes de flèches en refondant des objets de bronze. Les vieillards expérimentaient le son des objets en les frappant et ne prenaient que ceux dont le son leur paraissait convenable (1).

Ils se tatouaient le corps (2); ils nouaient leurs cheveux en chignon sur la nuque et se ceignaient la tête d'un turban (3), comme font aujourd'hui encore leurs descendants. Bien que Tchao T'ou appelle leur pays « Royaume des nus » (4), je ne pense pas qu'il faille prendre à la lettre cette affirmation: ils connaissaient certainement une sorte de vêtement, car les auteurs chinois qui leur reprochent de vivre comme des bêtes sauvages, ne traitent de nus que les barbares de l'Annam Central. L'habitude de chiquer le bétel était déjà répandue, ainsi que celle de se noircir les dents, que les Chinois considéraient comme un effet naturel de l'usage du bétel.

Des idées religieuses et des coutumes de cette époque nous ne savons pas grand'chose. Comme chez toutes les populations sauvages du Sud-Est de l'Asie, la religion devait être avant tout agraire; une grande fête du printemps, telle que celle qui se pratique encore chez toutes les tribus t'ai de la haute région, fête dont les écrivains chinois mentionnent certains rites de détail au XI^e siècle et dont il subsiste encore quelques traces très atténuées de nos jours dans le delta (5), avec la licence et la promiscuité ordinaire de ces fêtes, devait marquer le renouveau de l'année et permettre les premiers travaux des champs. C'est par les présents de noix d'arec et de feuilles de bétel que les pourparlers de mariage s'engageaient, ainsi qu'aujourd'hui chez les T'ai (6). Le lévirat était pratiqué, au moins dans la partie Ouest du Tonkin où les fonctionnaires chinois n'avaient pas encore réussi au III^e siècle à extirper cette coutume, malgré tous leurs efforts (7).

(1) *Po wou tche*, 3 a (éd. *Han Wei ts'ong chou*) k. 2, 5 a (éd. du *Pei-hai*).

(2) *T'ong lien*, k. 188, 1 b; *T'ong tche*, k. 198, 2 a. On sait que l'usage du tatouage ne disparut définitivement qu'avec Anh-tông des Trân qui refusa de s'y soumettre et l'interdit au peuple en 1299 (*Toàn thư*, bản kỉ, q. 6, 7 a-b).

(3) *Heou-han chou*, k. 116.

(4) Dans sa réponse à l'ambassadeur des Han qui lui reprochait d'avoir pris le titre d'empereur, *Che ki*, k. 113, 2 a. Cf. *BEFEO*, XVI (1916), 1, p. 53.

(5) La plus célèbre aujourd'hui au Tonkin est celle de Cáu-lim dans la province de Bắc-ninh.

(6) *Nan tchong pa kiun tche* 南中八郡志, ap. *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 170, 4 b.

(7) Rapport de Sie Tsong 薛綜, ap. *San kouo tche*, *Wou tche*, k. 8, 4 a. « Dans les deux sous-préfectures de Mei-ling de Kiao-tche et de Tou-pang 都龍 de Kieou-tchen, à la mort du frère aîné, le frère cadet épouse toujours sa belle-sœur. C'est une coutume générale et les fonctionnaires ne peuvent l'empêcher ».

L'EXPÉDITION DE MA YUAN

Les Han, après la conquête du royaume de Nan-yue 南越 (111 A. C.), n'avaient, en ce qui concerne le Tonkin, aucunement changé les institutions qu'ils avaient trouvées établies. Les deux légats de Yue à Kiao-tche et Kieou-tchen qui avaient fait leur soumission sans résistance, furent en récompense confirmés dans leurs fonctions, sous le titre de *l'ai-cheou* des deux commanderies que l'on forma de leur territoire. Quant aux seigneurs indigènes, un seul d'entre d'eux, le roi de Si-yu 西于王, dont les domaines considérables s'étendaient sur les deux rives du Fleuve Rouge, depuis le Mont Ba-vi jusqu'au mont Tam-đáo, et vers l'Est arrivaient jusqu'à la limite actuelle de la province de Bắc-ninh, tâcha, semble-t-il, de profiter de la chute du royaume de Nan-yue pour se rendre indépendant ; mais il fut immédiatement vaincu et mis à mort avant même l'arrivée des Chinois, par le général de gauche de Ngeou-lo (Âu-lạc) 甌駱左將, Houang T'ong 黃同 (1). Les autres se rallièrent franchement à leurs nouveaux maîtres. Toute la féodalité indigène subsista sous le préfet ; les fiefs les plus importants recevant le titre de sous-préfectures continuèrent à être gouvernés par leurs seigneurs héréditaires (2). Pourvu que ceux-ci payassent régulièrement le tribut et qu'ils se tinssent tranquilles, les gouverneurs de Kiao-tche (comme aujourd'hui encore les fonctionnaires chinois vis-à-vis des chefs barbares) ne devaient guère se mêler de leurs affaires. Ils n'avaient d'ailleurs que peu de troupes, cantonnées partie à leur chef-lieu Lien-cheou 羸陔 (3), au Sud de la ville actuelle de Hà-đông, sur les bords du Sông Nhuệ qui semble avoir été jusqu'aux Six Dynasties un

(1) Nous ne sommes renseignés sur cette affaire que par le résumé du diplôme conférant en avril 110 A. C. le titre de marquis de Hia-feou 下鄜 à Houang T'ong : « Fait marquis pour le mérite qu'il s'est acquis, alors qu'il était général de gauche de l'ancien Ngeou-lo, en décapitant le roi de Si-yu » 以故甌駱左將斬西于王功. (*Ts'ien-han chou*, k. 17, 12 b). L'interprétation de ce trop bref passage que je donne dans le texte, me paraît la plus satisfaisante. — Sur l'étendue de Si-yu, cf. *Heou-han chou*, k. 54, 4 b, et ci-dessous p. 15, n. 3.

(2) *Chouci king tchou*, k. 37, 6 a. « Les deux légats furent nommés préfets 太守 de Kiao-tche et de Kieou-tchen ; et les chefs *lo* 徭將 continuèrent à gouverner la population comme auparavant ».

(3) Lien-cheou subsista sous ce nom jusqu'à la fin du VI^e siècle, où les Souei en firent la sous-préfecture de Kiao-tche ; sur l'emplacement de cette sous-préfecture de Kiao-tche sous les Souei et les T'ang, voir *BEFEO.*, X (1910), 563 sqq. — Lien-cheou était à 65 li à l'Ouest de la capitale du Protectorat général, *Yuán-ho kiun hien tche*, k. 38,

bras très important du Fleuve Rouge ; partie à la résidence du tou-wei 都尉, à Mei-ling (Mi-linh) 巷伶, près de Viêt-tri ou de Bạch-hạc ; et ces cantonnements, non fortifiés, étaient à la merci d'un coup de main. Aussi leurs moyens d'action étaient-ils très restreints.

Ce n'est que vers le début du 1^{er} siècle de notre ère, à ce qu'il semble, que les gouverneurs chinois commencèrent à changer leur politique indigène. Si Kouang 錫光 qui fut préfet de Kiao-tche entre l'an 1 et l'an 25, « transforma le peuple par les rites et la justice » (1). Le nombre des colons chinois de toutes sortes, fugitifs, bannis, déportés, augmentait constamment, répandant la langue, les idées, les coutumes chinoises (2). D'ailleurs dans les premières années de l'ère chrétienne, le Tonkin avait vu s'installer une classe de colons très différents des repris de justice qui jusque là y avaient été envoyés. Si Kouang avait refusé de reconnaître l'usurpateur Wang Mang 王莽 ; et nombre de familles de fonctionnaires des Han et de lettrés vinrent se réfugier auprès de lui. C'est là que s'enfuit Hou Kang 胡剛 après avoir suspendu son habit de cérémonie à la porte du palais (3). C'est de l'un de ces fugitifs que Li Bl 李賁 au VI^e siècle prétendait descendre (4). Ces nouveaux venus durent encourager et aider le préfet dans ses efforts pour introduire la civilisation chinoise. Si Kouang prit toute une série de mesures les unes importantes, les autres un peu puérides. Il fonda des écoles ; il fit enseigner aux indigènes l'usage de la charrue qu'ils ne connaissaient pas encore ; en outre il les obligea à se conformer aux rites chinois pour les mariages et voulut les forcer à porter des chaussures et des bonnets (5). Même en dehors des efforts de Si Kouang, il est évident que le recrutement régulier d'une milice armée et exercée à la chinoise, et aussi la nécessité d'instruire et de former parmi les indigènes des employés et des fonctionnaires subalternes de toute espèce, en faisant sortir des cadres de la société féodale un nombre croissant d'individus, devaient à la longue créer une sorte de malaise général. La paix dura tout le temps du gouvernement de Si Kouang. Peut-être les seigneurs indigènes au premier moment s'engouèrent-ils des idées nouvelles et ne mirent-ils pas d'obstacles aux efforts du préfet. Mais l'entente ne pouvait être que temporaire. Dès que les gouverneurs continuant leur réforme, voulaient tenter d'instituer une administration régulière, ils ne devaient pas pouvoir éviter l'hostilité plus ou moins avouée des seigneurs indigènes dont leurs mesures menaçaient l'autorité, et qui, liés entre eux par la parenté ou par des mariages, se soutenaient mutuellement. Le conflit éclata

(1) *Heou-han chou*, k. 106, 2 b.

(2) *Heou-han chou*, k. 116, 3 b. fait allusion à l'influence des déportés chinois sur la population indigène.

(3) *An-nam chí lược* 安南志畧, q. 10, 1 a.

(4) *Đại-Việt sử kí toàn thư, ngoại kí*, q. 4, 14 b.

(5) *T'ong tien*, k. 188, 7 a-8 b.

avec violence peu de temps après le départ de Si Kouang ; son successeur Sou Ting 蘇定 se trouva bientôt en lutte ouverte avec toute une partie de la noblesse locale. Il avait essayé de retenir dans les limites de la loi la fille du chef lo (lạc) de Mei-ling (Mi-linh) 麓泠, Tcheng Tsö (Trung Trác) 徵側 qui avait épousé Che So (Thi Tô) 詩索, le fils du chef lo de Tchou-yuan (Châu-diên) 朱鸞 et dont le caractère violent et altier se pliait mal aux restrictions que la politique chinoise s'efforçait d'imposer. En mars 40 celle-ci, probablement humiliée par quelques observations ou quelque acte du préfet, réunit ses vassaux et entraînant son mari, marcha sur Lien-cheou qui était alors la résidence du préfet, en appelant aux armes toute la noblesse du Tonkin (1). La révolte éclata avec une rapidité inouïe : tous ces seigneurs qui sentaient leur autorité ruinée peu à peu par les efforts des gouverneurs chinois pour détacher d'eux leurs serfs, qui peut-être se voyaient chaque jour, au moins dans le delta, humiliés par les fonctionnaires et les colons chinois, se levèrent à la nouvelle des premiers succès des rebelles. Lien-cheou fut enlevé ; les fonctionnaires chinois n'eurent pas le temps d'organiser la résistance et durent s'enfuir, ne réussissant qu'à grand'peine à gagner la mer et à passer dans l'île de Hai-nan. Tous les barbares des trois commanderies de Ho-p'ou, Kiao-tche et Kieou-tchen (2), c'est-à-dire probablement tous les seigneurs t'ai du Sud-Ouest du Kouang-si, du Tonkin et du Nord de l'Annam suivirent Tcheng Tsö (Trung Trác) qui se proclama reine ou plutôt roi et fut reconnue dans soixante-cinq châteaux-forts (3) de ces commanderies ; elle alla résider dans le fief de son père à Mei-ling. La libération était complète.

Bien qu'ils ignorassent probablement ce qui se passait en Chine, les Annamites n'avaient pas choisi un moment trop défavorable pour se révolter. Diverses autres rebellions occupaient encore les armées impériales. Il fallut attendre près de deux ans avant de pouvoir organiser une expédition. Ce

(1) 2^e mois de la 16^e année kien-wou, *Heou-han ki*, k. 7, 8 b ; *Tseu tche t'ong kien tchen pou*, k. 43, 5 a ; *Heou-han cheou*, k. 1 B, 5 b ; k. 54, 4 a ; k. 116, 3 b. — Les auteurs chinois non seulement ne parlent pas de la mise à mort de Che So (Thi Tô) par le préfet, mais disent formellement que Tcheng Tsö (Trung Trác) l'entraîna avec elle.

(2) C'est, je pense, ainsi qu'il faut comprendre le mot 城 employé par tous les textes. Il est impossible de lui donner son sens ordinaire de ville fortifiée, et d'y voir les forts chinois : les quatre commanderies de Ho-p'ou, Kiao-tche, Kieou-tchen et Je-nan, ne comptaient toutes ensemble, y compris l'île de Hai-nan, que vingt-sept *teh'eng* de cette sorte à la fin des Han Postérieurs, une par sous-préfecture (*Heou-han chou*, k. 33, 7 b). D'ailleurs on nous dit que Ma Yuan partout où il passa, éleva des citadelles pour les chefs-lieux de sous-préfectures (*Heou-han chou*, k. 54, 4 b), ce qui semble indiquer qu'il n'y en avait pas encore, ou du moins qu'il n'y en avait pas partout. Nous resterions donc bien loin du chiffre de soixante-cinq, si nous attribuons au mot son sens ordinaire. Les soixante-cinq « citadelles » 城 qui se soumièrent à Tcheng Tsö, ne peuvent être que les résidences fortifiées des seigneurs t'ai du delta et de la haute région.

(3) *Heou-han chou*, k. 54, 4 a ; k. 116, 3 a-b ; *Heou-han ki*, k. 7, 8 b.

temps ne fut d'ailleurs pas perdu entièrement : on en profita pour faire des routes et des ponts, réquisitionner des bateaux, etc. En janvier 42 (1), un des meilleurs généraux de l'époque, Ma Yuan qui venait, au mois d'octobre de l'année précédente, de terminer glorieusement une campagne au Ngan-houei (2), fut chargé du commandement suprême. On lui adjoignit Lieou Long 劉隆 comme lieutenant (3) et Touan Tche 段志 qui l'avait déjà accompagné dans son expédition du Ngan-houei (4), fut nommé commandant de la flotte *fou leou tchouen tsiang kiun* 督樓船將軍 (5). En présage favorable, je pense, l'empereur décerna à Ma Yuan le titre de général dompteur des flots *fou po tsiang-kiun* 伏波將軍 (6) qui avait été porté par Lou Po-tô 路博德 quand il dirigeait contre le Nan-yue l'expédition victorieuse de l'an 111 A.C. Ma Yuan prit 8.000 hommes de troupes régulières dans les commanderies de Tch'ang-cha 長沔, Kouei-yang 桂陽, Ling-ling 零陵 et Ts'ang-wou 蒼梧. Il prit encore 12.000 hommes dans les milices locales des commanderies qui occupaient le territoire du Kouang-tong actuel (7). Cette armée, suivant probablement la vieille route de Lou Po-tô du Kiang-si au Kouang-tong, fut acheminée à Ho-p'ou près de l'actuel Lien-tcheou fou. C'était alors le port d'embarquement pour le Tonkin et elle devait y retrouver la flotte de deux mille jonques que lui amenait Touan Tche 段志. Mais les vaisseaux étaient en nombre

(1) *Heou-han chou*, k. 1 B, 6 b ; *Heou-han ki*, k. 7, 12 a ; *Tseu tche l'ong kien tcheng pou*, k. 43, 6 a. place la nomination au douzième mois de la 17^e année *kien-wou* (11 janvier-8 février 41).

(2) *Tseu tche l'ong kien*, k. 43, 5 b. Il était allé réduire Li Kouang 李廣 qui s'était révolté à Houan-tch'eng 皖城.

(3) *Heou-han chou*, k. 52, 4 b ; k. 54, 4 b ; *Heou-han ki*, k. 7, 12 a ; *Tseu tche l'ong kien tcheng pien*, k. 43, 6 a.

(4) *Heou-han chou*, k. 54, 4 a ; *Tseu tche l'ong kien*, k. 43, 5 b.

(5) *Heou-han chou*, k. 1 下, 6 b ; k. 54, 4 b ; *Heou-han ki*, k. 7, 12 a, où il est appelé Yin Tche 殷志.

(6) *Heou-han chou*, k. 1 下, 6 b ; k. 54, 4 a ; *Heou-han ki*, k. 7, 12 a ; *Tseu tche l'ong kien*, k. 43, 6 a.

(7) *Heou-han chou*, k. 116, 3 b ; *Chouei king tchou*, k. 37, 9 a. — Ceci me paraît la meilleure interprétation de l'expression de Ma Yuan : « douze mille hommes de milice du Kiao-tche 交趾精兵萬二千 ». Le terme de Kiao-tche eut sous les Han deux sens : un sens étroit désignant la commanderie de Kiao-tche, c'est-à-dire le Tonkin, et un sens large, le territoire des 9 commanderies qui dépendaient du ts'eu-che de Kiao-tche et qui devint au III^e siècle le Kiao-tcheou. C'est évidemment ce dernier sens qu'il faut choisir ici, puisque la commanderie de Kiao-tche était révoltée. — Les chiffres sont vraisemblablement exacts, puisqu'ils sont extraits du rapport adressé par Ma Yuan à l'empereur en novembre 43 (9^e mois de la 19^e année *kien-wou*) et qui est conservé dans le *Chouei king tchou*, loc. cit. : « Votre sujet avec 12.000 hommes de milice du Kiao-tche, formant un total de 20.000 hommes avec les troupes régulières, et 2.000 jonques grandes et petites, est parti pour entrer au Kiao-tche. Aujourd'hui le succès est complet ».

Les noms des 4 commanderies où furent recrutées les troupes régulières, sont tirés du *Heou-han chou*, k. 116, 3 b.

insuffisant ; pour comble de malheur Touan Tche tomba malade et mourut à peine arrivé à Ho-p'ou (1). Ma Yuan dut se résoudre à conduire son armée par terre. Il partit à travers le territoire de Wou-hiu (Ô-hú-a) 烏許 (2), pays inconnu et hostile, couvert de montagnes et de forêts où il fallut se frayer une route à grand'peine, longeant les côtes pour se tenir en contact avec la flotte, qui devait le ravitailler.

Heureusement pour lui, il ne semble pas avoir rencontré de résistance sur son chemin. En fait, depuis le départ des Chinois, il n'y avait plus d'autorité réelle au Tonkin. Il est vrai que Tcheng Tsö avait reçu ou pris le titre de reine, mais ce ne devait être là qu'un titre sans force. En dehors de son fief et de celui de son mari, elle n'avait sans doute d'autre influence que celle que les alliances de famille ou les liens de parenté pouvaient lui faire accorder ; et les seigneurs qui n'avaient pris les armes que pour se débarrasser du contrôle chinois, ne devaient pas être disposés à se soumettre bénévolement à une autre autorité. Aussi bien, le premier enthousiasme passé, quand vint la nouvelle de l'approche d'une expédition chinoise, dut-il se passer ce qui arrive toujours dans ces pays divisés et sans cohésion : chacun ne songea qu'à se tirer du mieux qu'il put du mauvais cas où il s'était laissé entraîner. Comme César en Gaule, Ma Yuan au Tonkin dut trouver des appuis parmi les chefs indigènes.

Quoi qu'il en soit, il n'y eut aucun effort sérieux pour arrêter Ma Yuan pendant sa longue marche. Il atteignit sans encombre le delta, puis s'enfonça dans l'intérieur. Son itinéraire n'est donné par aucun texte, mais à mon sens, un seul chemin est possible, celui qui passe entre les montagnes et le bras septentrional du Sông Thái-binh ; il était possible par là d'éviter les marais qui, suivant toute vraisemblance, couvraient le bas delta à cette époque et de plus par le fleuve, de se tenir en liaison avec la flotte. Il marcha tout droit sur Meiling (Mi-linh) où résidaient les chefs rebelles et s'avança jusqu'à Si-li 西里 ou Si-yu 西于 (3) entre Hà-nội et Sơn-tây, sans rencontrer, semble-t-il, de

(1) *Heou-han chou*, k. 54, 4 b ; *Heou-han ki*, k. 7, 12 a, écrit Yin Tche 殷志.

(2) Les Wou-hiu habitaient la région entre Lang-son et Nan-ning fou à l'Est et la mer à l'Ouest, aux confins de Yu-lin, Tsin-hing, Ho-p'ou et Kiao-tche. Ceux du bord de la mer faisaient la pêche aux perles (*Nan fang yi wou tche* 南方異物志, de Yang Fou 楊浮, ap. *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 164). Ceux de l'intérieur ne se soumièrent que vers la fin des Han. Encore au X^e siècle, les barbares de cette région pratiquaient la chasse aux bêtes comme rite préliminaire du mariage (*T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 167, 14 b).

(3) *Heou-han chou*, k. 54, 4b ; *Chouei king tchou*, k. 37, 7 b ; *Tseu tche l'ong kien tcheng pou*, k. 43, 6b ; *Heou-han ki*, k. 7, 12 a. Si-li est la sous-préfecture plus souvent appelée Si-yu comme on peut le voir en comparant ce passage du commentaire du *Tseu tche l'ong kien* (k. 43, 5 b) : « Quand Ma Yuan eut pacifié le Kiao-tche, il fit un rapport demandant qu'on divisât Si-li et qu'on établit les deux sous-préfectures de Fong-k'i 封溪 et de Wang-hai 望海 » et celui-ci du *Heou-han chou* (k. 54, 4 b) : « Ma Yuan

résistance. Mais devant cette menace directe, Tcheng Tsō (Trung Trác) réussit à entraîner, sinon les seigneurs voisins, au moins ses propres vassaux. On ne sait trop ce qui arriva : les Chinois semblent avoir été battus ; peut-être simplement Ma Yuan, sentant qu'il s'était trop avancé, se retira-t-il par prudence et pour attirer l'ennemi hors de son propre territoire. Il eut sans doute un moment d'anxiété. La mort de Touan Tche et l'insuffisance de la flotte avaient retardé la marche de l'armée, qui était déjà partie un peu tard. Il avait fallu traverser le Tonkin en pleine période de crachin, et maintenant les premières chaleurs se faisaient sentir. L'été approchait, et il allait falloir le passer en pays hostile, sans cesse harcelé par l'ennemi qui n'avait pas encore été vaincu, et qui profiterait de l'inactivité forcée des Chinois pour se renforcer. Il pensa alors aux conseils de son cousin Chao-yeou 沙遊 qui lui vantait la vie d'un petit fonctionnaire provincial sans ambition, pauvre et mal en point, mais sans tracas. Son énergie naturelle reprit vite le dessus (1). Quelle que fût la vraie raison de son mouvement, il battit en retraite jusqu'aux collines de Lang-po 浪泊, le Tièn-du son 仙遊山 actuel (province de Bắc-ninh). Il installa son

présenta un rapport où il était dit : « La sous-préfecture de Si-yu a 32.000 feux, ses limites sont à plus de 1000 li de distance du chef-lieu ; je demande qu'on la divise et qu'on forme les deux sous-préfectures de Fong-k'i et Wang-hai ». Les caractères qui entrent dans la transcription des noms annamites, ont souvent des lectures si extraordinaires que je ne sais s'il faut considérer les caractères 里 et 于 comme destinés à rendre le même son, ou s'il y a dans l'un des cas une altération graphique. On peut conjecturer qu'il a existé une biographie ou un éloge de Ma Yuan fort ancien où Si-yu était toujours écrit Si-li, et que le nom a été corrigé par les historiens postérieurs d'après les documents officiels qui n'admettaient que la forme Si-yu. En effet, on trouve à plusieurs reprises la forme fautive Si-nan 西南 où 南 s'explique aisément comme corruption de 里, mais ne peut être sorti de 于 ; par exemple *Tseu tche l'ong kien pou tcheng*, k. 43, 6 b ; 吾在浪泊西南間, alors que les autres textes ont 西里 ; *Chouei king tchou*, k. 37, 7 b. 馬援以西南治退路選千里分置其縣. Cf. *Heou-han chou*, k. 54, 40 b, où il s'agit de Si-yu 西于.

(1) Après la victoire, il avoua ses craintes passées à ses officiers : « Mon cousin Chao-yeou déplore constamment mes efforts et mon ambition, en disant : « L'homme en cette vie n'a besoin que de vêtements et de nourriture. Il monte dans un char bas aux essieux courts, il chevauche un cheval petit et lent ; il n'est qu'un petit fonctionnaire de commanderie ; mais il garde les tombeaux (de ses ancêtres) et le voisinage l'appelle homme de bien. Rechercher le superflu, c'est faire son propre malheur. » Quand j'étais entre les camps de Lang-po et de Si-li, et que les rebelles n'étaient pas encore soumis, il tombait de la pluie ; il montait des vapeurs ; il y avait des émanations pestilentielles et la chaleur était torride ; je vis même un épervier qui volait, tomber dans l'eau (foudroyé par ces émanations). Couché, je pensais aux propos de Chao-yeou sur la vie tranquille (en me demandant) comment on pourrait les réaliser ». (*Tong-kouan Han ki*, 東觀漢記, k. 12, 4 a ; *Heou-han chou*, k. 54, 4b ; *Tseu tché l'ong kien tcheng pou*, k. 43, 6b. Le *Tong-kouan Han ki* donne seul la leçon complète : 吾在浪泊西里塢間).

camp sur les hauteurs ⁽¹⁾ et attendit. Les troupes annamites, descendant de Mei-ling, enhardies peut-être par un premier succès et surtout par cette retraite qu'elles attribuaient à la peur, vinrent l'attaquer (mai 43). La rencontre fut décisive. Les Annamites perdirent plusieurs milliers des leurs et s'enfuirent vers les montagnes, poursuivis par les Chinois qui les battirent encore à plusieurs reprises. Un des chefs, Tou-yang 都羊 avec une partie de ses partisans, réussit probablement, par la Rivière Noire, à passer au Kieou-tchen ⁽²⁾, tandis que Tcheng Tsö et sa sœur Tcheng Ni avec quelques centaines d'hommes restaient dans la région de Mei-ling comptant sans doute reformer leur bande. Ma Yuan ayant reconquis le delta y ramena la plus grande partie des troupes pour passer l'été au repos. La dernière partie de la campagne pendant les chaleurs avait en effet été très dure et l'un de ses lieutenants Han Yu 韓宇 était mort de maladie ⁽³⁾ peu après la victoire de Lang-po. Il se contenta de donner à Lieou Long le commandement d'une colonne avec mission de réduire les deux sœurs ⁽⁴⁾. Celui-ci après une campagne qui dura une demi-année, réussit à les atteindre à Kin-k'i (Câm-khê) 金溪 ou (Câm-Khê) 禁溪 ⁽⁵⁾. Les Annamites

⁽¹⁾ *Chouei king tchou*, k. 37, 7b. « (La rivière) plus à l'Est passe à Lang-po. Comme cet endroit est élevé, Ma Yuan venant de Si-li, y campa ». Malgré ce texte formel, les Annamites identifient Lang-po avec le Grand-Lac (Tây-hồ 西湖) des environs de Hanoi. — Lang-po était situé au Nord de « la plus méridionale des deux rivières septentrionales » 北二水南水 de Kiao-tche entre « la ville du roi An-drong » 安陽王城, c'est-à-dire Cò-loa à l'Ouest et Long-yuan 龍淵, un peu au Sud de Bắc-ninh, à l'Est (*Chouei king tchou*, loc. cit.). Il s'agit donc certainement de l'ensemble des collines qui forment le Tiên-du Sơn. Hou San-sing 胡三省 place Lang-po sur le territoire de la sous-préfecture de Fong-k'i (*Tseu tche l'ong kien*, k. 43, 6a); c'est une localisation correcte puisque Fong-k'i (Phong-khê) devint plus tard P'ing-tao Bình-dạo 平道 et que le Tiên-du Sơn était en partie sur cette sous-préfecture et en partie sur Long-pien (Long-biên); mais je ne sais où il a puisé ce renseignement et j'ai préféré n'en pas faire état.

⁽²⁾ Il est possible toutefois que Tou-yang ait déjà été au Kieou-tchen avant cette date; on sait seulement que c'est contre lui que fut dirigée l'expédition de Ma Yuan dans cette commanderie.

⁽³⁾ *Heou-han ki*, k. 7, 12 a.

⁽⁴⁾ *Heou-han chou*, k. 52, 5 b.

⁽⁵⁾ Kin-k'i n'est pas autrement connu. Hou San-sing, d'après je ne sais quelle autorité, le place au S.-O. de Mei-ling, c'est-à-dire sur la Rivière Noire. Cette opinion me paraît très vraisemblable. Kin-k'i était sur le territoire de Sin-tch'ang des T'ang (*Heou-han chou*, k. 52, 4 b; *Tai ping houan yu ki*, k. 170, 11 b). L'emplacement de cette sous-préfecture n'est malheureusement pas exactement connu (cf. BEFEO., X [1910], 677). La sous-préfecture siège du chef-lieu de Fong-tcheou, Kia-ning (Gia-ninh), occupait sur les deux rives du Fleuve Rouge, les provinces de Sơn-tây et de Vinh-yên actuelles jusqu'au Tam-dào. Tch'eng-houa 承化 en amont, se trouvait sur le Fleuve Rouge, entre Việt-tri qui en était probablement le chef-lieu et Phú-thọ où se trouvait le ki-mi tcheou de Tchen-teng (Chân-dăng) 眞登. Les territoires de la Rivière Claire et du Sông Chay formaient une série de ki-mi tcheou depuis Kia-ning (Gia-ninh)

furent encore une fois battus, Tcheng Tsö et Tcheng Ni furent prises et mises à mort avec un millier de leurs partisans. Le reste se soumit, et cette victoire entraîna la soumission de toutes les populations de la haute région, au nombre de plus de 20.000 hommes (janvier 44). Les têtes des deux sœurs furent envoyées à Lo-yang.

Pendant ce temps, Ma Yuan achevait la pacification du Tonkin. On ne connaît pas le détail de ses opérations pendant la deuxième partie de l'année 43. Il est probable qu'il laissa reposer ses troupes tout l'été et profita de l'hiver pour soumettre ceux des chefs *lo* qui pouvaient résister encore dans quelques parties du delta. Il mit des garnisons chinoises dans des citadelles construites à la chinoise aux points les plus importants (1). De plus il remania les circonscriptions : il détacha de l'immense sous-préfecture de Si-yu, qui s'étendait sur les deux rives du Fleuve Rouge du Mont Ba-vi au mont Tam-đào, toutes ses dépendances de la rive gauche dont il fit deux sous-préfectures : Wang-hai 望海 à l'Ouest et au Nord du Sông Cà-lô, et Fong-k'i 封溪 entre cette rivière et le Fleuve Rouge. « La sous-préfecture de Si-yu compte 32.000 feux ; ses limites sont à plus de mille li de son chef-lieu. Je demande qu'elle soit divisée, et qu'on crée les deux sous-préfectures de Wang-hai et Fong-k'i (2). » Mais surtout il modifia complètement l'administration. « Il fit un rapport demandant que les règlements relatifs à Yue fussent mis d'accord avec ceux de l'empire sur plus de dix points (3) ». Sous cette phrase malheureusement trop concise, il faut comprendre, ce me semble, qu'il profita de la victoire pour organiser une administration régulière, en supprimant ou tout au moins en réduisant les prérogatives des seigneurs *lo* (*lạc*), car à partir de ce moment, ce titre disparaît et ne se rencontre plus. La tâche devait être d'ailleurs assez facile : un bon nombre d'entre eux devaient avoir péri dans la campagne, ou, trop

jusqu'à Tou-long (Đô-long) 都龍, à la frontière chinoise actuelle. On se trouve ainsi amené à chercher Sin-tch'ang sur la Rivière Noire plutôt que sur les deux autres fleuves en aval de Kouei-houa (Qui-hoá), ki-mi tcheou dont le nom est resté attaché à la région de Hoà-binh jusque sous les Trân. — Il y a actuellement un huyện de Cám-khê 錦溪, dont le chef-lieu est situé sur la rive droite du Fleuve Rouge en face du chef-lieu de la province de Phú-thọ ; mais le nom ne date que de 1841 (*Đại-nam nhất thông chí, Sơn-tây*, 17 a) ; sous les Minh il s'appelait Ma-khê 麻溪 qui fut changé en Hoa-khê 華溪 au début des Lê (*An-nam Vũ công*, ap. *Ūc-trai lập*, q. 6, 9 b). Le Sà-k'i place Kin-k'i au Nghê-an, le *Cương mục* au Vinh-yên actuel ; ces deux identifications sont également sans fondement. Hou San-sing le situe au S.-O. de Mei-ling, c'est-à-dire précisément sur la Rivière Noire comme je l'ai indiqué ; mais je n'ai pu découvrir sur quel texte ancien il se fondait et j'ai préféré ne pas en tenir compte.

(1) « Partout où Ma Yuan passa, il fit des remparts avec fossés pour les chefs-lieux des commanderies et sous-préfectures ». (*Heou-han chou*, k. 54, 4 b).

(2) *Heou-han chou*, loc. cit. ; *Chouei king tchou*, k. 37, 6 a, où Si-yu est appelé par erreur Si-nan 西南.

(3) *Heou-han chou*, k. 54, 4 b.

compromis, s'étaient réfugiés dans la haute région. Les sous-préfets indigènes héréditaires durent perdre leur rang; quant aux simples seigneurs de villages ou de cantons, ils subsistèrent probablement, comme les chefs de villages ou de cantons héréditaires subsistent aujourd'hui sous des fonctionnaires annamites dans certaines parties des provinces de Hòa-bình et de Yên-báy; mais, de plus en plus soumis à l'influence chinoise, ils durent se mêler aux colons chinois pour former une sorte d'aristocratie locale mixte d'où sortirent pendant des siècles tous les rebelles du Tonkin, Lí Bí, Lí Phậ-từ, etc.

Tous ces travaux occupèrent Ma Yuan plus d'un an (1), et ce n'est qu'à la fin d'octobre ou au commencement de décembre 44 qu'il put annoncer à l'empereur l'achèvement de son entreprise, par un rapport remarquable par sa concision : « Votre sujet a pénétré au Kiao-tche avec douze mille hommes des milices du Kiao-tche et des troupes régulières, le tout faisant vingt mille hommes, ainsi qu'une flotte de deux mille bateaux, grands et petits. Aujourd'hui le succès est complet (2) ». Le Tonkin pacifié, il devenait possible de poursuivre au Thanh-hoá les partisans de Tcheng Tsō qui s'y étaient réfugiés. Ma Yuan demanda d'abord l'assentiment de l'empereur (3). En attendant la réponse il est probable que l'été de l'année 44 se passa en préparatifs pour la nouvelle campagne. En décembre, Ma Yuan partit pour le Kieou-tchen afin d'y écraser les derniers rebelles.

Mais avant de commencer le récit de la campagne de Ma Yuan au Kieou-tchen, il est nécessaire d'entrer dans quelques développements sur la géographie de cette commanderie au temps des Han.

Tous les textes anciens s'accordent à déclarer que le point extrême de l'expédition fut Kiu-fong 居風 ou 居封. Il importe donc particulièrement d'en déterminer approximativement l'emplacement. Kiu-fong, qui reçut au III^e siècle le nom de Yi-fong 移風, devint probablement pendant le VI^e siècle le chef-lieu de la commanderie de Kieou-tchen, remplaçant ainsi Siu-p'ou qui avait tenu ce rang sous les Han. Quand les Souei supprimèrent les commanderies, Kieou-tchen devint le département de Ngai (Ái) 愛州; le chef-lieu en était à la sous-préfecture nouvellement créée de Kieou-tchen, et il y resta sous les T'ang. Mais ce changement de nom du chef-lieu n'en implique pas le déplacement : c'est la partie de la sous-préfecture de Yi-fong où il se trouvait, qui

(1) Le *Heou-han chou* place tous ces faits en la 19^e année *kien-wou* mais les raconte après l'expédition de Thanh-hoá; le *Chouei king tchou* les place la même année en disant simplement « pendant l'expédition contre Tcheng Tsō ». Etant donné que l'expédition de Kieou-tchen commença au 10^e mois de l'année, il me semble difficile que toute cette réorganisation n'ait pas été effectuée auparavant.

(2) *Chouei king tchou*, k. 37, 9 a.

(3) *Heou-han ki*, k. 7, 14 b : « L'empereur ordonna à Ma Yuan d'aller attaquer le Kieou-tchen ».

forma la nouvelle circonscription, tandis que sa partie orientale conservait l'ancien nom avec un nouveau chef-lieu.

Le territoire de la sous-préfecture de Kieou-tchen ⁽¹⁾ des Souei et des T'ang peut être déterminé avec assez d'exactitude. Le *Souei chou* en effet nous apprend qu'elle comprenait les monts Yang 陽山 (écrit aussi 楊) et Yao 堯山 : les deux noms ont survécu : le Dương Sơn 楊山 est une montagne et un canton du huyện de Mĩ-hoá 美化, situé au bord du Sông Lương, tout près de la ligne du chemin de fer ; le Nghiêu Sơn 堯山 est situé dans les huyện de Đông-sơn 東山 au village de Hoàng-sơn 黃山村 ⁽²⁾. D'autre part, une montagne du huyện de Yên-dĩnh, le Quân-yên Sơn 軍安山 situé au village de Quan-yên 官安 ⁽³⁾, conserve le nom de la sous-préfecture de Kiun-ngan 軍安 qui fut fondée par les Souei, et dont le nom fut changé en Kiun-ning 軍寧 au VIII^e siècle. La sous-préfecture de Kieou-tchen n'atteignait donc pas au Nord le Sông Mã, et son chef-lieu devait se trouver sur le Sông Lương.

Ce chef-lieu, qui était en même temps celui du tcheou, doit être cherché beaucoup plus loin dans l'intérieur des terres que le chef-lieu de la province actuel : celui-ci en effet est tout à fait moderne ; à l'époque des Lê, la capitale de la province était à quelques kilomètres au Nord de l'enceinte actuelle, au village de Dương-xá 陽舍, en face du confluent du Sông Mã et du Sông Lương, un peu en amont du pont du chemin de fer. Avant les Lê, elle était située beaucoup plus à l'Ouest, aux villages de Yên-lang 安郎 et Yên-trung 安忠, du huyện de Thụy-nguyên 端原 ⁽⁴⁾. L'emplacement de la ville chinoise ne devait pas être très différent, car du temps des T'ang, elle était située à 140 li de la mer par voie de terre ⁽⁵⁾. A 31 li du chef-lieu, s'élevait le mont Ngantchen 安鎮 dont les pierres sonores étaient très célèbres ⁽⁶⁾. Il faut évidemment l'identifier au Yên-hoạch Sơn 安獲山 dont la pierre est encore aujourd'hui exploitée pour en faire des *khánh* ; cette montagne est à 2 kilomètres à l'Ouest de la citadelle actuelle.

En dehors de Kiu-fong qui est mentionné par tous les textes, le reste de l'itinéraire de Ma Yuan n'est donné de façon détaillée que par le *Chouei king tchou* qui malheureusement ne cite pas sa source ⁽⁷⁾.

(1) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 2 b : « La sous-préfecture actuelle de Kieou-tchen est l'ancien Kiu-fong des Han ».

(2) *Đông-khánh địa dư chí*, Thanh-hoá, 6 b.

(3) *Đại-Nam nhất thống chí*, Thanh-hoá, 73 a.

(4) *Đại-Nam nhất thống chí*, Thanh-hoá, 16 a ; l'éd. imp. (1909) écrit 中 pour 忠. — La carte au 1 : 100.000^e ne donne pas le nom du huyện, mais seulement celui du phủ, Thiêu-hoá 召化, dont ce huyện est le chef-lieu.

(5) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 2 a.

(6) *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 7 a. L'orientation donnée n'est pas absolument exacte : il faudrait Sud-Est au lieu de Sud.

(7) *Chouei king tchou*, k. 37, 9 a.

« La 19^e année *Kien-wou* (43), au 10^e mois, Ma Yuan entra au Sud dans le Kieou-tchen ; il arriva à la sous-préfecture *Wou-ts'ie* 無切⁽¹⁾ ; les chefs de rebelles se soumièrent. Il continua d'avancer et pénétra à Yu-fa 餘發 ; le grand chef rebelle Tchou-po 朱伯 quitta la commanderie et disparut. (Ma Yuan) entra dans la forêt profonde et les hautes herbes où vivent les rhinocéros et les éléphants. Il captura plus de 1.000 moutons et bœufs ; il vit des éléphants par dizaines et centaines formant des troupeaux. Puis Ma Yuan sépara ses troupes, pénétra dans la sous-préfecture de *Wou-pien* 無編 (c'est le Kieou-tchen ting 九真亭 de Wang Mang 王莽), et alla jusqu'à la sous-préfecture de *Kiu-fong*. Les chefs qui ne s'étaient pas rendus, furent décapités par dizaines et par centaines ; le Kieou-tchen fut alors entièrement pacifié ».

La sous-préfecture de *Wou-pien* 無編 qui était une des étapes de Ma Yuan, disparaît complètement avec les Han. Le nom reparait un instant sous les T'ang, mais il est alors appliqué à une autre région : à cette époque *Wou-pien*, dont le nom fut changé au VIII^e siècle en *Tch'ang-lin* 長林, était situé dans la région montagneuse qui se trouve aux confins de Thanh-hoá, de Hoà-binh, de Sơn-tây, de Hà-đông et de Hà-nam ; il passait pour contenir les ruines de la sous-préfecture de *Si-yu* 西于 de l'époque des Han qui était située entre le Fleuve Rouge et le mont Ba-vi. L'ancien *Wou-pien* n'était pas de ce côté du Thanh-hoá. Il était compris sous les T'ang dans la sous-préfecture de *Long-tch'e* (*Long-tri*) 龍池 du département de Yen (Diên-châu) 濱州. Ce département dont le nom est porté aujourd'hui encore par un phú de la province de Nghê-an, avait son chef-lieu à la sous-préfecture de *Tchong-yi* (Trung-nghia) 忠義. Un village de ce nom a existé jusqu'aux Lê ; il porte aujourd'hui celui de *Công-trung* 公忠, dans le phú de Diên-châu⁽²⁾.

Long-tch'e (*Long-tri*) était situé à 220 li au Nord du chef-lieu, et à 30 li de *Kieou-tchen*⁽³⁾. Il faut donc chercher *Wou-pien* du côté de la ville actuelle de Thanh-hoá, dans la région où le canal naturel qui longe la côte, se sépare du Sông Mã, ou au confluent du Sông Mã et du Sông Lương⁽⁴⁾.

(1) Variante : *Wou-kong* 無功. — Cette sous-préfecture est appelée *Wou-ts'ie* dans le *Ts'ien-han chou*, k. 28 B, 6 a, et le *Chouei king tchou*, loc. cit. ; *Wou-kong* dans le *Heou-han chou*, k. 33, 8 a, le *Heou-han ki*, k. 7, 14 b. Les commentateurs chinois ont discuté longuement la valeur respective des deux leçons sans obtenir de résultat positif. L'accord des ouvrages historiques et des géographies officielles me paraît en faveur de la forme *Wou-kong*, contre le *Wou-ts'ie* du *Chouei king tchou*.

(2) *T'ong tche*, k. 184, 24 b ; *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 3 b ; *Sin T'ang chou*, 43 上, 8 b (長林).

(3) *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 13 a, *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 2 a, 14 b.

(4) De façon générale on peut localiser ainsi les sous-préfectures de la commanderie de Kieou-tchen des Han Postérieurs. Le chef-lieu *Kiu-fong* 居封 ou 居風 était du côté de Bai-xuan sur le Sông Lương ; au N.-O. sur le Sông Mã était *Tou-pang* 都龐 qui fut partagé en deux par les Tsin (*T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 3 b ; *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 8 a). *Tou-pang* n'est pas mentionné dans le *Heou-han chou*, mais

Ainsi Ma Yuan, dans son expédition de Kieou-tchen, ne dépassa guère les bords du Sông Lương qu'il remonta à l'Ouest jusqu'à la région où se trouvent aujourd'hui le siège du phủ de Thọ-xuân 壽春 et la délégation de Bái-thương, et qu'il descendit ensuite vers l'Est. Il devient possible de déterminer approximativement sa marche.

Ma Yuan quitta le Tonkin avec son armée et sa flotte forte d'environ 2.000 jonques (1). Il descendit le Fleuve Rouge, puis le Sông Đáy, et arriva à Tsö-k'eu 蘄口, aujourd'hui Thần-dầu 神投, à 500 li du chef-lieu de Kiao-tcheou (2). Les cartes modernes donnent en cet endroit une idée fautive de la topographie du temps des Han. Le huyện de Kim-sơn formait un golfe dont le fond était probablement déjà à l'endroit que l'empereur Hồng-đức protégea à la fin du XV^e siècle par la digue qui aujourd'hui marque la limite du huyện de Kim-sơn. La mer venait baigner le pied des rochers qui dominaient le village de Thần-phù, formant ainsi un port naturel que protégeaient en avant quelques îlots rocheux et où venaient se jeter au Nord un des bras du Đáy, au Sud un bras du Sông Lâu (3). Quelques siècles plus tard, la légende racontait que Ma Yuan, en arrivant en ce lieu, avait percé la montagne et jeté une digue en mer (4). De là remontant le long des rivières, il pénétra dans l'intérieur du Thanh-hoá. C'était alors un pays tout à fait sauvage. Le territoire entier n'était guère que marais et forêts où pullulaient les éléphants, les rhinocéros (5) et les

ce doit être un oubli, car il existait sous les Ts'ien-han (Ts'ien-han chou, k. 28 b, 6 a) et sous les Wou (Song chou, k. 38, 21 a) : les Tsin après l'ai-k'ang en détachèrent une partie pour en faire Kiun-ngan 軍安 (Ibid. Yuan-ho kiun hien tche, k. 38, 8 a) du côté du huyện de Yèn-djah. C'étaient les points extrêmes à l'Ouest. Près de la mer, aux confins du Kiao-tche, Wou-kong ou Wou-ts'ie ; sur le Sông Mã, entre Wou-kong et Tou-p'ang, Siu-p'ou 胥浦, l'ancien chef-lieu des Han antérieurs ; entre Kiu-fong et la mer vers le confluent du Sông Lương et du Sông Mã, Wou-pien ; enfin au Sud, sur le canal naturel de Thanh-hoá à Vinh, du côté de Phũ-diên 濱州府, Hien-houan 咸驩 qui s'étendait sur les provinces actuelles de Vinh et de Hà-tĩnh : ce n'est qu'en 272 que la partie méridionale en fut détachée pour former la sous-préfecture de Kieou-tô 九德. Un peu auparavant déjà la partie septentrionale en avait été séparée pour former la sous-préfecture de Yang-tch'eng 陽城 qui fut divisée elle-même en deux sous-préfectures entre 280 et 289, Yang-yuan 陽遠 et P'ou-yang 浦陽 (Song chou, k. 38, 21 a).

(1) Heou-han chou, k. 54, 4 b.

(2) Kiao-tcheou ki 交州記 de Lieou Hin-k'i 劉欣期 ap. T'ai-p'ing yu lan, k. 74. Lieou Hin-k'i est un personnage tout à fait inconnu, mais il ressort des citations qui ont été conservées de cet ouvrage, que celui-ci remonte aux dernières années du IV^e siècle.

(3) BEFEO., X (1910), 679.

(4) Chouei king tchou, k. 36, 22 a ; Nan-yue tche, 3 a (éd. Tcheng-siu T'ai-p'ing kouang ki) ; Kiao tcheou ki, loc. cit.

(5) Le Kiao tcheou ki note l'existence de deux espèces de rhinocéros, le 兕 à une seule corne (T'ai-p'ing yu lan, k. 359) et le si 犀 à deux cornes sur le nez (Yi wen lei hui, k. 95).

tigres, et où les indigènes vivaient de chasse ⁽¹⁾ et de pêche. Ils se nourrissaient de la chair des pythons et d'autres bêtes sauvages qu'ils tuaient avec leurs flèches à pointe d'os ⁽²⁾, et y ajoutaient les maigres récoltes de quelques rizières qu'ils obtenaient en brûlant un coin de forêt avant la saison des pluies, sans labour ni irrigation ; c'est tout juste si autour des centres administratifs sous l'influence des gouverneurs chinois et surtout du préfet Jen Yen 任延, ils avaient depuis quelques années commencé à cultiver régulièrement la terre, à l'exemple de colons tonkinois que Jen Yen avait fait venir ⁽³⁾. Il atteignit un endroit que les textes appellent tantôt Wou-ts'ie 無切 tantôt Wou-kong 無功 et où une première bande de rebelles vint faire sa soumission. Mais le principal chef de rebelles, Tchou Po 朱伯 tenait encore la campagne avec ses partisans : Ma Yuan s'avança jusqu'à Yu-fa 餘發 qui était probablement au point où le Song Lâu se détache du Sông Mã ; et soit que le rebelle ait livré bataille et ait été vaincu, soit que l'approche de l'armée chinoise lui eût fait peur, il s'enfuit dans la forêt et disparut. Ma Yuan, pour achever la pacification du pays, se lança dans la forêt à la poursuite des derniers rebelles en descendant le Sông Mã jusqu'à son confluent avec le Sông Lương. Arrivé à ce confluent, il partagea ses troupes en deux corps : l'un d'eux, probablement sous son propre commandement, remonta le Sông Lương aussi loin que possible, atteignant Kiu-fong ; l'autre corps descendit le Sông Mã lui-même et le canal naturel de Thanh-hoá au Nghè-an, et atteignit Wou-pien 無編. Il acheva ainsi d'exterminer les rebelles, tuant quelques centaines de chefs et plus de 5.000 hommes ⁽⁴⁾, et déportant plusieurs centaines de familles à Ling-ling 零陵 dans le Sud de la Chine ⁽⁵⁾. Après quoi, le pays nettoyé, il revint au Tonkin.

J'ai dit que les textes anciens marquent Kiu-fong comme terme de l'expédition de Ma Yuan, ne lui faisant pas dépasser le Thanh-hoá actuel. A la fin du IV^e siècle apparaît brusquement un renseignement nouveau. Ma Yuan aurait poussé jusqu'au milieu de l'Annam actuel, aux confins du royaume du Champa, contre lequel on lui fait parfois conduire une expédition, et il aurait élevé là deux colonnes de bronze pour marquer la frontière méridionale de l'empire des Han. Mais les textes qui connaissent de façon précise les faits et gestes de Ma Yuan en cet endroit, ignorent complètement le détail de l'expédition elle-même, si bien que, lorsque le *T'ai-p'ing houan yu ki* veut réunir en un corps l'expédition de Ma Yuan au Kiao-tche et celle qu'il lui attribue au Lin-yi, il doit se contenter d'indiquer les distances entre les principales étapes ⁽⁶⁾.

(1) *Heou-han chou*, k. 106, 2 b.

(2) *Tong-kouan Han ki*, ap. *Heou-han chou*, k. 106, 2 b.

(3) *Heou-han chou*, k. 106, 2 b ; *Yuan-ho kiun hien tche*, k. 38, 7 a.

(4) *Heou-han chou*, k. 54, 4 b.

(5) *Heou-han ki*, k. 7, 14 b, parle de 3.000 tués seulement.

(6) *Tai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 8 a.

La forme la plus complète sous laquelle se présente la tradition, se trouve dans une lettre de Yi-k'i à Han K'ang-po 俞益期與韓康伯 歲 vers la fin du IV^e siècle. « Quand Ma Wen-yuan 馬文淵 (1) dressa deux colonnes de bronze au Nord de la rive de Lin-yi 林邑岸北, il y laissa une dizaine de familles de soldats qui ne revinrent pas et habitèrent sur la rive Sud, en face des colonnes de bronze. Ils ont tous pour nom de famille Ma 馬 et se marient entre eux ; aujourd'hui il y a environ 200 feux. Les gens de Kieou-tchen considérant qu'ils ont été transportés dans un séjour temporaire, les appellent les transportés de Ma Yuan 馬流. Leur langue, leur nourriture sont encore pareilles à celles des Chinois. Par les montagnes et les forêts, on a déplacé les colonnes de bronze. Maintenant elles sont à la mer, il n'y a que ces gens pour en marquer l'ancien emplacement (2) ». Un siècle après, le *Lin-yi ki* raconte ces faits à peu près de même : « La 19^e année kien-wou (44), Ma Yuan planta deux colonnes de bronze à la frontière Sud de Siang-lin afin de séparer le territoire méridional des Han et le royaume des Si-t'ou 西屠. Les indigènes 土人 appelèrent ceux qu'il laissa derrière lui « les transportés de Ma Yuan » *Ma-lieou* ; (eux-mêmes) s'appelèrent de génération en génération les fils et les petits-fils des Han *Han-tseu-souen* 漢子孫 » (3). Il faut d'ailleurs remarquer que le détail précis des barbares Si-t'ou, bien qu'il apparaisse ici pour la première fois, appartient au vieux fonds de la tradition, et Fan Ye y fait allusion dès le début du V^e siècle dans son éloge de Ma Yuan (4).

On remarquera qu'il y a dans ces textes deux choses complètement distinctes : l'existence d'une colonie chinoise à la frontière chame au IV^e siècle de notre ère, et l'attribution de l'origine de cette colonie à Ma Yuan.

Le premier fait en lui-même n'a pas de raison d'être contesté. La fondation d'une colonie militaire chinoise à Cheou-ling n'a rien qui puisse surprendre. En 248, les Chams avaient conquis la partie méridionale de la sous-préfecture de Si-k'uan 西捲, avec le chef-lieu dont ils firent une place forte et un arsenal sous le nom de K'iu-sou 區粟. La partie septentrionale, seule restée aux mains des Chinois, reçut en 289 le nom de Cheou-ling et forma la frontière nouvelle de l'empire (5). Elle le resta plus d'un siècle et ne fut perdue qu'à la suite des

(1) Wen-yuan est le tseu de Ma Yuan.

(2) *Chouei king tchou*, k. 36, 30 a ; *Tseu tche l'ong kien pou-tcheng*, k. 43, 7 a ; *Yeou yang tsa ts'ou* 酉陽雜俎, k. 4, 3 b. et ap. *T'ai-p'ing kouang ki*, k. 482, 2 b ; cf. *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 8 a.

(3) *Chouei king tchou*, k. 36, 30 b. Cf. *BEFEO.*, XIV (1914), IX, 15. *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 176, 7 a.

(4) *Heou-han chou*, k. 54, 12 a.

(5) *Chouei king tchou*, k. 36, 19 b. « ... Plus à l'Est, elle se joint à droite avec la rivière de Cheou-ling ; celle-ci prend sa source dans le territoire de Cheou-ling. — La 9^e année *tcheng-che* (247) des Wei, le Lin-yi conquiert (le pays) jusqu'à Cheou-ling qui devint frontière ; c'est cette sous-préfecture ». 魏正始九年林邑進侵至壽陵

guerres de Fan Wen et de ses successeurs dans la seconde moitié du IV^e siècle : les Chinois, malgré leurs fréquentes victoires, perdirent alors les sous-préfectures de Cheou-ling et de Wou-lao 無勞, et la frontière se trouva rejetée au Nord à Tchou-wou 朱吾, où elle était encore fixée au début du VI^e siècle (1).

Mais l'attribution de la fondation de cette colonie à Ma Yuan se présente sans l'ombre de preuve. La mention du Lin-yi, dont le nom n'apparaît authentiquement qu'à la fin des Han, est déjà assez suspecte ; et d'autre part on vient de voir que les textes anciens ne font pas dépasser le Thanh-hoà à Ma Yuan. Bien plus, un ouvrage plus ancien que ceux que j'ai cités ci-dessus, le *Wou lou* 吳錄 de Tchang Po 張勃, qui remonte au début du IV^e siècle, parle de ces colons chinois sans y associer encore le nom de Ma Yuan. « A Siang-lin 象林, dans la mer il y a une petite île qui produit de l'or en abondance. Après trente li de marche du Nord au Sud, on arrive au royaume de Si-chou 西屬 (corr. Si-l'ou 西屠). Les habitants s'appellent eux-mêmes descendants des Han 漢子孫. Il y a des colonnes de cuivre ; on dit que c'est la marque de la frontière des Han (2) ».

Nous sommes ici en face d'une légende explicative d'un nom. Celui sous lequel les colons chinois étaient désignés par les indigènes, Ma-lieou, est la transcription d'un mot barbare ; les différentes façons dont il est écrit en chinois 流 ou 留 suffiraient à l'indiquer, même si le *Lin-yi ki* ne le disait expressément. Les Chinois qui ne le comprenaient pas, lui ont cherché un sens, et la première syllabe *ma* 馬 en a fait rapprocher le nom de Ma Yuan.

La légende des Ma-lieou a un trait qui eut une vogue immense en Chine et surtout en Annam, l'histoire des colonnes de bronze de Ma Yuan. Ce trait

縣以爲疆界即此縣也. M. AUROUSSEAU (*BEFEO.*, XIV (1914), IX, 27) comprend que Cheou-ling fut dès lors compris dans les limites du Champa ; mais cette conclusion me paraît inexacte. On doit remarquer qu'en parlant de la sous-préfecture de Cheou-ling en 248, le *Chouei king tchou* commet un anachronisme, puisqu'elle ne fut créée aux dépens de Si-k'iuàn qu'en 289 (*Song chou*, k. 38, 21 b ; cf. *BEFEO.*, loc. cit.). Or si l'on peut admettre que l'administration chinoise ait conservé, dans ses documents officiels, par une sorte d'amour-propre ou simplement par tradition, les noms de sous-préfectures possédées autrefois mais perdues, il est moins compréhensible qu'elle se soit amusée au jeu puéril de changer les noms et de modifier les circonscriptions dans des territoires qui ne lui appartenaient plus. Il faut certainement comprendre qu'en 248 Cheou-ling devint la frontière chinoise. Tous les textes sur les Ma-lieou, qui sont précisément du IV^e siècle, considèrent bien Cheou-ling comme territoire chinois.

(1) *Chouei king tchou*, k. 36, 24 a.

(2) *Tch'ou hio ki* 初學記, k. 6, 9 a. — Un autre Tchang Po, appelé aussi Tchang Hiao 張敷, originaire de Touen-houang 敦隍 est mentionné dans le *San kouo tche*, *Wei tche*, k. 18, 8 a, et dans le *Tsin chou*, k. 60, 8 a, sous le règne de Wou-ti (265-290) ; mais ce n'est pas l'auteur du *Wou lou*. Celui-ci était le fils de Tchang Yen 張儼 et le frère du célèbre Tchang Han 張翰 (*Kiang nan l'ong tche*, k. 165, 7 b) ; il n'est mentionné ni dans le *San kouo tche*, ni dans le *Tsin chou*.

est-il indépendant de la légende et s'y est-il glissé après coup ? Ma Yuan éleva-t-il une ou plusieurs colonnes de bronze au Kieou-tchen sur le Sông Luong ? C'est ce qu'il est bien difficile de dire. La biographie de Ma Yuan dans le *Heou-han chou* (le récit de la campagne au Kiao-tche ne se trouve pas en entier dans les fragments subsistants de celle du *Tong-kouan Han ki* 東觀漢記), les deux autres récits de la campagne qu'on trouve dans ce dernier ouvrage, et celui que donne le *Heou-han ki*, ne font ni les uns ni les autres aucune allusion à ces colonnes. Cependant Fan Ye connaissait la légende de l'expédition de Ma Yuan dans l'extrême Sud, car s'il n'a pas osé la donner dans son texte, il y fait allusion dans l'éloge final : « (Ma Yuan) au Sud pacifica Lo-yue 駱越 et Si-t'ou 西屠 ». Il existe, il est vrai, un texte ancien qui paraît mentionner les colonnes de bronze sans allusion aux Ma-lieou : c'est le *Kouang-tcheou ki* 廣州記 cité dans le commentaire du *Heou-han chou* (1). Ce serait là un fait intéressant, car l'ouvrage est ancien et date du IV^e ou du V^e siècle (2); mais la phrase citée est visiblement un résumé d'une légende plus complète, soit que le commentateur ait abrégé le texte original, soit que l'auteur lui-même n'ait pas cru nécessaire de donner la légende tout au long; et il n'est pas possible d'en conclure qu'il a existé une forme de la tradition où Ma Yuan élevait des colonnes de bronze ailleurs qu'au Je-nan.

Au contraire, le *Wou-lou* nous apporte la preuve que la forme la plus ancienne de la tradition plaçait les colonnes à Siang-lin sans faire intervenir Ma Yuan. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on commença à les chercher dans d'autres régions. A l'époque des T'ang on voulut les trouver successivement à toutes les frontières du Protectorat général d'Annam. Du côté de K'in-tcheou, deux tas de pierres en marquaient l'emplacement (3). En 751, on crut les retrouver du côté du Nan-tchao 南詔, un peu au Nord de la frontière actuelle du Yun-nan, dans la commanderie de Ngan-ning 安寧, à quarante-huit jours de Kiao-tche (4). Trois quarts de siècle plus tard Wei Kong-han 韋公幹, préfet de Ngai-tcheou, les découvrit à son tour dans son département (vers 827-831); il voulut les fondre, mais en fut empêché par la

(1) *Heou-han chou*, k. 54, 12 a.

(2) Le *Souei chou* mentionne deux ouvrages de ce nom, le premier par Kou Wei 顧徽, de l'époque des Song, le second par P'ei Yuan 裴淵. Toutefois comme le commentaire du *Heou-han chou* ne fait usage que de ce dernier, on peut admettre que c'est de lui aussi qu'il s'agit ici. Mais P'ei Yuan 裴淵 est parfaitement inconnu. Il vient au plus tôt au début des Tsin (265-316) dont il mentionne les luttes avec les Wou au Tonkin, et au plus tard au début du VI^e siècle, puisqu'il est cité à plusieurs reprises dans le *Chouei king tchou*; mais aucune des citations de son livre que j'ai relevées, ne permet de préciser davantage.

(3) *Ling-wai tai t'a* 嶺外代答 (éd. Tche pou tsou tchai ts'ong chou), k. 10, 7 a. *An-nam chl luoc*, q. 1.

(4) *Man chou* 蠻書, k. 7, 2 b.

population (1). Enfin on les plaçait près de la capitale du Champa, au Quáng-nam, un peu au Sud de Culao Cham, sur le mont des cinq colonnes de bronze 五銅桂山 (2).

Après avoir achevé la soumission du Kieou-tchen, Ma Yuan revint au Kiao-tche. Il y resta encore quelques mois pour mettre la dernière main aux réformes qu'il avait entreprises. Il rêvait d'établir des communications fluviales avec le Sseu-tch'ouan : il avait vu autrefois les fleuves de cette région se dirigeant vers le Sud-Est et il croyait que le Fleuve Rouge et ses affluents formaient le cours inférieur du Fleuve Bleu et du Mékhong (3). Mais c'était là un projet prématuré, en un temps où les royaumes barbares du Sud de la Chine étaient encore presque indépendants, et qu'il faudra attendre cinq siècles et demi pour voir réaliser (4). Enfin jugeant l'ordre complètement rétabli, il demanda son rappel. Il quitta le Kiao-tche probablement au début de la saison chaude de l'année 43 et arriva en septembre à la capitale où il fut reçu en triomphe (5). Il rapportait du Tonkin une quantité considérable de bronze, dont il se servit pour fondre un cheval de bronze qui fut placé au-dehors de la porte Lou-pan 魯班門 de la capitale.

Telle fut la conquête du Tonkin par Ma Yuan. Elle marque un point capital dans l'histoire de ce pays. Jusque là, traité en simple protectorat, comme les royaumes de Tien ou de Ye-lang, gardant ses institutions et ses mœurs, il devint une véritable province chinoise. Si l'Annam, après s'être libéré, a pu pendant des siècles résister à la puissance de la Chine, alors que tous les autres états voisins, Ye-lang, Tien, Nan-tchao, ont peu à peu succombé, c'est parce que seul d'entre eux, il avait été pendant des siècles soumis à l'administration régulière chinoise et que celle-ci, brisant les institutions particularistes et les groupements locaux, et introduisant les idées et les formes sociales chinoises, lui donna une cohésion et une forme qui manqua toujours à ses voisins. Cet avantage, c'est à Ma Yuan qu'il le doit ; ce n'est donc pas à tort

(1) *Ling piao lou-yi* 嶺表錄異 (éd. *Wou ying tien*), k. 1, 4 b. Wei Kong-han trouva une (ou plusieurs) colonne de bronze qu'il voulut casser et fondre. « Les indigènes ne savaient pas qu'elle avait été fondue par Ma Yuan ; ils la considéraient comme un objet sacré. Ils disaient en pleurant : « Si elle est détruite, nous serons tués par les gens de la mer 海人 ». Kong-han ne les écouta pas ; la population s'enfuit et l'accusa auprès du Gouverneur général 都督 Han-Yo 翰約 qui lui donna l'ordre de s'arrêter ». Wei Kong-han n'est pas connu par ailleurs. Han-Yo fut Protecteur général d'Annam de 827 à 831 (*Kieou T'ang chou*, k. 17, 9 a ; k. 179, 7 a). — Cette colonne de Ma Yuan est vraisemblablement un *Căk mưong* ; toutefois ceux-ci sont aujourd'hui en pierre ou en bois, mais non en métal.

(2) *Ling-wai tai t'a*, k. 10, 7 a.

(3) *Chouei king tchou*, k. 37, 5 a.

(4) *BEFEO.*, XVI (1916), 1.

(5) *Heou-han chou*, k. 54, 4 b.

que bien des villages annamites lui rendent un culte ; car c'est ce conquérant chinois qui, en détruisant les vieilles institutions politiques du Tonkin, a jeté ce pays définitivement dans le sillage de la civilisation chinoise, commençant par là à lui donner cette forte armature chinoise qui lui a permis de jouer depuis le X^e siècle le premier rôle dans l'histoire de l'Indochine orientale.

VI

LA FRONTIÈRE DE L'ANNAM ET DU CAMBODGE DU VIII^e AU XIV^e SIÈCLE.

Bien que la plupart des textes chinois et annamites qui se rapportent au Cambodge aient trait aux relations de ces pays par mer, il en existe un petit nombre qui permettent de se rendre compte de leurs relations par voie de terre. Les plus nombreux rapportent, de façon malheureusement très succincte, les expéditions que les Cambodgiens firent à plusieurs reprises dans le pays qui forme aujourd'hui la province de Nghê-an ; d'autres ont trait à des relations pacifiques. Malgré la brièveté de la plupart d'entre eux, on trouve en les réunissant qu'ils présentent au moins un intérêt, celui de nous donner quelque idée de l'extension vers le Nord et le Nord-Est de l'empire khmèr à son époque la plus florissante, et de nous indiquer de façon approximative la région où les frontières de ce pays et celles de l'Annam se touchaient en pays thài. Ces textes acquièrent par là une certaine valeur, car les inscriptions cambodgiennes ne nous renseignent que très vaguement sur ce point (1).

La plus ancienne mention que je connaisse d'une expédition cambodgienne en Annam se rapporte à celle qui fut envoyée en 722 pour aider Mei Huan-tch'eng 梅玄成 ou Mei Chou-louan 梅叔鸞 dans sa révolte contre la Chine. Ce personnage, qui était un « chef indigène de l'Annam » 安南首領 ou 安南蠻渠, était probablement un seigneur thài ou mường de la frontière du Nghê-an. C'est dans cette province que se trouve aujourd'hui encore son tombeau, et non loin de là on montre les ruines de l'enceinte de Vàn-an dont on lui attribue la construction. Les barbares de cette région venaient à peine d'être soumis (2) depuis un demi-siècle (663) et ils se montraient assez turbulents : ils se révoltèrent encore une fois une cinquantaine d'années plus tard sous la conduite du lang-kouan 郎官 ou seigneur de T'ang-lin (Đường-lâm) 唐林 (3). Huan-tch'eng réussit à grouper autour de lui tous les autres seigneurs de la montagne, s'allia avec les Chams et les Cambodgiens et avec leur aide ayant vaincu les Chinois, enleva trente-deux départements et se proclama « Empereur Noir »

(1) Voir PARMENTIER, *Cartes de l'Empire khmèr d'après la situation des inscriptions datées*, BEFEO., XVI (1916), III.

(2) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 11 b.

(3) *Kiao-tcheou ki* 交州記 de Ts'eng Kouen 曾滾, ap. *Việt diện u linh lập*, 2 b. Le titre de lang-kouan, qui est encore employé sous cette forme dans les documents officiels annamites, est celui que les Mường de Hoà-binh donnent encore à leurs chets héréditaires, en inversant les termes suivant la construction propre à leur langue.

Hei-ti 黑帝. Il tenait tout le Tonkin et le Nord de l'Annam et, à la nouvelle de l'expédition chinoise envoyée contre lui, il l'attendit à « l'ancienne route de Ma Yuan », c'est-à-dire sur la côte, soit au débouché dans le delta tonkinois, soit du côté de K'in-tcheou ; mais son armée fut complètement défaite. Lui-même fut tué et le Tonkin fut reconquis.

La route qui menait du Cambodge au Nghê-an et qu'avait évidemment suivie le corps expéditionnaire cambodgien, est décrite assez bien trois quarts de siècle plus tard par Kia Tan 賈耽 : « Du département de Houan 驩州⁽¹⁾, en allant vers le Sud-Ouest pendant trois jours, on franchit la chaîne de Wou-wen 霧溫. Puis après deux jours de route on arrive à la sous-préfecture de Je-lo 日落 du département de T'ang 棠. Puis traversant le fleuve Lo-louen 羅倫 et les monts Che-mi 石密 du Kou-lang tong 古朗洞, en trois jours de route on arrive à la sous-préfecture de Wen-yang 交陽 du département de T'ang. Puis traversant le torrent Li-li 祭祭澗, après quatre jours de route on arrive au département de Souan-t'ai 算臺 du royaume de Wen-tan 文單. Puis après trois jours de route on arrive à la ville extérieure du Wen-tan. Puis après un jour de route on arrive à la ville intérieure. On appelle aussi ce royaume Tchen-la de terre ».

Hang-tcheou, le point de départ de l'itinéraire, était situé à 150 li de la mer⁽²⁾, par conséquent était plus à l'Ouest que le chef-lieu actuel du Nghê-an. L'emplacement du chef-lieu sous les Li est connu : le prince Li Quang 李光 qui fut gouverneur du Nghê-an plusieurs années, de 1041 à 1056⁽³⁾, le transporta au village de Bach-dưòng 白塘, huyện de Lưong-sơn 梁山, au retour de son expédition au Champa, et c'est sur le territoire de ce village que lui fut élevé un temple funéraire resté célèbre sous le nom de Tam-toạ 三座⁽⁴⁾. Mais les textes annamites ne nous indiquent pas l'emplacement antérieur à ce déplacement. J'inclinerais à placer le chef-lieu des T'ang au village de Nhap-tháp 鶯塔 (huyện de Nam-dưòng). On y voit encore une enceinte en terre, partiellement conservée, qui me paraît être le reste des murs du chef-lieu des T'ang. Il y avait là un ancien établissement chinois, car j'ai retrouvé, en 1911, tout près du đình actuel du village, des briques ornées de statuettes du Buddha, restes d'une pagode élevée en 636⁽⁵⁾. De là en remontant le long du Sông Chu au Nord-Ouest vers Cưa-rao, on arrivait au ki-mi tcheou de Chou 暑, à 240 li ; et à l'Est, en 102 li on arrivait à T'ang-lin 唐林⁽⁵⁾,

(1) L'emprunte la traduction de M PELLIER, *BEFEO.*, IV (1904), 372, en remplaçant seulement dans la traduction du mot *tcheou* 州 l'expression « préfecture de seconde classe » par le mot « département ».

(2) *T'ai-p'ing houan yu ki*, k. 171, 6 b.

(3) *Việt điện u linh tập*, 6 b ; nommé en *kiến-phù-hữu-dạo* (1039-1041) et rappelé la 3^e année *long-thụy-thái-bình* (1056) après avoir gouverné le Nghê-an seize ans.

(4) C'est proprement le nom de la montagne au pied de laquelle il se trouve. La carte de l'Annam au 1 : 100.000^e porte ce temple sous le nom de Pagode de Tam-toạ.

(5) *T'ai-ping houan yu ki*, k. 171, 6 b, qui désigne T'ang-lin sous le nom de Fou-lou 福祿州.

un peu à l'Est de Vinh, d'où, en se dirigeant vers le Sud, on allait au Champa. La route du Nghê-an au Cambodge peut être assez facilement déterminée ; en partant de Nhạn-tháp vers le Sud-Ouest, au bout de plusieurs jours, on franchissait la Chaîne annamitique à l'un des cols qui se trouvent au-dessus de Hà-trại, et on débouchait au Laos dans les provinces actuelles de Kham-muon et de Kham-khürt. La sous-préfecture de Je-lo devait se trouver non loin du village actuel de Na-pe. Passé ce point, l'itinéraire est plus difficile à suivre, et il n'est guère possible de reconnaître s'il venait aboutir à Pak Hin-bun par Kham-khürt, ou bien s'il franchissait le Pu-hak pour descendre sur Pak-hak, un peu en aval de Pak Hin-bun (1), ou même s'il ne remontait pas par Kham-khürt sur Mương Borikan. Mais quel que soit le trajet que l'on préfère choisir, il n'est pas possible de chercher le point terminus de l'itinéraire en dehors de cette région. Ce n'est pas seulement la distance qui est trop courte pour le chercher à Viêng-chăn avec Bastian (2) et M. Lefèvre-Pontalis (3), ou en aval de Bassac avec M. Pelliot (4) ; c'est la forme même de l'itinéraire. On ne peut en effet manquer de remarquer qu'il n'y est pas question du Mékhong ; or tout trajet en dehors de la traversée pure et simple de la Chaîne annamitique comporterait nécessairement la montée ou la descente en pirogue du fleuve, la voie de communication par excellence au Laos ; le fait que cette navigation fort longue n'est pas mentionnée, est caractéristique.

Il suit de là qu'il sera nécessaire de reprendre la question des deux Tchen-la. On place généralement la capitale du Tchen-la de terre à Çambhupura, aujourd'hui Sambor ; mais ce n'est là qu'une hypothèse assez fragile. L'histoire du Cambodge aux VII^e et VIII^e siècles est à peine connue, et si le hasard des inscriptions et le fait que le descendant d'un gouverneur de Çambhupura devint roi du Cambodge au début du IX^e siècle, semblent donner une importance factice à cette principauté, rien ne prouve que nous ne soyons pas victimes d'une illusion. Quoiqu'il en soit, sans insister sur ce point d'histoire purement cambodgienne, ce qui me paraît certain c'est que le Wen-tan ou Tchen-la de terre n'a rien de commun avec Çambhupura. C'est beaucoup plus au Nord qu'était la capitale de ce royaume, ancienne marche cambodgienne

(1) Par l'itinéraire de Vinh à Thak-hek, le capitaine Rivière quittant Lakhôn le 26 juillet 1890 arrive à Vinh le 8 août (*Mission Pavie, Géographie, IV, 256*). Mương Lakhôn est sur la rive siamoise en face de Thak-hek. — Par la route de Hà-trại, M. Pavie va de Pak Hin-bun à Vinh en quinze jours (15-29 mars 1889). Le capitaine Cupet parti de Vinh le 5 février 1890 arrive à Kham-muon le 16 du même mois et après un court séjour en repart le 26 février et atteint le Mékhong le 3 mars (*Mission Pavie, Géographie, III, p. 180 sqq.*). Actuellement le voyage se fait en une dizaine de jours ; mais nos étapes sont beaucoup plus fortes que celles des indigènes.

(2) BASTIAN, *Die Voelker der Oestlichen Asien, Studien und Reisen*, I, 468.

(3) LEFÈVRE-PONTALIS, *Wen-lan*, ap. *Toung-pao*, II, xv (1914), p. 383.

(4) PELLIOT, *Deux itinéraires de Chine en Inde, BEFEO.*, IV (1904), p. 214.

en pays thâi, devenue indépendante aux temps troublés des VII^e et VIII^e siècles. La principale objection qu'on puisse faire à cette localisation de la capitale du Tchen-la de terre du côté de Pak Hin-bun, est qu'on n'a pu y retrouver de ruines cambodgiennes ; sans vouloir escompter des trouvailles à venir, il suffit que les temples aient été en bois, comme le furent les monuments les plus anciens du Cambodge, pour que les ruines mêmes en aient disparu.

Quand au début du siècle suivant, les deux royaumes cambodgiens, le Tchen-la de terre et le Tchen-la d'eau des Chinois, se trouvèrent réunis sous le roi Jayavarman II, le nouvel empire khmèr ainsi unifié conserva les provinces septentrionales de l'ancien Tchen-la de terre ; et à la fin du IX^e siècle, pendant que le roi Yaçovarman déclare que la terre protégée par lui s'étend jusqu'aux limites de Cīnas (1), Fan Tch'ao 樊綽 décrit le Tchen-la comme limitrophe du Nan-tchao 南詔. « Le royaume de Tchen-la d'eau et le royaume de Tchen-la de terre sont limitrophes du Tchen-nan 鎮南 des Man (2) ».

Tchen-nan était le siège d'un des *tsie-tou che* 節度使 du Nan-tchao ; de là en 30 jours de marche on arrivait au pays des Niu-wang 女王國 qui était à 10 étapes de Houan-tcheou 驪州 et faisait commerce avec cette préfecture (3). Tchen-nan n'est malheureusement pas cité parmi les circonscriptions du Nan-tchao énumérées dans le *Nan-tchao ye che* (4) ; mais on peut le localiser approximativement. La région de Tchen-yuan 鎮沅 formait la province de Yin-cheng 銀生 dont dépendait le Wei-yuan kien 威遠險, aujourd'hui Wei-yuan t'ing ; un peu à l'Est, Lin-ngan 臨安 formait la province de T'ong-hai 通海. Le chef-lieu de Tchen-nan doit donc être cherché au Sud de ces circonscriptions. D'autre part les barbares Niu-wang, à dix jours à l'Ouest de Houan tcheou, étaient soit une des tribus thâi, soit une des tribus kha de Hua-phan ou de l'extrémité méridionale des Sip-song-phan-na. Il me semble qu'il faut chercher Tchen-nan dans la région de P'ou-eul 普耳 (5) ou de Sseu-mao 思茅. Le *tsie-tou che* de Tchen-nan était donc le gouverneur pour le Nan-tchao de tous les pays vassaux thâi de l'extrême midi de l'empire.

(1) *Inscriptions sanscrites du Cambodge et du Champa*, LVI, p. 399.

(2) *Man chou*, k. 10, 3 b, éd. *Lin-lang pi che ts'ong chou*. — Tchen-nan a été quelques années (758-768) le nom du Protectorat général d'Annam ; mais le mot Man qui précède indique, suivant l'usage régulier du *Man chou*, qu'il s'agit d'une province appartenant au Nan-tchao.

(3) *Man chou*, k. 10, 3 b.

(4) La raison en est qu'il fut abandonné assez tôt par le Nan-tchao. La région de King-tong 景東 elle-même, bien que plus septentrionale, avait été perdue avant l'avènement des Touan 段, probablement dans les guerres civiles du début du X^e siècle. Cf. *Yun-nan l'ong tche kao*, k. 34, 22 b.

(5) Le *Ming yi l'ong tche* déclare que P'ou-eul dépendait du kien de Wei-yuan ; si on admet cette hypothèse, Sseu-mao est le point le plus septentrional où on puisse placer Tchen-nan.

entre le Protectorat chinois d'Annam à l'Est, le royaume de P'iao 驃 (Birmanie) à l'Ouest et le Cambodge au Sud. Le point exact jusqu'où il s'étendait vers le Sud, n'est pas connu, mais il ne pouvait guère dépasser la région montagneuse. Si on songe à la division très nette entre les tribus lu, les Pai-yi des Chinois (Kiêng Hong et Kiêng tong) dont toute l'histoire est orientée vers le Nord et l'Ouest, et les tribus laotiennes (Xiêng-sen, Xiêng-mãi et Luang-prabang) dont toute l'histoire est orientée vers le midi, on pourra placer de ce côté la limite où se touchaient les zones d'influence du Cambodge et du Nan-tchao à la fin du IX^e siècle.

Il faut ensuite franchir près de deux siècles pour retrouver des documents sur le Cambodge dans ces régions. Pendant cent ans, pendant tout le cours du XII^e siècle, les expéditions cambodgiennes au Nghê-an se suivent sans interruption. Il semble qu'il ait fallu une excitation extérieure pour ramener les Cambodgiens sur les routes que leurs armées avaient suivies quatre cents ans plus tôt. En 1076 les Chinois ayant décidé une expédition contre le Tonkin, entraînent les voisins de ce pays, Champa et Cambodge, à prendre part à la lutte ; pendant que l'armée de Kouo K'ouei descendait par Lang-son vers Hanoi (1), les Chams et les Cambodgiens envahissaient le Nghê-an. La défaite des Chinois amena la retraite de leurs alliés sur les mouvements desquels nous n'avons pas de renseignements.

Au commencement du XII^e siècle, le roi Sūryavarman II qui avait réduit le Champa de gré ou de force à une sorte de vassalité qui se termina d'ailleurs peu après par la conquête de ce pays, organisa avec son aide une double expédition contre l'Annam. En 1128 une armée de vingt mille Cambodgiens fut envoyée envahir le Nghê-an. En même temps une flotte cambodgienne de 700 jonques, appuyée sur une armée chame, devait envahir Hà-tĩnh par la côte. La première armée franchit le col de Hà-trại, descendit la vallée de Phò-giang 蒲江 et s'installa à l'entrée de la plaine au gué de Ba-dầu 波頭步 dans le huyện actuel de Hương-son (2) (février 1128). Elle s'arrêta là pour attendre l'arrivée des Chams et de la flotte. Mais ceux-ci semblent avoir été retardés et d'autre part les Annamites, peut-être avertis de l'urgence du péril, se hâtèrent de leur mieux. Le 2 mars, Lí-công-Bình 李公平 reçut l'ordre de se mettre à la tête des troupes du Nghê-an et de marcher contre les Cambodgiens. Il les trouva toujours installés à Ba-dầu, les attaqua et les battit (11 mars); leur chef resta parmi les morts, et les débris de l'armée se retirèrent (3). La nouvelle de la victoire parvint à la cour le 16 mars et l'empereur jugea l'affaire assez importante pour aller en personne dans les temples bouddhiques

(1) Voir sur cette expédition BEFEO., XVI (1916), 1.

(2) Le Phò-giang ou Ba-dầu-giang 波頭江 est le petit affluent du Sông Cà qui descend de Hà-trại sur Hương-son. Cf. *Đại-Nam nhất thống chí, Nghê-an*, 47 b.

(3) *Đại-Việt sử kí toàn thư, bản kl.* q. 3, 30 a-b.

de la capitale rendre grâces de la défaite des ennemis ⁽¹⁾. La flotte et le corps cham n'arrivèrent que quelques mois plus tard, en août. Ils s'emparèrent du village de Đò-gia 杜家鄉, mais privés de l'aide que leur aurait apportée la première armée cambodgienne, ils durent se retirer bientôt, non sans que la flotte eût pillé les côtes du Nghê-an et du Thanh-hoá ⁽²⁾.

En 1132, les troupes alliées cambodgiennes et chames envahirent de nouveau le Nghê-an. Le fait que les deux armées sont mentionnées conjointement, indique une expédition unique, et il faut admettre que les Cambodgiens étant venus par le Champa, franchirent probablement la Chaîne annamitique par la route de Lao-bao (Savannakhet-Huê). Le gouverneur du Thanh-hoá les repoussa sans peine. Les deux pays firent presque aussitôt la paix avec l'Annam et envoyèrent une ambassade en 1135 ⁽³⁾. Deux ans plus tard en 1137, les Cambodgiens seuls cette fois, firent une nouvelle incursion évidemment par la route de Hà-trại (ou peut-être le col de Mu-gia), puisque le Champa leur était fermé. Lí-công-Binh encore envoyé contre eux les repoussa ⁽⁴⁾.

La paix fut rétablie pendant les années qui suivirent : Sūryavarman, occupé à la conquête du Champa, avait abandonné provisoirement ses projets. Après la pacification de ce pays, il les reprit et en 1150 envoya une nouvelle expédition. Le résultat fut pire encore qu'auparavant. L'expédition avait été mise en route en automne sans souci de la saison. Les pluies de septembre et d'octobre furent désastreuses. La fièvre s'empara des troupes pendant le passage des monts Wou-wen 霧溫, c'est-à-dire de la Chaîne annamitique ⁽⁵⁾ et elles arrivèrent au Nghê-an si affaiblies qu'elles se retirèrent d'elles-mêmes sans combat ⁽⁶⁾.

Le résultat toujours malheureux de ces expéditions semble avoir découragé les Cambodgiens et les historiens annamites ne mentionnent plus aucune

(1) *Đại-Việt sử kí toàn thư, bản kí*, q. 3, 31 a.

(2) *Ibid.*, q. 3, 32 a. Les historiens annamites rapportent l'arrivée de l'armée en février et celle de la flotte avec des Chams en août comme deux expéditions différentes et sans lien. Leur procédé annalistique ne leur permettait guère de faire autrement. Mais il faut réfléchir à la différence de temps entre le trajet par terre du Mékhong au Nghê-an et la traversée à voile du Mékhong ou du golfe du Siam à Hà-tĩnh. De plus les mois de février et mars qui précèdent la saison des pluies et sont encore assez frais, sont favorables à une expédition par terre ; mais ils sont très défavorables à une expédition par mer, car c'est l'époque du changement de mousson et la navigation est dangereuse sur la côte d'Annam. D'ailleurs l'expédition envoyée du Sud n'avait pas besoin de se presser puisque l'arrêt de l'armée cambodgienne à Ba-đầu bộ à l'entrée même de la plaine de Hà-tĩnh me semble indiquer qu'elle avait l'ordre d'attendre l'arrivée de la flotte avant de s'avancer.

(3) *Ibid.*, q. 3, 39 a. Cf. Georges MASPERO, *Le Royaume de Tchampa*, ap. *T'oung pao*, xii, 295.

(4) *Ibid.*, q. 3, 40 b.

(5) Sur ces montagnes, cf. PELLUOT, *loc. cit.*

(6) *Toàn thư*, q. 4, 7 a-b.

incursion venue du Sud-Ouest. Quand en 1216 ⁽¹⁾ et en 1218 ⁽²⁾ pour les dernières fois, des armées cambodgiennes descendirent au Nghê-an, ce fut par le Champa et avec un contingent de troupes de ce pays; les alliés furent d'ailleurs encore vaincus et durent se retirer.

Bien que les armées cambodgiennes n'aient plus jamais depuis le XIII^e siècle franchi la Chaîne annamitique pour descendre directement sur le Nghê-an, le Cambodge resta longtemps encore limitrophe de l'Annam sans qu'aucun autre état vint s'interposer. A la fin du XIII^e siècle, le général Sagatou 陵都, après avoir conquis le Nord et le centre du Champa (1282), envoya une petite expédition contre le Cambodge ⁽³⁾; comme Sagatou, après que sa flotte eut enlevé la capitale chame dans le Binh-dinh actuel, dut ensuite ramener son armée vers le Nord pour aider par une attaque à revers le général Toghan dans sa campagne contre les Annamites, c'est probablement par la route de Quảng-trị à Savannakhet ⁽⁴⁾, que passa la colonne chinoise. A la même époque, Lê Thúc mentionne le Cambodge parmi les pays vassaux de l'Annam et donne le nom ou plutôt le titre du roi 眞臘王琴蒲伽道覽漾淮 *Tchen-la wang K'in-p'ou-k'ie tao-lan-yang-houai* ⁽⁵⁾, ou en sino-annamite *Câm-bô-già đạo-lãm-dạng-hoài*, c'est-à-dire Kambuja... Un siècle plus tard encore, les Cambodgiens étaient toujours les maîtres dans le Kham-muon et peut-être encore plus au Nord. Quand en 1335 ⁽⁶⁾ l'empereur Hiên-tông des Trần, dans une expédition victorieuse contre le royaume t'ai d'Ai-lao 哀牢 s'avança jusqu'à Cura-rao et là reçut des délégations de tous les souverains des régions avoisinantes qui venaient lui rendre hommage, le Cambodge et le Siam (Sien 暹) envoyèrent l'un et l'autre des ambassadeurs. Le Siam ou plutôt Sukhodaya était devenu voisin de l'Annam depuis un demi-siècle environ comme suzerain de Viêng-chăn et Viêng-kham, ainsi que de Mưong Chhwa

(1) *Toàn thư*, q. 4, 29 b.

(2) *Ibid.*, q. 4, 30 a.

(3) *Tchen-la fong l'ou ki* 眞臘風土記 de Tcheou Ta-kouan 周達觀 (2 a), trad. PELLIER, BEFEO., II (1902), 140.

(4) On pourrait penser aussi à la route directe de Qui-nhơn à Attopu qui fut celle des expéditions cambodgiennes au Champa; mais après le débarquement des Chinois, le roi cham tint les montagnes à l'Ouest et au Sud, coupant ainsi certainement cette voie.

(5) *An-nam chí lược* 安南志略, q. 1, 12 b; *Yuan che*, k. 63, 19 b; *Yue k'iao chou* 越嶠書, k. 1 (占臘王琴蒲茄道覽漾淮). Ce passage mal compris par l'éditeur japonais de l'*An-nam chí lược* a été coupé par lui tout de travers, et on a d'après lui cherché dans ce titre une série de noms de pays vassaux, Wang k'in, P'ou-k'ie, Tao-lan et Yang-houai (cf. SAINSON, *Mémoires historique sur l'Annam*, p. 96). — Les trois derniers caractères 稔波羅 forment véritablement le nom d'une tribu barbare; on trouve des Niên-bà-la Man 稔婆羅蠻 mentionnés en 1277 dans le *Đại-Việt sử ký toàn thư*, q. 5, 39 a. Cf. *Cương mục*, q. 7, 18 a, qui d'après le *Ta ts'ing yi t'ong tche* les place au Bô chnh, c'est-à-dire dans le Nord du Quảng-binh.

(6) *Toàn thư*, q. 7, 6 b, 8 b. Inscription de Ban-cum.

(Java), l'actuel Luang-prabang. Quant au Cambodge, malgré la perte de ses dépendances de l'extrême Nord, il s'étendait encore assez loin de ce côté pour rester en contact avec l'Annam probablement dans la région de Pak Hin-bun.

En résumé, on constate que le royaume de Vyādhapura, le Tchen-la de terre ou Wen-tan des Chinois, s'étendit jusque dans la région de Pak Hin-bun pendant tout le VIII^e siècle et même plus au Nord sur le haut Mékhong, atteignant vers Luang-prabang et Xieng-sên les frontières du Nan-tchao au milieu du IX^e siècle. Ceci s'accorde fort bien avec l'existence d'inscriptions du IX^e siècle à Ban Khamoy et à Sakhun Lakhon (1). Les documents chinois et annamites sont muets sur les deux siècles qui suivent. Dès qu'ils donnent de nouveau des renseignements, à la fin du XI^e siècle, ils nous montrent que les Cambodgiens étaient toujours établis dans cette région, ce que confirme la présence d'une inscription de Jayavarman VII à Săi-fong (2); ils y restèrent encore au XII^e siècle. On sait par ailleurs que Viêng-chăn passa sous la domination siamoise dans les dernières années du XIII^e siècle, conquise par Rāma Khamhêng, qui l'enleva probablement aux Cambodgiens; malheureusement le silence des documents annamites et chinois au XIII^e siècle ne permet pas de déterminer le fait avec précision. Ce qui est certain, c'est que même après la perte de Viêng-chăn, les Cambodgiens restèrent encore longtemps maîtres du pays situé en aval, à partir du grand coude du Mékhong, et qu'ils l'occupaient encore dans la première moitié du XIV^e siècle. Il fallut la formation d'un état laotien assez puissant, par la réunion des principautés de Mưong Chhwa (Java), aujourd'hui Luang-prabang, et de Viêng-chăn, pour les rejeter vers le Sud et les réduire peu à peu aux territoires de population cambodgienne. Les Annales de Viêng-chăn et de Luang-prabang attribuent la conquête de Viêng-chăn au roi Fa-ngũm et placent ces faits dans la seconde moitié du XIV^e siècle; comme le successeur de ce Fa-ngũm, le roi Sam-sên-thăi, reçut en 1404 le titre chinois de *siuan-wei-che* 宣慰使 (3), la date des chroniques laotiennes ne doit pas être trop inexacte. Tous ces documents étrangers en se complétant mutuellement permettent ainsi de reconnaître sinon de façon absolument précise, au moins avec quelque approximation, le moment où prit fin la domination cambodgienne en pays laotien.

(1) PARMENTIER, *loc. cit.*, cartes III-V.

(2) *Ibid.*, carte VI

(3) *Ming che*, k. 315, 13 a. Il est désigné sous le nom de Tao Sien-tai 刀綿歹 qui répond au laotien Dao Sên-dăi, prononcé Thao Sên-thăi actuellement. Il envoya le tribut régulièrement jusqu'en 1412; c'est peut-être encore lui dont le nom reparait en 1431 et 1434 sous la forme un peu différente Tao Sien-ta 刀綿達.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

Les Publications de l'École française d'Extrême-Orient sont en vente : à Hanoi, à l'École française d'Extrême-Orient ; à Paris, chez l'éditeur, E. LEROUX, 28, rue Bonaparte.

I. — Numismatique annamite. Par DESIRÉ LAGROIX, capitaine d'Artillerie de marine. Saïgon, 1900, 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de 40 planches *Épuisé*

II. — Nouvelles recherches sur les Chams. Par ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1901, in-8°. 10 fr.

III. — Phonétique annamite (DIALECTE DU HAUT-ANNAM). Par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 7 fr. 50

IV. — Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge. Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME 1^{er}. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 15 fr.

V. — L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra. ÉTUDE SUR L'ORIGINE DES INFLUENCES CLASSIQUES DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDE ET DE L'EXTRÊME-ORIENT. Par A. FOUCHER, docteur ès-lettres. TOME 1^{er}. INTRODUCTION. — LES EDIFICES. — LES BAS-RELIEFS. Paris, Leroux, 1905, in-8°. 15 fr.

VI. — Le même. TOME II. (*Sous presse.*)

VII. — Dictionnaire cham-français. Par ÉTIENNE AYMONIER, ancien directeur de l'École coloniale, et ANTOINE CABATON, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1906, in-8°. 40 fr.

VIII. — Inventaire archéologique de l'Indochine. I. Monuments du Cambodge. Par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'Infanterie coloniale. TOME II. Paris, Leroux, 1907, in-8°. 15 fr.

IX. — Le même. TOME III. Avec un cartable. Paris, Leroux, 1912, in-8°. 20 fr.

X. — Répertoire d'Épigraphie jaina, PRÉCÉDÉ D'UNE ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU JAINISME D'APRÈS LES INSCRIPTIONS. Par A. GUÉRINOT. Paris, Leroux, 1908, in-8°. 15 fr.

XI. — Inventaire archéologique de l'Indochine. II. Monuments chams de l'Annam. Par H. PARMENTIER, chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient. TOME 1^{er}. DESCRIPTION DES MONUMENTS. Paris, Leroux, 1909, in-8°. 16 fr.

XI^{bis}. — Le même. PLANCHES, D'APRÈS LES RELEVÉS ET LES DESSINS DE L'AUTEUR. 1 album in-8°, comprenant 114 planches. Paris, Leroux, 1909. 16 fr.

XII et XII^{bis}. — Le même. TOME II et Album de Planches. (*Sous presse.*)

XIII. — Mission archéologique dans la Chine du Nord. Par EDOUARD CHAVANNES, membre de l'Institut. TOME 1^{er}. PREMIÈRE PARTIE. LA SCULPTURE À L'ÉPOQUE DES HAN. Paris, Leroux, 1915, in-8°.

DEUXIÈME PARTIE. LA SCULPTURE BOUDDHIQUE, Paris, Leroux, 1915, in-8°.

XIV. — Le même. TOME II. (*En préparation.*)

XIII^{bis}-XIV^{bis}. — Le même. PLANCHES. 2 albums in-4°, comprenant 488 planches. Paris, Leroux, 1909. (*Ne se vendent pas séparément. Prix de souscription à l'ouvrage complet : 150 fr.*)

XV. — Bibliotheca Indosinica. DICTIONNAIRE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES RELATIFS À L'INDOCHINE. Par HENRI CORDIER, membre de l'Institut. TOME 1^{er}. BIRMANIE, ASSAM, SIAM ET LAOS. Paris, Leroux, 1912, in-8°. 50 fr.

XVI. — Le même. TOME II. PÉNINSULE MALAISE. Paris, Leroux, 1913, in-8°. 15 fr.

XVII. — Le même. TOME III. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

XVIII. — Le même. TOME IV. INDOCHINE FRANÇAISE. Paris, Leroux, 1914, in-8°. 40 fr.

Atlas archéologique de l'Indochine. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Leroux, 1901, 1 vol. in-f°. 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

- I. — Éléments de sanscrit classique. Par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1902, in-8°. 10 fr.
- II. — Précis de grammaire pâle, ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS. Par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Leroux, 1904, in-8°. 10 fr.